

CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



ILE DE Ré



**CONNAITRE LE PASSÉ POUR
MIEUX PLANIFIER L'AVENIR**



L'Île de Ré, carrefour de toutes les aspirations au cœur des pertuis charentais, a vu au fil des siècles se déposer sur son sol les traces et les strates successives d'une histoire mouvementée, dont les remous font aujourd'hui toute la richesse du patrimoine insulaire.

Une architecture militaire multiséculaire ; des édifices religieux encore meurtris par les conflits ; un bâti traditionnel dont les couleurs pastels sont reconnaissables entre mille ; un patrimoine vernaculaire hérité de pratiques et de savoir-faire ancestraux ; une faune et une flore dont la diversité bénéficie d'une reconnaissance internationale : l'Île de Ré, terre de passage et d'héritages, recèle de joyaux architecturaux et naturels qui font d'elle un trésor patrimonial rare, et donc précieux.

Depuis de nombreuses années, l'Etat, les collectivités territoriales et les élus locaux se sont attachés à préserver ce cadre de vie insulaire dont nous mesurons chaque jour le caractère exceptionnel. Les nombreuses mesures de protection et de valorisation déclinées dans cet ouvrage apportent la preuve de la force et de la pertinence de cet engagement collectif en faveur du respect de ces patrimoines.

Le cadre réglementaire, contraignant mais nécessaire, qui s'applique sur l'ensemble du territoire n'interdit pas d'encourager un développement dont les moteurs restent la créativité et le service à la communauté. L'Île de Ré s'est ainsi révélée comme un écrin privilégié pour la création contemporaine, architecturale et artistique. Si son patrimoine vit, c'est aussi en raison de la vitalité de l'activité culturelle rétaise qui bien souvent, sous toutes ses formes, habite, habille ou enchante ces lieux d'exception.

Protégée, mais en aucun cas figée, l'Île de Ré se construit et se réinvente jour après jour. C'est aujourd'hui à l'échelle intercommunale que se dessine son avenir, comme l'atteste l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale qui prépare, structure et modernise l'aménagement du territoire pour les dix années à venir.

Ce dispositif de planification essentiel, j'en ai conscience, ne prendra sa pleine envergure qu'à l'aide d'une véritable politique patrimoniale. Dans cette perspective, le label Pays d'art et d'histoire apparaît comme un outil nécessaire à l'épanouissement de notre île. Menée de concert avec les dix communes rétaises, cette politique patrimoniale innovante doit permettre de penser l'Île de Ré comme un ensemble cohérent et de travailler ensemble à travers une approche transversale. Avec une ambition primordiale : que ses habitants puissent la (re)découvrir sous une lumière nouvelle.

Le Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré

Lionel QUILLET

ILE DE Ré

PARTIE 2

Connaître
le passé pour
mieux planifier
l'avenir

1. Vivre la culture d'aujourd'hui **07**
2. Préserver le patrimoine naturel **33**
3. Planifier l'urbanisme
et l'architecture **67**
4. Connaître et protéger
les patrimoines **93**
5. Valoriser les patrimoines
et savoir-faire rélais **133**
6. Créer l'île de demain :
le SCoT de l'île de Ré **159**

CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

IL F DE Ré





1.

VIVRE LA CULTURE D'AUJOURD'HUI

1-1. LES ÉQUIPEMENTS
CULTURELS

1-2. LA POLITIQUE D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE

1- 3. UNE VIE CULTURELLE INTENSE

1- 4. VERS UNE POLITIQUE
CULTURELLE CONCERTÉE

"La culture est la possibilité même de créer,
de renouveler et de partager des valeurs,
le souffle qui accroît la vitalité de l'humanité."

Proverbe africain

La qualité de l'offre patrimoniale et touristique disponible sur l'île de Ré fonde son niveau d'excellence sur l'existence d'un maillage d'équipements culturels d'une grande densité, animés par un réseau d'acteurs dynamiques et efficaces. Ce territoire, peu étendu et marqué par une forte ruralité, se distingue par l'existence d'une vie culturelle diversifiée et relativement intense. Grâce à la richesse de son réseau associatif, l'île de Ré peut se prévaloir, dans toutes les communes qui la composent, d'une programmation artistique et culturelle dense, qui partage et dialogue avec tous les publics.



Contempo'Re Danse, 2011

1.1

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

LE DE Ré Un réseau de bibliothèques dynamique

Outre la commune de Sainte-Marie-de-Ré qui possède une médiathèque, les neuf communes du territoire disposent chacune d'une bibliothèque municipale ou associative. Véritables acteurs culturels de proximité, elles permettent de favoriser la lecture publique et d'animer la vie culturelle des communes tout au long de l'année en organisant de manière régulière des animations autour du livre et de la lecture :

- LECTURES ET LOISIRS D'ARS-EN-RE
- BIBLIOTHEQUE DU BOIS-PLAGE-EN-RÉ
- BIBLIOTHEQUE DE LA COUARDE-SUR-MER
- BIBLIOTHEQUE DE LOIX-EN-RE
- CLUB DE LECTURE DES PORTES-EN-RE
- BIBLIOTHEQUE DE RIVEDOUX-PLAGE
- BIBLIOTHEQUE DE SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES
- BIBLIOTHEQUE DE SAINT-MARTIN-DE-RE
- BIBLIOTHEQUE POUR TOUS DE LA FLOTTE

Une médiathèque au service de ses habitants

Créée par la commune de Sainte-Marie-de-Ré en 2006, la Médiathèque de la Pléiade a pour objectif d'offrir un service public de qualité, accessible et ouvert à tous, générateur de lien social intergénérationnel.

Véritable outil de développement de la lecture et centre culturel de rencontre, la médiathèque attire un nombre de lecteurs croissant, maritais ou originaires des villages voisins. Le prêt de 13 600 documents (livres, magazines, CD) et l'organisation de

manifestations culturelles tout au long de l'année ont permis de fidéliser un grand nombre de personnes et d'inscrire la médiathèque comme un équipement culturel majeur du territoire rétais.

Sur 400 mètres carrés de surface, la médiathèque propose 11 500 documents imprimés, 1 500 CD audio, 33 titres de revues, 200 cédéroms en consultation sur place, ainsi qu'un espace multimédia.



Médiathèque de Sainte-Marie-de-Ré

La Maline : une salle de spectacle et un cinéma à vocation intercommunale

Pendant de nombreuses années et malgré la présence de plusieurs compagnies artistiques sur l'île de Ré, le territoire ne disposait d'aucun lieu dédié au spectacle vivant. Depuis son ouverture en 1993 sur la commune de La Couarde, le succès de La Maline ne s'est jamais démenti. Grâce à une salle pourvue de 275 places assises et 600 places debout, à un hall assez vaste pour accueillir des expositions et à une maison des artistes susceptible de recevoir des artistes confirmés en résidence, La Maline, gérée par l'ARDC (Association Rétaise de Développement Culturel) s'impose désormais comme un acteur incontournable de la vie culturelle rétaise et régionale. Tout au long de l'année, elle propose une double programmation orientée vers le spectacle vivant et le cinéma.

Le spectacle vivant

A raison d'un spectacle par semaine, La Maline contribue à l'éveil, à la sensibilisation et à la découverte du spectacle vivant sous toutes ses formes. Une dizaine de résidences d'artistes par an ouvrent le lieu à différents artistes de notoriété nationale et offrent au public une programmation vivante et éclectique. Une fois par trimestre, des offres à vocation pédagogique délivrent à plus de 1 000 enfants de l'île de Ré une initiation au spectacle vivant.

Le cinéma

La salle de cinéma (275 places) diffuse trois à quatre films par semaine (jusqu'à seize en juillet et août) avec des séances quotidiennes. Sorties nationales, programmation Art et Essai, soirées Ciné-Concert et Ciné-Spectacle, opérations "Collège au cinéma" et "Ecole et cinéma" : La Maline peut se prévaloir d'une programmation cinématographique d'une grande richesse, ouverte à tous les publics. Elle confère à ce centre culturel un rôle essentiel et reconnu de levier éducatif et pédagogique.

Les expositions

Le Hall accueille tout au long de l'année des expositions d'art contemporain et de découverte des cultures du monde.

L'ARDC assume pleinement son rôle social en proposant régulièrement des spectacles à la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré afin d'offrir aux détenus des moments d'évasion, d'émotion et de divertissement.



La Maline, La Couarde-sur-Mer

Un projet pour une seconde salle de cinéma

L'île de Ré ne compte aujourd'hui, avec La Maline, qu'une seule salle de cinéma. Depuis de nombreuses années, la Communauté de Communes s'attache à développer un projet d'ouverture d'un second espace, qui permettrait de densifier la programmation cinématographique et de libérer l'actuelle salle de cinéma, qui sert également à l'organisation de spectacles.

En 2010, la Communauté de Communes a racheté à cet effet un local qui jouxte La Maline, offrant à l'île un espace de 236 mètres carrés pour l'accueil d'une nouvelle salle de projection. Un marché public a été lancé pour la réalisation des travaux qui devraient débiter en 2013, pour une ouverture prévue à la fin de cette même année.

Un nouvel équipement intercommunal pour l'île de Ré

Face à la densité de l'activité culturelle du territoire, la construction d'un nouvel équipement culturel structurant à l'échelle de l'île de Ré s'impose aujourd'hui comme une nécessité. Aussi, le projet de construction d'une salle multi-fonction (salle de conférence, d'exposition, de pratiques artistiques, etc.) a été inscrit dans le SCoT. Ce futur équipement doit cependant faire encore l'objet d'importantes réflexions, notamment sur la définition du site le plus approprié pour sa construction.

Des lieux de formations et de pratiques artistiques

L'école de musique

Située au Bois-Plage-en-Ré, cette école associative propose des formations musicales et instrumentales. Une gamme variée d'instruments y est enseignée : clarinette, trompette, saxophone, basson, trombone, tuba, flûte, guitare, percussions, violon, alto, piano et violoncelle. Des cours de chant, des chorales (adultes et enfants) et des classes d'ensemble sont également proposées. Des classes d'éveil permettent de sensibiliser les enfants à la musique dès l'âge de cinq ans.

Les maisons des associations

Plusieurs salles municipales sont régulièrement mises à la disposition des associations culturelles qui y développent toutes formes d'enseignements et de pratiques artistiques : danse, théâtre, musique, chant, peinture, dessin, etc. La maison des associations de Saint-Martin-de-Ré, la salle des associations de Rivedoux-Plage, le Foyer de Jeunes et d'Education Populaire du Bois-Plage-en-Ré ou d'autres salles polyvalentes sont des lieux privilégiés ouverts aux professionnels et aux bénévoles pour dispenser aux enfants comme aux adultes des formations artistiques de qualité. ■



Ecole de musique, le Bois-Plage-en-Ré



SAINTE-FAMILLE
DES CHALURES

LES PORTES DU RE

Maison du Parc

ARGENTIF

Communauté
municipale
de la Rivière

LOVE

LA LOUANIÈRE SUR MER

LE BOIS

Légende

-  Bibliothèque
-  Médiathèque
-  Cinéma
-  Fontaine de Musique
-  Réserve Naturelle
-  Musées

— Réseau routier principal

— Végétation et surfaces en eau

— Bois et Forêts

— Zones urbaines

- - - - - limite communale



Source:
Cité de Rivière-du-Pas, Communauté municipale de la Rivière, Direction de l'urbanisme
et du développement durable, 2012.
© Communauté municipale de la Rivière, 2012.
Échelle: 1:50 000.
Édition: 15 mai 2012.
Ce document est un produit de la Direction de l'urbanisme et du développement durable.
Tous droits réservés.

1.2

LA POLITIQUE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

LE DE Ré A travers le financement et la mise en œuvre de nombreuses actions, la Communauté de Communes de l'Île de Ré place l'éducation artistique au cœur de ses préoccupations.

Le Projet éducatif local (PEL)

Le Projet Éducatif Local est l'expression de la volonté politique des communes rétaises et de ses partenaires de garantir sur l'ensemble du territoire une cohérence et une complémentarité des actions en direction de l'enfance et la jeunesse. Depuis 2002, la Communauté de Communes de l'Île de Ré mène une démarche visant à rassembler les acteurs éducatifs du territoire autour d'objectifs communs. Si l'école a pour mission de démocratiser l'accès aux savoirs et de former les futurs citoyens, elle ne peut assumer à elle seule cette fonction. D'autres acteurs interviennent auprès de ce public pendant le temps périscolaire et extrascolaire : les centres multi-accueil, les accueils de loisirs, les accueils ados, les structures culturelles, les associations...

Les partenaires et acteurs du PEL :

- L'Éducation Nationale
- La Direction Départementale de Cohésion Sociale (ex DDJS)
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Le Conseil Général de la Charente Maritime
- Les accueils de loisirs
- Les locaux jeunes
- L'association Ré Clé Ré (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, CLAS)
- L'association AMALGAME, association sportive créée par les jeunes

- Les directrices des centres multi-accueil
- L'association ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)
- Les assistantes maternelles de l'Île de Ré
- Les sites d'interprétation et les musées rétais
- L'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP)
- Le Collège les Salières
- L'association parentale "Les Petits Drôles", centre multi-accueil de Sainte-Marie-de-Ré

Le troisième PEL de l'Île de Ré (2010-2013) s'oriente autour de trois objectifs principaux :

- Favoriser l'accès des jeunes aux loisirs et à la culture et les sensibiliser aux questions environnementales,
- Favoriser l'accueil des jeunes enfants et accompagner les parents dans leur fonction éducative,
- Encourager la vie associative locale et favoriser l'accès aux pratiques sportives.

L'accès des jeunes à la culture

De nombreuses actions menées dans le cadre de ce PEL ont pour objectif de favoriser l'accès des jeunes à la culture.

Petite enfance (0-3 ans) :

Depuis 2012, des crédits ont été inscrits sur le budget culturel de la Communauté de Communes en faveur de la petite enfance. Ils permettront de développer l'éveil culturel au sein des centres multi-accueil de l'Île de Ré et du Relais Assistantes Maternelles (RAM). Premier pas d'un projet pluriannuel, cet engagement se poursuivra vers les écoles maternelles du territoire au cours des prochaines années.





Installation artistique de Pierre Surtel, Communauté de Communes de l'île de Ré, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine 2010

Enfance (3-12 ans) :

La Communauté de Communes consacre un budget annuel de 55 000 € aux actions à destination des enfants de 3 à 12 ans. Cette somme permet de financer le transport des enfants des écoles primaires pour des activités sportives et culturelles (transport vers La Maline notamment). En outre, des subventions sont attribuées à La Maline et d'autres associations culturelles ou compagnies artistiques afin de développer des activités et spectacles destinés à ce public.

Adolescence (12-18 ans) :

Le budget consacré aux adolescents dans le cadre du PEL s'élève à 53 000 € par an. Ces financements permettent notamment de financer des projets culturels. Une subvention supplémentaire de 20 000 € est attribuée à La Farandole, association en charge de l'accueil des jeunes sur l'île de Ré. Elle devrait permettre à l'association de proposer aux adolescents des cours de musicologie et de pratique instrumentale. Enfin, la Communauté de Communes finance à hauteur de 17 000 € le collège, notamment afin qu'il organise des sorties et activités culturelles.

Enfin, l'éducation artistique fait partie des objectifs prioritaires inscrits dans la convention qui lie La Maline (Association Rétaise de Développement Culturel) et la Communauté de Communes. L'ensemble des élèves de l'île bénéficie régulièrement de sorties vers la salle de spectacles et le cinéma.

Le développement des arts dans l'espace public

Initié sous la forme d'une expérimentation en 2009, le développement des arts dans l'espace public a été reconnu comme un axe de développement dans le cadre des concertations culturelles territoriales mises en œuvre par la Communauté de Communes en 2009. Cet axe poursuit un double objectif :

- Encourager l'émergence d'une dynamique culturelle en lien avec l'espace public
- Favoriser l'accessibilité à l'offre culturelle en proposant des spectacles gratuits et accessibles à tous.

Dans cette optique, la Communauté de Communes, à chaque fois qu'elle en a l'occasion, propose à des artistes d'intervenir pour animer des manifestations : les Journées européennes du patrimoine, la Fête des associations, la Fête des jeux, les Journées de la Croissance Vertes, les vœux du Président de la Communauté de Communes... ■



ZOOM SUR...

L'ACTION CULTURELLE AUPRÈS DES PUBLICS SPÉCIFIQUES

La prise en compte des publics en situation de handicap

Le Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré mène une politique exemplaire en matière d'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Le musée dispose du Label Tourisme & Handicap grâce aux aménagements et actions développés pour faciliter l'accueil de ce public spécifique dans de bonnes conditions (accès sans obstacles depuis le parking, ascenseur, signalétique et sanitaires adaptés, livrets pédagogiques spécifiques, etc.).

En août 2008, le ministère de la Culture et de la Communication a salué les efforts fournis par la ville de Saint-Martin-de-Ré pour l'accessibilité de son musée municipal en lui décernant le prix Musées pour Tous.

En octobre 2011, le Musée Ernest Cognacq a inauguré une maquette tactile des fortifications Vauban de Saint-Martin-de-Ré réalisée avec le soutien de la Fondation EDF Diversiterre pour faciliter la découverte de ce patrimoine par le public non et mal-voyant.

Culture et Maison Centrale

Depuis 2000, dans le cadre du dispositif Culture/Justice mis en place par le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Justice, et à l'initiative de la Direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes, le Festival international du Film de La Rochelle collabore avec la Maison Centrale de Saint-Martin-de-Ré à travers la production de courts métrages vidéo réalisés par les détenus sous le parrainage de cinéastes (Bertrand van Effenterre, José Varéla, Jean Rubak).

Les films réalisés sont diffusés pendant le Festival (et lors d'autres festivals en France) en présence des détenus réalisateurs et scénaristes. Depuis 2001, douze films ont ainsi été réalisés et diffusés.

Ce projet permet aux détenus de découvrir les techniques audiovisuelles. Il vise aussi l'accompagnement de projets artistiques, et la reconnaissance de ceux-ci par les festivaliers et le monde extérieur.

À l'initiative de la ville de Saint-Martin-de-Ré en partenariat avec le ministère de la Justice, des détenus en fin de peine intégrés à des chantiers-écoles ont participé à la restauration des remparts qui entourent la ville pendant plusieurs années.

Des manifestations culturelles et spectacles sont régulièrement organisés au sein de la Maison Centrale en lien avec la Maline et des collectifs d'artistes subventionnés par la Communauté de Communes.



Maquette tactile des fortifications de Saint-Martin-de-Ré
Musée Ernest Cognacq, Saint-Martin-de-Ré



1.3

UNE VIE CULTURELLE INTENSE

Ile de Ré Un tissu associatif actif

Avec environ 300 associations actives tous domaines confondus, l'Ile de Ré a fait de son tissu associatif particulièrement diversifié et dynamique, une force pour son développement culturel. Bon nombre de ces associations œuvrent dans les domaines de la protection de l'environnement, de la protection du patrimoine et de la culture, offrant au futur Pays d'art et d'histoire de l'Ile de Ré des interlocuteurs et des relais essentiels pour la mise en place d'actions originales et qualitatives sur le territoire.

Les associations environnementales :

- A.E.M.A. (Association syndicale autorisée des étangs et des marais d'Ars-en-Ré)
- Les Amis de l'Ile de Ré (Ars-en-Ré)
- Les Amis du Port de Loix
- Association pour la protection des sites de la Couarde-sur-Mer
- Association de protection des sites de Loix
- Association de protection des sites de Saint-Clément-des-Baleines
- Association des riverains arsais de la forêt de la Combe à l'Eau (Ars-en-Ré)
- Association des riverains portingalais des forêts domaniales (Les Portes-en-Ré)
- Association pour la sauvegarde des sites de la commune des Portes-en-Ré
- L'Avenir du Bois (Le Bois-Plage-en-Ré)
- Le Trait d'union maritais (Sainte-Marie-de-Ré)
- La Ligue de Protection des Oiseaux (Les Portes-en-Ré)

- Nature Environnement 17 (La Rochelle)
- Ré Nature Environnement (Saint-Martin-de-Ré)
- Echo Mer (La Rochelle)

Les associations culturelles et artistiques :

- Accros d'arts (pluridisciplinaire - Saint-Martin-de-Ré)
- Atelier de la Maison des Associations (dessin, peinture, modelage - Saint-Martin-de-Ré)
- Ile Arts et Culture (modelage, peinture - Sainte-Marie-de-Ré)
- Peintres et sculpteurs de l'Ile de Ré (peinture, sculpture - La Flotte)
- Lignes et couleurs (peinture - Saint-Martin-de-Ré)
- Cineph'ile de Ré (cinéma - Loix)
- Kissnot (cinéma - Sainte-Marie-de-Ré)
- Association réthaise des quatre saisons (musique - Le Bois-Plage-en-Ré)
- Festivités portingalaises La Chanterelle (chant - Les Portes-en-Ré)
- Chorale Les Hautes Raïses (chant - Le Bois-Plage-en-Ré)
- Les Frères du Port (chant - Sainte-Marie-de-Ré)
- Les Gaillards des Perthuis (chants marins traditionnels - Ars-en-Ré)



Contempo'Re Danse, 2011

- Harmonie municipale de La Couarde-sur-Mer (musique)
 - Harmonie municipale de La Flotte (musique)
 - Mélodies en Ré (musique - La Flotte)
 - Philharmonie (musique - Ars-en-Ré)
 - Groupe vocal Ré-sonance (chant - Rivedoux-Plage)
 - Batterie-Fanfare du Bucheron (musique - Les Portes-en-Ré)
 - Batterie-Fanfare pour la République (musique - Sainte-Marie-de-Ré)
 - Des Gars du crû (musique - Sainte-Marie-de-Ré)
 - Association porte-voix (musiques actuelles - Rivedoux-Plage)
 - Ré-Label (musiques actuelles - Ars-en-Ré)
 - Les Allumés (danse - Sainte-Marie-de-Ré)
 - Compagnie L'Îlot Théâtre (théâtre - Le Bois-Plage-en-Ré)
 - Compagnie Le Théâtre d'Aurina (théâtre - La Flotte)
 - Thélième, théâtre et lieux de mémoire (théâtre - Sainte-Marie-de-Ré)
 - Théâtre Artaban (Association rétaise de théâtre amateur bénévole et d'animation) (théâtre - Le Bois-Plage-en-Ré)
 - Les Marmofolies de Donin (spectacle jeune public - Saint-Martin-de-Ré)
 - Ophidie Circus (cirque - Le Bois-Plage-en-Ré)
 - Ka Association (pluridisciplinaire - Rivedoux-Plage)
- Les associations patrimoniales :**
- Association des amis du patrimoine maritime naviguant rétais (Ars-en-Ré)
 - Association des amis du Musée Ernest Cognacq (Saint-Martin-de-Ré)
 - Les amis des fortifications de Saint-Martin-de-Ré (Saint-Martin-de-Ré)
 - Saint-Martin Sauvegarde (Saint-Martin-de-Ré)
 - L'étoile de Vauban (Saint-Martin-de-Ré)
 - Flotille en Pertuis (La Flotte)
 - Association pour la protection du patrimoine portingalais (Les Portes-en-Ré)
 - ADEPIR - Association pour la défense des écluses à poissons de l'Île de Ré (Sainte-Marie-de-Ré)
 - Groupement d'Etudes Rétaises (Sainte-Marie-de-Ré)



Jazz au Phare, 2011



Ré Majeure, 2011

Les festivals et manifestations culturelles

Musique en Ré

Depuis 25 ans, ce festival de musique classique et symphonique offre au public plus d'une dizaine de concerts par an. Inscrit dans le cadre du festival "Sites en scène" organisé par le Conseil Général de la Charente-Maritime et dont la vocation consiste à présenter des manifestations susceptibles de mettre en valeur un site remarquable, "Musique en Ré" se produit alternativement sur le port de Rivedoux, la place de l'église de Loix, les fortifications Vauban de Saint-Martin-de-Ré ou encore la place de l'église de Sainte-Marie. Soutenu par la Communauté de Communes, "Musique en Ré" se déroule en juillet et août et rassemble un public nombreux autour de musiciens talentueux et reconnus.

Jazz en Ré

Créé en 1998, le festival de jazz de Saint-Martin-de-Ré est aujourd'hui un grand rendez-vous estival pour les amateurs de jazz. A la fin du mois d'août et pendant cinq soirées gratuites, le port de Saint-Martin-de-Ré, les rues de la ville et le parking de la Courtine se transforment en scènes de plein air. Les formations régionales y côtoient désormais des artistes de renommée nationale et internationale.

Riv' jazz

Cette jeune manifestation organisée en juillet à Rivedoux se veut un carrefour de rencontres et d'échanges pour les musiciens de jazz amateurs. Une douzaine de groupes se succèdent pendant trois jours sur une scène en plein air installée au centre du village. Grâce à l'entrée libre et gratuite, le festival sensibilise un large public à la découverte de la musique jazz.

Ré Majeure

Né en 2011, le festival Ré Majeure doit son existence à l'heureuse initiative du chef d'orchestre Marc Minkowski. Après avoir été parmi l'un des pionniers de l'aventure baroque, puis s'être ouvert avec autant d'aisance au répertoire classique et moderne qu'il dirige sur les scènes les plus prestigieuses, le chef d'orchestre, amoureux de l'Île de Ré, a décidé de transmettre

sa passion à travers l'organisation d'un festival. Avec l'aide logistique de La Maline et de La Coursive, scène nationale de La Rochelle, le festival s'est déployé dans plusieurs lieux découverts au hasard des promenades : le gymnase d'Ars-en-Ré, la salle communautaire de la Communauté de Communes, la salle des fêtes et la cour du jardin de l'Hôtel de Clerjotte à Saint-Martin-de-Ré, La Maline à La Couarde-sur-Mer, les églises de La Flotte et de Loix.

Jazz au Phare

Le dernier né des festivals de jazz de la Charente-Maritime a été créé en 2010 et se déroule au mois d'août. Dans le cadre splendide du site du Phare des Baleines, il offre une programmation prestigieuse à un public nombreux.

Chants du monde, chants sacrés

Chaque année, en juillet, août et octobre, des concerts gratuits de musique vocale avec ou sans accompagnement instrumental, sont donnés dans l'église de Loix. L'association organisatrice, animée par des professionnels du chant classique, œuvre pour la diffusion du chant sous toute ses formes (chorales, ensembles vocaux, solistes...).

La Fête des musiques de l'Île de Ré

Dans un village différent chaque année, les harmonies et les fanfares de l'Île de Ré se retrouvent en août pour offrir aux habitants et aux touristes une ambiance rythmée et festive.

Les Nuits Romanes d'Ars-en-Ré

Lancées en 2005 par la Région Poitou-Charentes, les Nuits Romanes connaissent au fil des éditions un enthousiasme populaire grandissant. Alliant patrimoine et création, ce festival régional a pour vocation, durant tout l'été, de faire découvrir ou redécouvrir les joyaux architecturaux de la région en les faisant entrer en dialogue avec des concerts de musique et du spectacle vivant. Dans ce cadre, l'église romane d'Ars-en-Ré accueille chaque année un événement mêlant guitare, danse, arts de la rue et mise en lumière de l'édifice. Pour la première fois en 2012, l'abbaye des Châteliers sera le théâtre d'une nuit romane.



Philippe Villa et Eleonora Pasquali,
Journées européennes du patrimoine, 2010

Printemps musical en Ré

Récemment créé dans le but de présenter au public mélomane de tous âges des programmes de musique classique de qualité, ce festival établit des liens avec des associations culturelles locales, en particulier l'école de musique. Organisé au mois d'avril, il participe au développement d'un tourisme de qualité en dehors de la saison estivale.

Passe Portes

Créé en 2008 sur la commune des Portes-en-Ré, ce festival de théâtre organisé au mois de juin, a pour objectif de présenter au public comme aux professionnels, des artistes confirmés ainsi que des nouveaux talents du monde du théâtre. Un prix est décerné à une jeune compagnie et permet à l'heureuse élue de créer un spectacle présenté l'année suivante dans le cadre du festival, faisant de Passe-Portes un véritable tremplin pour les jeunes artistes.

L'île aux Livres

Né en 2007, le Salon du Livre de l'île de Ré se déroule chaque année au mois d'août, sur la commune du Bois-Plage-en-Ré. En rassemblant des invités prestigieux et des auteurs régionaux, il favorise la rencontre entre des auteurs talentueux et un public toujours adepte des plaisirs de la lecture.

Bulles de Ré

La toute première édition du festival de bande-dessinée de l'île de Ré s'est déroulée en août 2011, sous un chapiteau installé dans le Parc de la Barquette à Saint-Martin-de-Ré. Imaginé par une association de passionnés, il a invité le public à la rencontre des auteurs et au partage des enthousiasmes : dédicaces, expositions, activités, concours et autres ateliers de dessins pour enfants ont fait le bonheur des amateurs de BD.

La Fête des bibliothèques

Cet événement intercommunal investit chaque année, en octobre, un village différent. Les bibliothèques de l'île adoptent un thème fédérateur et créateur de lien entre les acteurs du développement de la lecture du territoire, et invitent un auteur



Les arts de la rue et du cirque débarquent
dans l'île de Ré, 2011

sensible au thème choisi. Chaque édition rassemble 2 000 participants, auteurs, professionnels du livre et Rétais, tous passionnés et mobilisés par la connaissance de la littérature et sa diffusion.

Les Art's à la plage

Le temps d'une journée du mois d'août, les peintres amateurs et professionnels de l'île de Ré se rassemblent sur la plage sud de Rivedoux-Plage pour exposer leurs toiles et se faire connaître des vacanciers.

Les Jeudis des peintres

Depuis dix ans, les jeudis estivaux de Saint-Martin-de-Ré (de mi-juin à mi-septembre) sont consacrés à la création picturale. Peintres amateurs et professionnels de l'île de Ré et de la région créent, exposent et vendent leurs œuvres dans le village.

Journée des peintres

Chaque 15 août, le village de Loix devient la muse de tous les artistes. L'espace d'une journée, le village accueille plus de 150 peintres sur la place de l'église, dans les venelles et sur le port, venus à Loix pour immortaliser lumières, couleurs et paysages.

Les arts de la rue et les arts du cirque débarquent sur l'île de Ré

Organisée tous les deux ans par la Communauté de Communes de l'île de Ré, l'Union Nationale du Sport Scolaire de Charente-Maritime (UNSS 17), la mairie de Saint-Martin-de-Ré et le collège Les Salières, cette opération met à l'honneur les arts de la rue et du cirque dans une programmation festive et originale. Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tous.

La Fête des associations

Organisée chaque année au mois de septembre pour permettre aux associations et aux habitants de se rencontrer, la Fête des associations est un temps fort de la rentrée. La Communauté de Communes profite de l'événement pour proposer des spectacles tous publics (fanfares, arts de la rue, arts du cirque). ■



1.4

VERS UNE POLITIQUE CULTURELLE CONCERTÉE

ILE DE Ré Les concertations culturelles

L'Ile de Ré se caractérise par son fort dynamisme culturel lié à la présence d'équipements structurants et à un tissu associatif très actif. Pourtant, il est récemment apparu nécessaire d'identifier les problématiques et les enjeux propres à ce territoire et de mieux cerner les attentes de la population. L'ambition des élus communautaires consiste ainsi à définir une stratégie de développement culturel et à clarifier le rôle de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré en matière de soutien technique et financier, d'accompagnement de projets, de médiation et de coordination.

Pendant plus d'un an, les concertations culturelles menées par le médiateur culturel de l'Ile de Ré ont permis de déterminer de grandes orientations et des choix en matière de politique culturelle, de définir le plan d'action nécessaire pour en assurer la mise en œuvre et d'élaborer des outils méthodologiques pertinents.

Dans le cadre d'une démarche participative, ces concertations ont associé les élus de la Communauté de Communes, le Conseil de Développement et les acteurs culturels du territoire (professionnels et associations). Des groupes de travail se sont réunis au cours de 12 réunions organisées du 9 décembre 2009 au 10 mai 2010.

Le travail a été rythmé par quatre étapes principales :

- Réalisation d'un diagnostic "partagé"
- Hiérarchisation des enjeux
- Définition des axes de développement
- Elaboration d'un programme d'actions



Musique en Ré, 2010

Le diagnostic

Les groupes de travail ont abouti au diagnostic suivant :

I. Un Pays marqué par une identité forte

A. Eléments de définition

- Le territoire est caractérisé par un riche passé militaire, religieux et touristique.
- L'île de Ré est un territoire de tradition rurale. Son caractère insulaire lui confère en outre une dimension maritime.
- Cette histoire a laissé un héritage remarquable :
 - Un patrimoine architectural diversifié
 - Un patrimoine naturel préservé
 - Un patrimoine immatériel vivant
- Le Pays de l'île de Ré a une tradition culturelle ancienne.
- L'identité rétaise évolue.

B. Une importante dynamique culturelle

- Le Pays de l'île de Ré peut compter sur un éventail très large et très impliqué d'acteurs culturels.
- Les communes et la Communauté de Communes soutiennent le secteur culturel.
- Le territoire bénéficie d'un bon niveau d'équipement.

C. Impact des mutations sociales et démographiques

- Le solde naturel négatif et l'arrivée massive de jeunes retraités favorisent :
 - La croissance démographique du territoire, qui offre des potentialités importantes en termes de politique des publics.
 - Le vieillissement de la population.
- Le niveau des revenus sur l'île de Ré est nettement supérieur au niveau des revenus du continent. Cette tendance ne doit cependant pas masquer une réalité sociale parfois difficile pour une partie non négligeable de la population (précarité, difficultés de logement...). Conséquence : l'accès à la culture n'est pas le même pour tous.

II. Problématiques et enjeux

A. Des facteurs de déséquilibres

- **Problématique 1** Une répartition inégale de l'offre culturelle :
 - Le poids de la saisonnalité a une forte incidence sur la répartition de l'offre entre période estivale et période hivernale.
 - L'offre culturelle et le niveau d'équipement sont moins importants dans le canton nord que dans le canton sud (conséquence de la variation des densités de population).
- **Problématique 2** Un manque de coopération et de travail en réseau.
 - Un déficit de coopération.
 - Une logique concurrentielle.
- **Problématique 3** Des lacunes dans la mise en place des dispositifs de communication.

B. Des enjeux de territoire

- **Enjeu n° 1** Lutter contre les déséquilibres, en apportant davantage de cohérence et de lisibilité
- **Enjeu n° 2** Améliorer les conditions d'accès des publics à l'offre culturelle
- **Enjeu n° 3** Soutenir la création
- **Enjeu n° 4** Développer les équipements structurants et renforcer les réseaux

Le schéma de développement culturel :

Le diagnostic réalisé et le travail de concertation ont conduit à l'élaboration d'un schéma de développement culturel dont la mise en œuvre a commencé en 2011 :

Propositions pour une politique culturelle intercommunale - 4 axes/16 actions

Axe 1 Apporter plus de cohérence dans l'offre culturelle		Axe 2 Mieux accompagner les projets		Axe 3 Améliorer l'accessibilité à l'offre culturelle		Axe 4 Renforcer le maillage du territoire	
ACTIONS 2011 1. Maintenir des rencontres régulières entre acteurs culturels : <ul style="list-style-type: none"> ■ Conserver la dynamique des concertations ■ Favoriser la mutualisation et la cohérence des projets 		ACTIONS 2011 1. Formaliser les critères d'attribution des subventions : <ul style="list-style-type: none"> ■ Intégrer les enjeux identifiés lors des concertations ■ Définir la notion d'intérêt communautaire 		ACTIONS 2011 1. Poursuivre le développement des arts dans l'espace public : <ul style="list-style-type: none"> ■ Programmation culturelle (fête des associations, journées du patrimoine) ■ Accueil de compagnies en résidence, travail avec la population 		ACTIONS 2011 1. Maintenir un enseignement musical sur l'Ile de Ré	
2011 2. Rédiger une charte de bonnes pratiques : <ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence ■ Mutualisation ■ Accessibilité 		2011 2. Aider la création : <ul style="list-style-type: none"> ■ Définir des critères et un mode d'évaluation ■ Élaborer un dispositif d'aide 		2011 2. Encourager le développement d'actions culturelles en faveur des publics jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ■ Favoriser les projets en direction des jeunes ■ Travailler avec les écoles et les accueils de loisirs 		2011/2014 2. Renforcer le réseau des musées et des Maisons de Pays : <ul style="list-style-type: none"> ■ Travailler la cohérence de l'offre dans le cadre de la démarche PAH et du PEL 	
2012 3. Labelliser les manifestations respectueuses de la charte <ul style="list-style-type: none"> ■ Convention d'objectifs pluriannuelle ■ Soutien financier 		2012 3. Développer le parc de matériel : <ul style="list-style-type: none"> ■ Répertoire l'existant (salles, matériel) ■ Développer un parc au service des associations 		2012 3. Initier de nouveaux dispositifs pour favoriser l'accès à l'offre culturelle (Ex. : Pass' culture)		2013/2014 3. Renforcer le réseau des bibliothèques : <ul style="list-style-type: none"> ■ Réflexion autour d'outils adaptés (ex. : réseau informatique) 	
HORIZON 2012 4. Créer un portail informatique des associations de l'Ile de Ré : <ul style="list-style-type: none"> ■ Planning des manifestations ■ Ressources en ligne (lieux, matériel, contacts...) ■ Aide au montage de projets... 		2012 4. Améliorer les financements : <ul style="list-style-type: none"> ■ Augmenter l'enveloppe crédits manifestations (CRDD) 		2012/2013 4. Développer des projets en lien avec les priorités culturelles régionales (Ex. : musiques actuelles)		2013/2014 4. Créer un nouvel équipement culturel : <ul style="list-style-type: none"> ■ Grande polyvalence ■ Espaces dédiés aux artistes et aux associations 	

Les concertations en chiffres :

- 21 réunions
- 120 pages de témoignages
- 50 participants

Enjeux identifiés lors des concertations :

- Lutter contre les déséquilibres, apporter plus de cohérence et de lisibilité
- Améliorer les conditions d'accès des publics à l'offre culturelle
- Soutenir la création
- Développer les équipements structurants et renforcer les réseaux

Les premières actions mises en œuvre :

Axe 1 : Apporter plus de cohérence dans l'offre culturelle

■ Les rencontres entre les acteurs se sont poursuivies grâce à l'organisation par la Communauté de Communes de deux forums des associations culturelles en 2011. Ces rencontres semestrielles vont désormais être reconduites chaque année.

Axe 2 : Mieux accompagner les projets

■ Les critères d'attribution des subventions culturelles de la Communauté de Communes ont été revus pour pouvoir intégrer les problématiques identifiées lors des concertations culturelles. Les nouvelles manifestations devront par exemple être organisées en dehors de la saison estivale pour pouvoir prétendre à un soutien de la Communauté de Communes.

■ En 2011, un inventaire du matériel scénique présent sur le territoire a été réalisé. Un nouveau parc de matériel géré par une association de réinsertion (La Verdinière) a été développé par la Communauté de Communes pour permettre aux associations culturelles de l'île de Ré de bénéficier de matériel scénique à un prix de location symbolique.

Axe 3 : Améliorer l'accessibilité à l'offre culturelle

■ Le développement des arts dans l'espace public a été poursuivi : accueil d'un collectif d'artistes à la Communauté de Communes pendant les Journées européennes du patrimoine 2011, renouvellement de l'opération "les Arts de la rue et du cirque débarquent sur l'île de Ré"...

Axe 4 : Renforcer le maillage du territoire

■ Le renforcement du réseau des musées et sites d'interprétation thématiques a été poursuivi en 2011 dans le cadre du Plan Educatif Local et de la candidature au label Pays d'art et d'histoire.

■ L'inscription d'un projet de nouvel équipement culturel a été intégrée dans le SCoT.



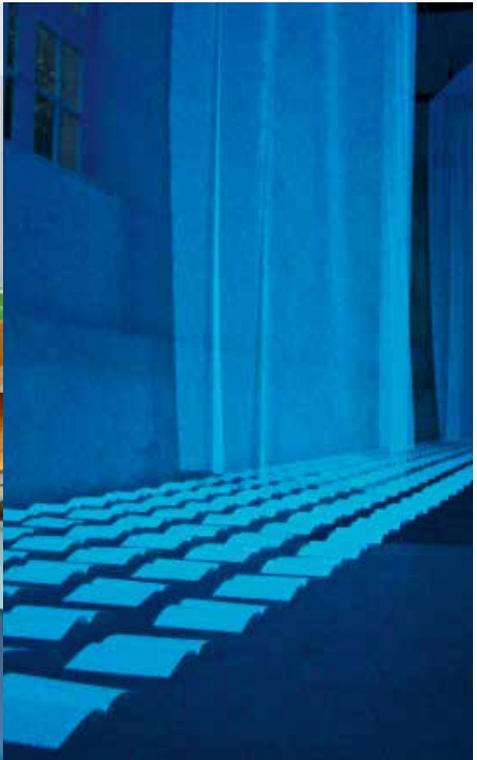
Les arts de la rue et du cirque débarquent dans l'île de Ré, 2011



SYNTHÈSE ET ENJEUX

Au regard du poids relativement modeste de son étendue géographique et de son potentiel démographique, l'île de Ré a su dessiner un maillage culturel d'une force et d'un dynamisme remarquables. La genèse de la politique de développement culturel rétaise laisse naturellement apparaître, dès ses débuts, une logique de projet appliquée à l'échelle communale. Aujourd'hui, c'est une toute autre manière de penser la vie culturelle qui fait jour : l'échelle insulaire, conçue dans sa globalité, est devenue le dénominateur commun d'une politique culturelle dont l'ambition avouée est celle d'une offre complète, cohérente et juste, accessible à tous les publics présents, à titre saisonnier ou non, sur l'île. Les récentes concertations ont ainsi abouti à un schéma de développement culturel faisant office, pour la première fois sur ce territoire, d'un cadre structurant pour une politique culturelle commune et partagée. C'est dans cette même logique de cohérence et de cohésion territoriales que le Pays d'art et d'histoire s'imposera comme un élément essentiel et une étape décisive pour l'avenir de la culture sur l'île de Ré.







CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ILE DE Ré

2.

PRÉSERVER LE PATRIMOINE NATUREL

2-1. DES ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT INTERNATIONAL

2-2. Législation et organismes
nationaux : un cadre pour
la protection du patrimoine
naturel rétais

2-3. Spécificités insulaires : des
mesures de protection locales

"Une île est par définition fragile, nomade. Tout le monde a peur qu'elle se dissolve à un moment donné ou parte à la dérive."

Erik Orsenna, écrivain

La configuration géographique du territoire insulaire et les activités humaines qui s'y sont développées ont contribué à la formation d'un paysage et d'un patrimoine naturel d'une profonde richesse. A partir des années 1970, la prise de conscience générale de la nécessité de préserver l'environnement a donné lieu aux premières mesures de protection sur l'île. Poursuivie jusqu'à aujourd'hui, la politique de protection des espaces naturels a permis à l'ensemble du territoire insulaire d'être couvert par plusieurs règles environnementales.

Certaines zones particulièrement fragiles où terre et mer se côtoient et parfois se confondent, comme celles du Fier d'Ars et de la fosse de Loix, bénéficient de mesures permettant à la fois de protéger et maintenir une faune et une flore exceptionnelles, de limiter voire d'interdire les interventions humaines, mais aussi de valoriser des ressources rares auprès du public. La Trame verte et bleue, mesure phare du Grenelle de l'environnement, trouve dans l'île de Ré où terre et mer sont étroitement liées, une parfaite application, encourageant les élus à traiter les enjeux environnementaux dans toute leur diversité et leur complémentarité.



Le Défend, site classé, Rivedoux-Plage

2.1

DES ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT INTERNATIONAL

L'ILE DE Ré Le Fier d'Ars, inscrit au titre de la convention Ramsar

Les zones humides, dont la richesse forme un patrimoine naturel exceptionnel, remplissent de multiples fonctions sociales et culturelles (détente, loisirs, pêche), hydrologiques (prévention des inondations, épurations des eaux), biologiques (refuge d'espèces animales et végétales) ou encore économiques (production de sel, coquillages...). La convention de Ramsar, traité intergouvernemental sur les zones humides d'importance internationale, a été créée pour servir de cadre à l'action nationale et à la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Négocié tout au long des années 1960 par des pays et des organisations non gouvernementales préoccupés par la dégradation croissante des zones humides servant d'habitat aux oiseaux d'eau migrateurs, le traité a été adopté dans la ville iranienne de Ramsar en 1971, et est entré en vigueur en 1975. La Convention est le seul traité mondial du domaine de l'environnement portant sur un écosystème particulier et dont les pays membres couvrent toutes les zones géographiques de la planète.

En ratifiant la convention, les États s'engagent à mener une politique d'utilisation rationnelle et durable des zones humides. Ils s'engagent en particulier à :

- identifier au niveau national des zones humides dites d'importance internationale ;
- préserver leurs zones humides dans le cadre de l'aménagement du territoire, à travers des politiques et des législations pertinentes, des mesures de gestion et d'éducation du public ;
- coopérer au niveau international en vue de garantir une gestion durable des zones humides.

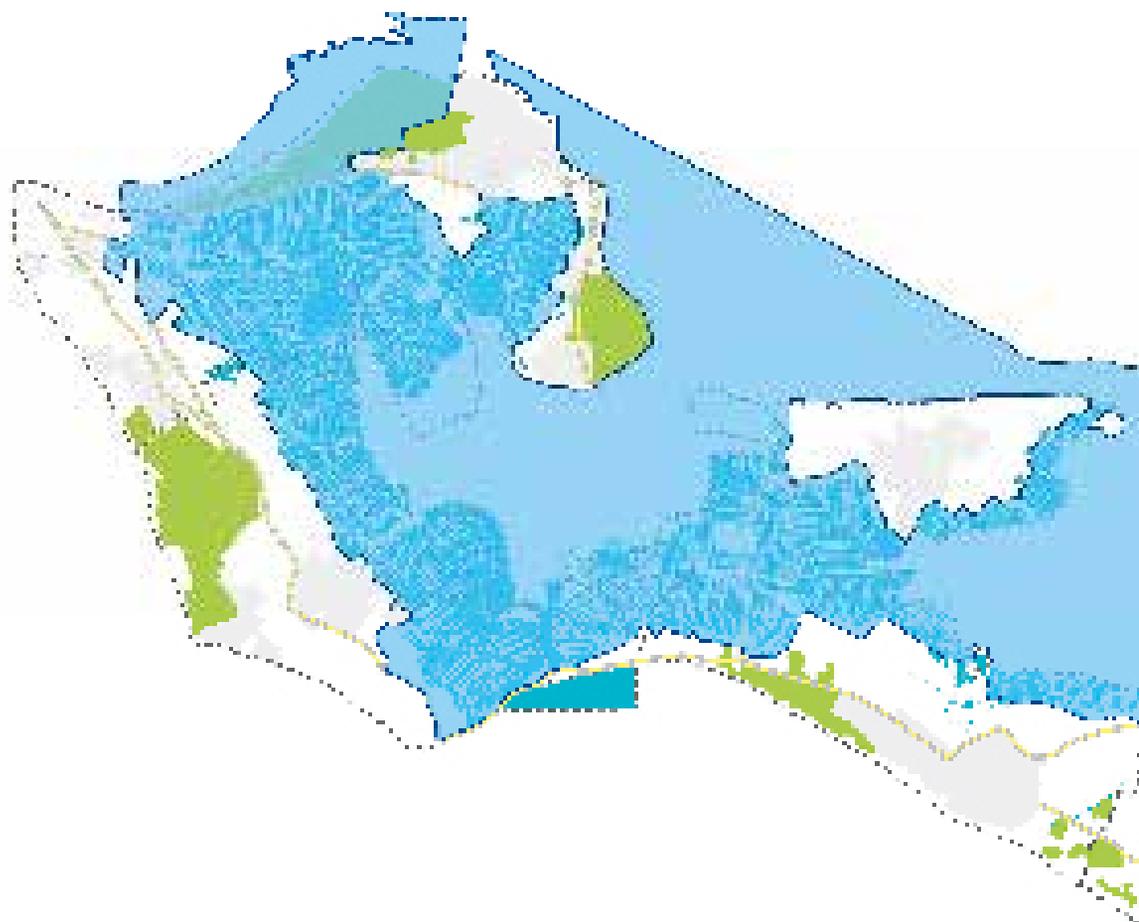
Lorsqu'un pays désigne un site au titre de la convention de Ramsar, il lui attribue un label international qui récompense et valorise les actions de gestion durable de cette zone, et encourage ceux qui les mettent en œuvre. Ce label traduit une prise de conscience essentielle sur la valeur de la zone humide et matérialise un engagement politique sur le long terme en sa faveur. Elle permet non seulement de valoriser, au plan national

comme au plan international, les démarches de protection des zones humides mais aussi de constituer un réseau international de gestionnaires de zones humides. Il appartient alors aux pouvoirs publics, aux acteurs socio-économiques, ainsi qu'à chaque habitant ou usager qui fait vivre, gère ou exploite la zone humide, de conserver de manière pérenne ce milieu rare et donc précieux, d'un grand intérêt environnemental.

A l'initiative de la Communauté de Communes de l'île de Ré, le Fier d'Ars a été inscrit sur la liste des sites Ramsar le 2 février 2003 (22^e site Ramsar français et premier du département de la Charente-Maritime). Sur une superficie de 4 452 hectares, cet ensemble littoral associe les grandes vasières et bancs de sable du Fier d'Ars et de la fosse de Loix. Il forme une mosaïque très diversifiée de milieux : marais salants, marais doux, bassins d'aquacultures, prairies. Le site comprend également un massif dunaire partiellement boisé, ainsi qu'un ensemble de côtes et d'estrans rocheux et sableux. Titulaire du label, la Communauté de Communes gère le site en lien avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Une association des gestionnaires du site Ramsar rassemble par ailleurs les signataires d'une charte d'engagement, veillant au respect des règles de conduite à tenir au sein de cet environnement protégé.



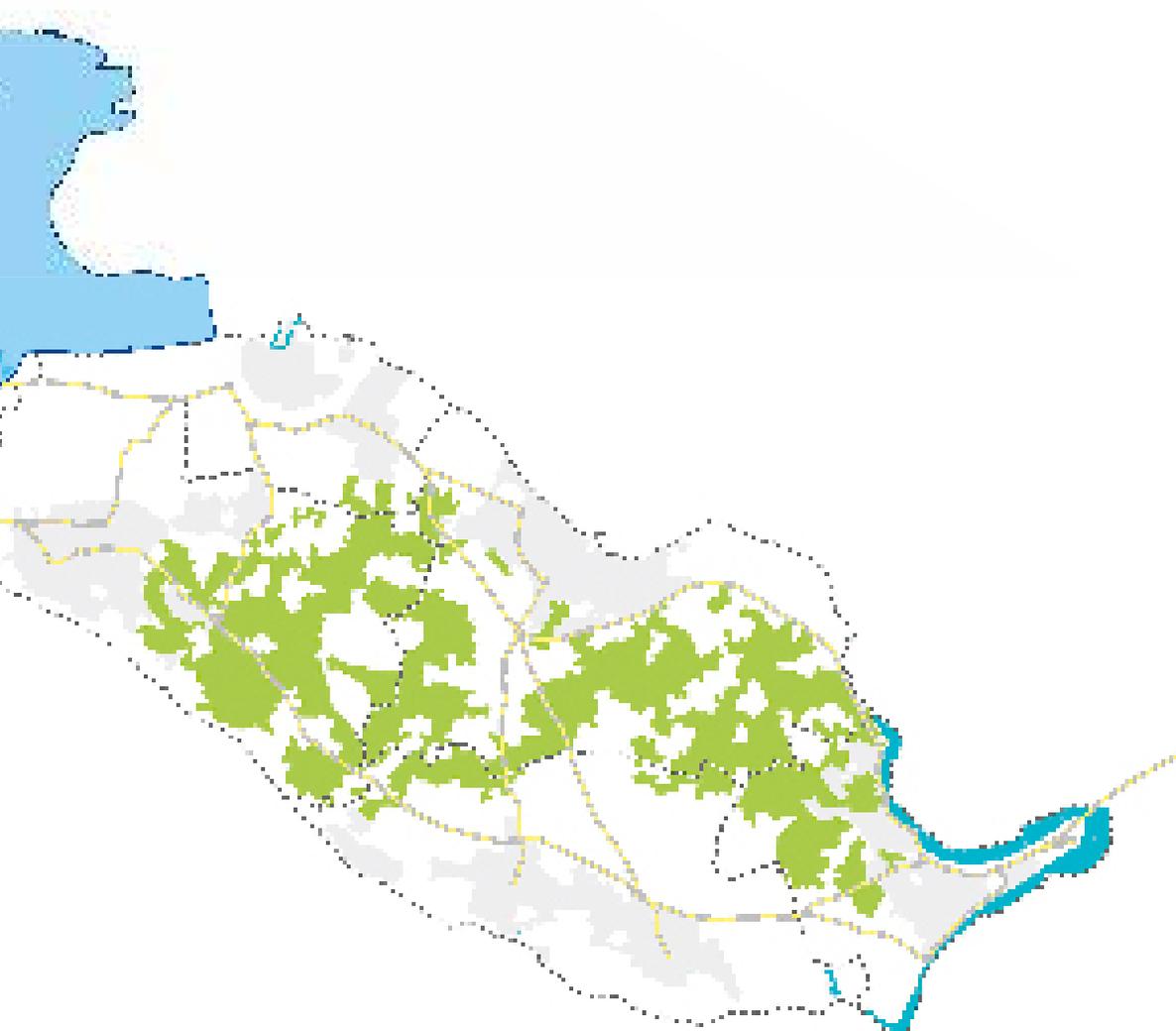
Marais, Ars-en-Ré



Légende

 SIA RMBRA

SITE RAMSAR DU FIER D'ARS SUR L'ILE DE RÉ



0 1 25 50

Le réseau Natura 2000

En 1992, au "sommet de la Terre" de Rio de Janeiro, l'Union européenne s'est engagée à enrayer la perte de la biodiversité sur ses territoires en créant un réseau de sites écologiques nommé Natura 2000. Avec près de 25 000 sites terrestres et marins, il s'agit du plus vaste maillage de sites protégés au monde.

Le réseau Natura 2000 comprend des sites naturels possédant une grande valeur patrimoniale par les espèces faunistiques et floristiques qu'ils abritent. Ce réseau s'appuie sur l'application des deux directives "Oiseaux et Habitats" de 1979 et 1992 qui mettent en place deux types de zones : les Zones de Protection Spéciale (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC).

Les Zones de Protection Spéciale s'appuient sur les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Les ZICO constituent un inventaire scientifique dressé en application d'un programme international visant à recenser les zones les plus favorables pour la conservation des oiseaux sauvages. L'Anse du Fier d'Ars fait l'objet d'une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux, qui s'étend sur 4 562 hectares.

Les Zones Spéciales de Conservation s'appuient quant à elles sur l'inscription des Sites d'Importance Communautaire (SIC) pour l'Union Européenne. Lorsque son document d'objectif est achevé et approuvé, un Site d'Importance Communautaire devient, par arrêté ministériel, une Zone Spéciale de Conservation. Trois SIC et deux ZPS sont présents sur le territoire insulaire.

■ Les Sites d'Importance Communautaire (préalables aux futures Zones Spéciales de Conservation) :

"Ile de Ré : Fier d'Ars" (3 887 hectares) : ce site a été proposé comme SIC en avril 2002. Huit habitats naturels sont répertoriés, dont deux prioritaires (les lagunes côtières et les dunes côtières fixées à végétation herbacée), ainsi qu'une espèce de plante prioritaire : la cynoglosse des dunes.

"Ile de Ré : Dunes et Forêts littorales" (533 hectares) : ce site a été proposé comme SIC en avril 2002. Il se compose de forêts

de résineux à 59 %, de dunes, plages de sables et machair à 23 %, de prairies à 12 %, d'autres terres arables à 5 %, de forêt artificielle en monoculture à 1 % et de galets, falaises maritimes et îlots. Six habitats naturels sont recensés, dont deux prioritaires : les dunes avec forêts et les dunes côtières fixées à végétation herbacée. Est recensée également une espèce de plante prioritaire : la cynoglosse des dunes.

"Pertuis Charentais" (456 027 hectares) : ce site beaucoup plus étendu a été proposé comme SIC en mars 1999. Il est composé à 96 % de mer et bras de mer, et à 4 % de rivières et estuaires soumis à la marée, vasières, bancs de sable et lagunes. Huit habitats naturels sont présents : bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine, grandes criques et baies peu profondes, récifs, végétation annuelle des laissés de mer, estuaires, replats boueux ou sableux exondés à marée basse, végétations pionnières et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses, grottes marines submergées ou semi-submergées. On recense également neuf espèces animales : des mammifères comme le Grand Dauphin, le Marsouin et le Phoque Gris et des poissons : l'aloise feinte, l'esturgeon (espèce prioritaire), la Grande Aloise, la Lamproie de rivière, la Lamproie marine et le Saumon Atlantique.

■ Les Zones de Protection Spéciale :

"Anse du Fier d'Ars-en-Ré" (4 452 hectares dont 2 384 hectares de superficie marine) : ce site a été classé en septembre 1986. 73 espèces d'oiseaux sont présentes en étape migratoire, reproduction ou hivernage, dont 51 font l'objet de mesures de conservation spéciale concernant leur habitat.

"Pertuis Charentais – Rochebonne" (819 258 hectares) : ce site a été classé en ZPS en octobre 2008. Il est composé à 98 % de mer et bras de mer, et à 2 % de rivières et estuaires soumis à la marée, vasières, bancs de sable et lagunes. Trente espèces d'oiseaux fréquentent le site. ■

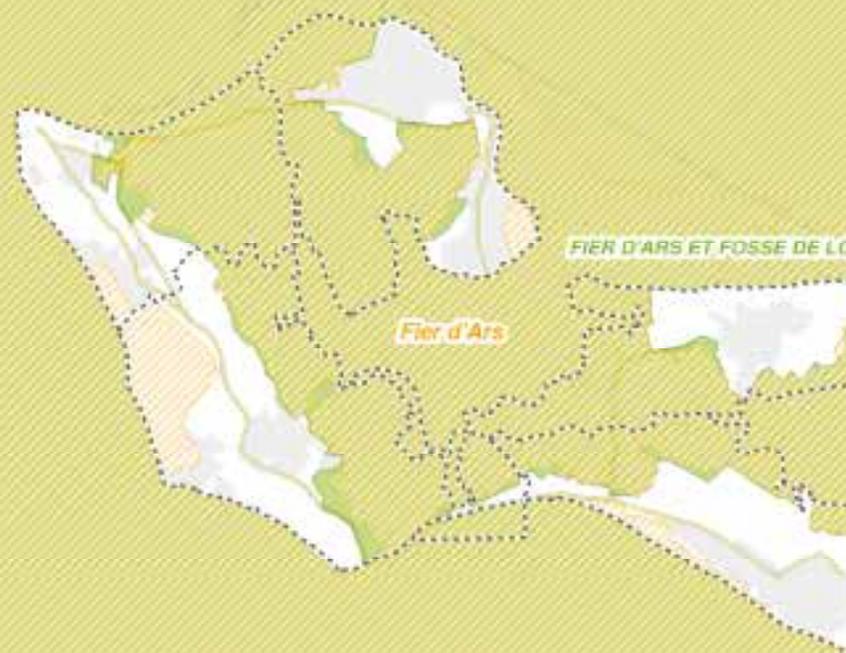
LA FAUNE



Mouette dans un marais des Portes-en-Ré



Tournepierres à collier sur une plage de Sainte-Marie-de-Ré



Légende

-  ZSC
-  ZPS

Pertuis Charentais



LES SITES NATURA 2000 SUR L'ILE DE RÉ



2.2

LÉGISLATION ET ORGANISMES NATIONAUX : UN CADRE POUR LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL RÉTAIS

LE DE Ré Sites inscrits et sites classés

Les sites inscrits et classés désignent des sites naturels dont l'intérêt paysager, artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque justifie un suivi qualitatif et une autorisation pour tous travaux ou aménagements qui pourraient modifier l'état ou l'apparence du territoire protégé (loi du 2 mai 1930). L'inscription constitue une garantie minimale de protection. Elle est la reconnaissance de l'intérêt d'un site dont l'évolution demande une vigilance toute particulière. C'est un premier niveau de protection pouvant conduire à un classement. Ce dernier correspond à un niveau de protection élevé destiné à conserver les sites riches d'une valeur patrimoniale exceptionnelle ou remarquable.

En site classé, toute modification de l'état ou de l'aspect du site est soumis à une autorisation spéciale, émanant soit du préfet, soit du ministre chargé des sites après consultation d'une commission départementale, préalablement à la délivrance des autorisations de droit commun. Les activités qui n'ont pas d'impact durable sur l'aspect du site telles que la chasse, la pêche ou l'agriculture, continuent à s'exercer librement. Le camping, la création de terrains de caravaning ainsi que l'installation de villages de vacances sont interdits, sauf dérogation spéciale accordée par le ministre chargé des sites. Les nouveaux réseaux téléphoniques et électriques doivent faire l'objet d'un enfouissement, sauf cas particuliers liés à des raisons techniques. La publicité est totalement interdite sur les monuments naturels et sites classés.

En site inscrit, les demandes d'autorisation de travaux susceptibles d'affecter l'espace sont soumises à l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) qui émet un avis simple, sauf pour les travaux de démolition qui sont soumis à un avis conforme. Sauf dérogation du Préfet après avis de l'Architecte des Bâtiments de France et éventuellement de la commission départementale des sites, perspectives et paysages, le camping, de même que l'installation de villages de vacances, sont interdits. L'affichage et la publicité sont interdits dans les sites inscrits situés à l'intérieur des agglomérations (loi n° 79-1150 du 29 décembre 1979).

L'ensemble de l'île de Ré est en site inscrit depuis le 23 novembre 1979 et cinq zones se situent en site classé (80 % du territoire) :

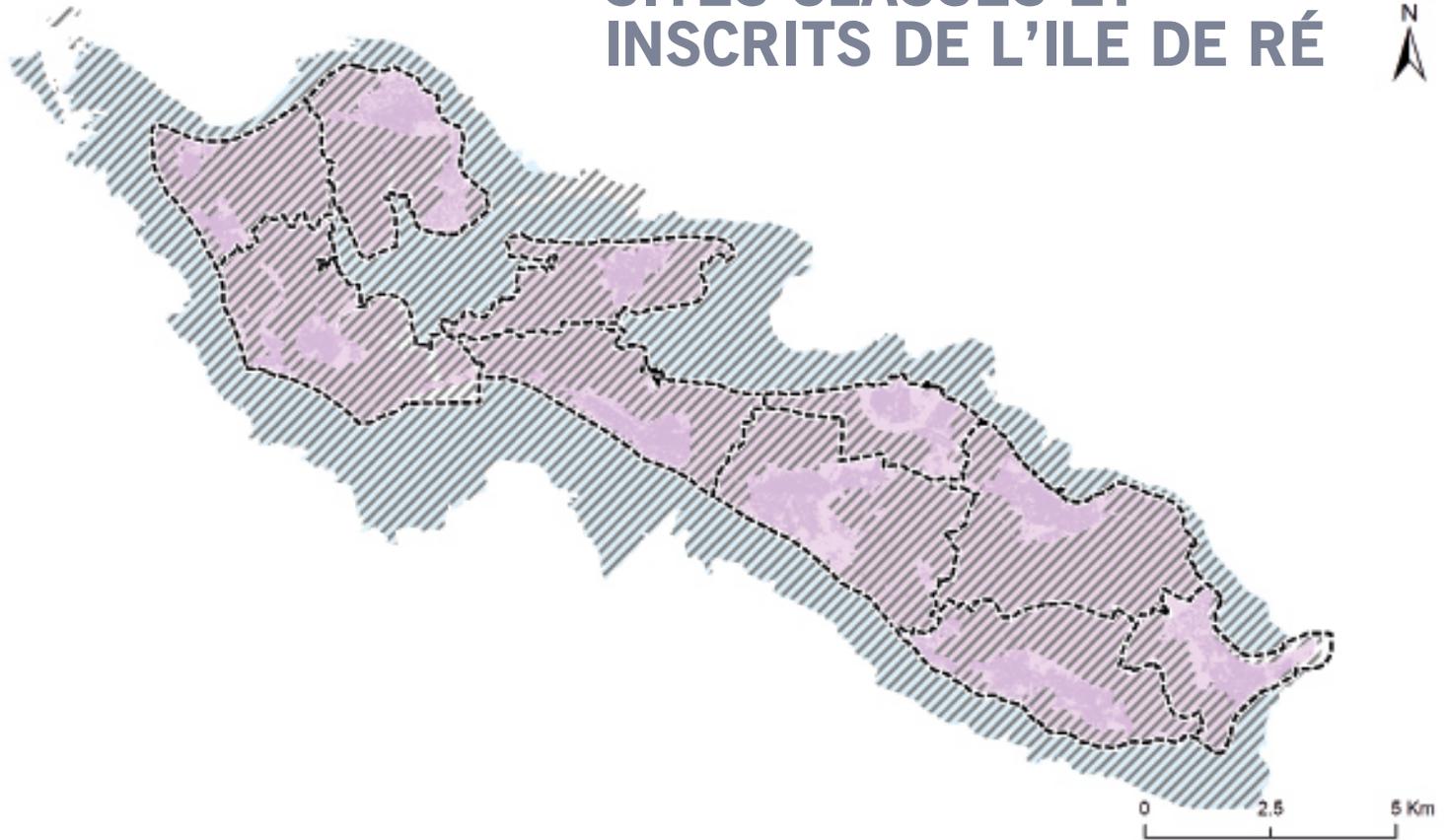
- "les espaces naturels de l'île de Ré non encore protégés", avec des espaces sur l'ensemble des dix communes,
- "les franges côtières et les marais au nord-ouest de l'île de Ré",
- "la Croix Blanche" sur la commune du Bois-Plage-en-Ré,
- "le classement du canton Sud" hors zones urbaines,
- "Trousse-Chemise" sur la commune des Portes-en-Ré.

Une extension du site classé est actuellement en cours de préparation par les services de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et a été inscrite dans le Schéma de Cohérence Territoriale de l'île de Ré en cours d'élaboration. Elle a pour objectif d'aboutir à un seul arrêté de classement et au comblement des dents creuses, notamment en périphérie des bourgs et des campings.



Plants de moutarde dans un marais des Portes-en-Ré

SITES CLASSÉS ET INSCRITS DE L'ILE DE RÉ



Légende

	Limite Communale		Estran
	Sites Classés		Zones urbaines
	Sites Inscrits		

Source :
ONEMA, Petros-Dierkes - 2011
Origine Cadastre® - Droits de l'Etat réservés - Dernière mise à jour : 06/04/2011 - Reproduction interdite
Maitrise :
Communauté de Communes de l'île de Ré - Service SIG / FD - 25 janvier 2012

La Réserve Naturelle de Lilleau des Niges et la Ligue de Protection des Oiseaux

Créée à l'initiative du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement par décret du Premier Ministre dans le cadre de la loi de la protection de la nature du 10 juillet 1976, la Réserve Naturelle Nationale de Lilleau des Niges a vu le jour en 1980, sur la commune des Portes-en-Ré. Elle s'étend sur une superficie de 236 hectares, dont 114 hectares en zone de protection intégrale. Les vasières, les marais salants et les prés-salés sont les principaux types de milieux protégés. Cette réserve, au carrefour des grandes voies de migration des populations d'oiseaux d'eau européennes et africaines, est l'un des principaux sites français pour l'hivernage des limicoles et des Bernaches cravants. Lieu d'escale essentiel pour des milliers d'oiseaux migrateurs, la Réserve accueille, au fil des saisons, de nombreuses espèces qui viennent s'y reproduire, s'y nourrir ou s'y reposer (Héron cendré, Aigrette Garzette, Echasse blanche, Chevalier Gambette, Avocette, Courlis cendré, Grand Gravelot, etc). Le milieu est par ailleurs favorable à une flore particulièrement riche qui compte plus de 150 espèces, parmi lesquelles le limonium, la moutarde noire, la salicorne, l'obione et le tamaris sont les plus représentées.

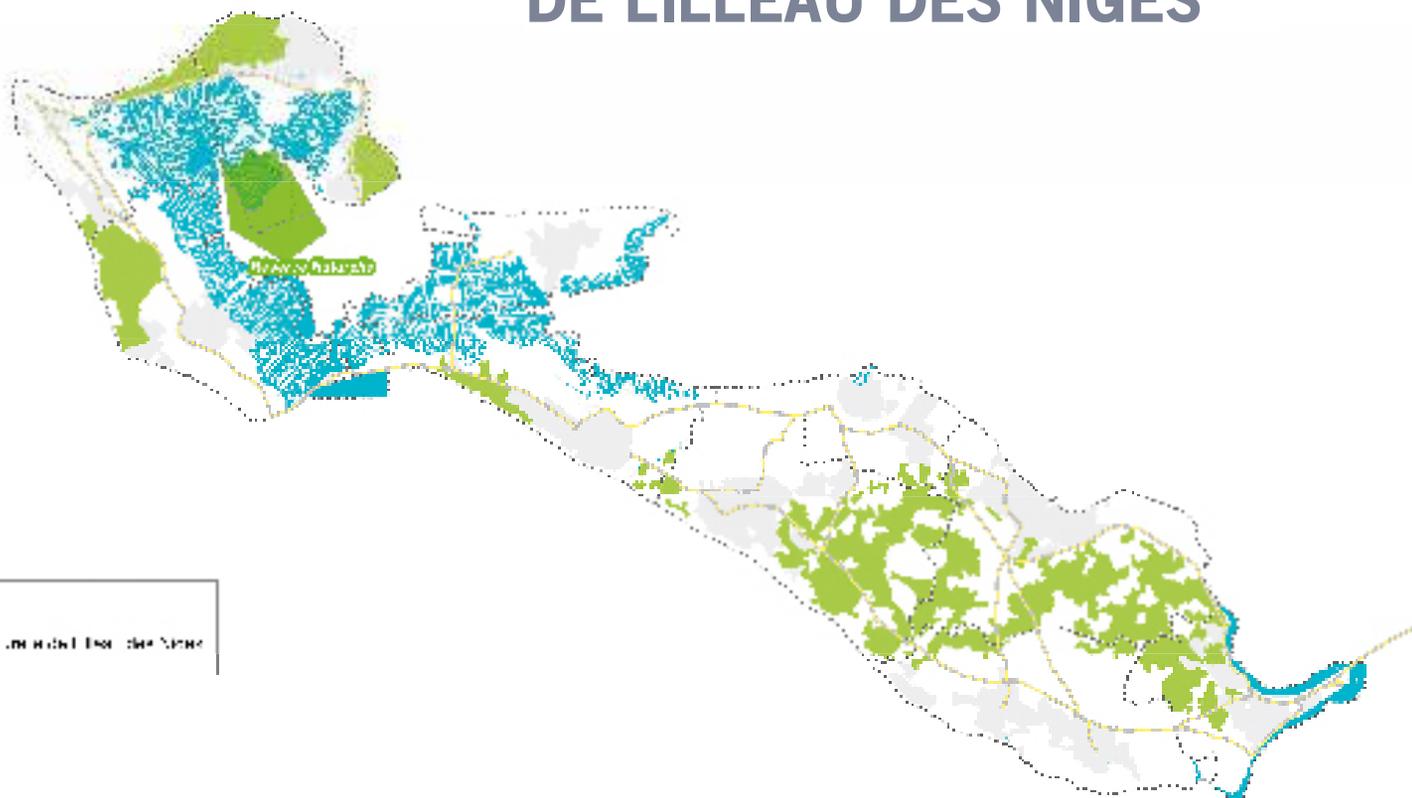
La gestion de la Réserve Naturelle a été confiée à la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui assure la protection des espèces animales et végétales, la gestion de la Réserve et l'accueil du public au sein de la Maison du Fier. La Réserve comprend deux zones de réglementation :

- la Réserve Naturelle, où sont interdits l'accès (pédestre, circulation, navigation), la chasse et la pêche, le survol à moins de 300 mètres, l'introduction d'animaux sauvages ou domestiques, le dérangement, la destruction des animaux et de leur couvée.
- la Zone de Protection, où sont seulement autorisés l'accès à pied (sur certaines parties), la pêche à pied non commerciale, la navigation non motorisée (du 1^{er} mars au 31 octobre).



Marais, Les Portes-en-Ré

RÉSERVE NATURELLE DE LILLEAU DES NIGES



Légende

 Réserve Naturelle Lilleau des Niges



2015
DREAL de la Charente - 02 47 35 00 00
Plan de zonage de l'Opération de la Charente-Maritime - 2015
Mars 2015
Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 17 janvier 2000

0 15 30 Km

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

L'inventaire des ZNIEFF, lancé en 1982, a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant un grand intérêt écologique, de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Il est coordonné au niveau national par le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, et mis en œuvre par les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et le Muséum National d'Histoire Naturelle. Les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire.

Les ZNIEFF de type I sont des territoires correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes, soit un espace possédant une combinaison constante de caractères physiques et une structure cohérente, abritant des groupes d'espèces végétales ou animales caractéristiques. Elles abritent au moins une espèce ou un habitat caractéristique remarquable ou rare, justifiant d'une valeur patrimoniale plus élevée que celle du milieu environnant. Elles sont généralement de taille réduite, inférieure aux ZNIEFF de type II.



Détail d'une algue, Sainte-Marie-de-Ré

Les ZNIEFF de type II réunissent des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles (chaque ensemble constitutif de la zone est un assemblage d'unités écologiques homogènes dans leur structure ou leur fonctionnement), possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux. Elles se distinguent de la moyenne du territoire régional environnant par leur contenu patrimonial plus riche et leur degré d'artificialisation plus faible. Ces ZNIEFF de type II sont des ensembles géographiques généralement importants, incluant souvent plusieurs ZNIEFF de type I et qui désignent un ensemble naturel étendu dont les équilibres généraux doivent être préservés.

L'île de Ré compte 13 ZNIEFF de type I :

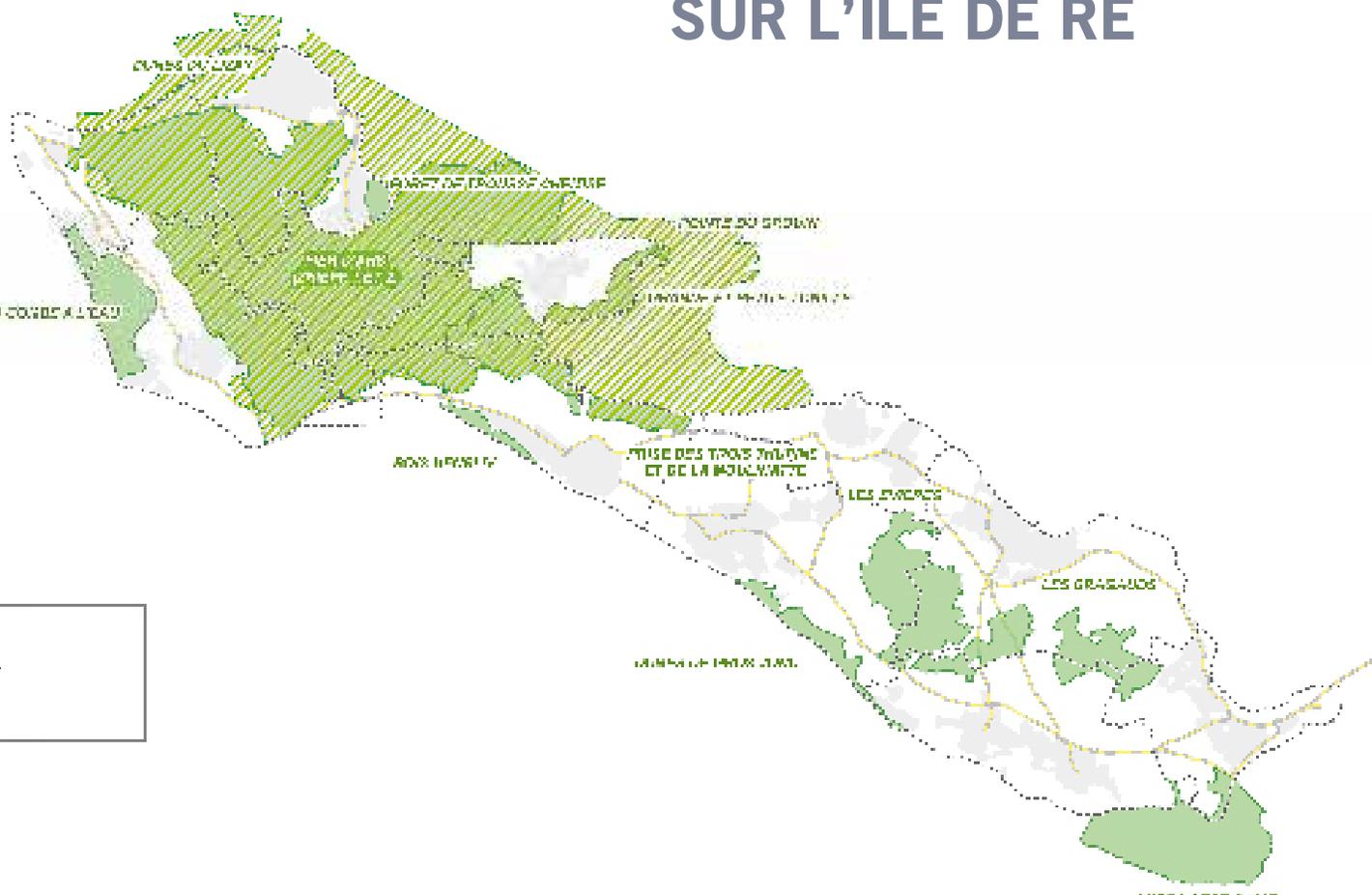
- le Fier d'Ars (2438 hectares)
- la forêt de la Combe à l'eau (186 hectares)
- les Evières (381 hectares)
- les dunes de Gros Jonc (80 hectares)
- la prise des Trois Thupins et de la Moulinatte (269 hectares)
- les Porteaux (5,48 hectares)
- le bois Henri IV (29 hectares)
- les Bragauds (141 hectares)
- la forêt de Trousse Chemise (26 hectares)
- les dunes du Lizay (17 hectares)
- la Pointe du Grouin (6 hectares)
- la Grande et la Petite Tonille (76 hectares)
- l'anse Notre-Dame et pointe de Chauveau (393 hectares)

Soit un total de 4 052 hectares de ZNIEFF de type I (un peu plus de 45 % du territoire).

L'île de Ré compte 2 ZNIEFF de type II :

- le Fier d'Ars (4 474 hectares)
- les Pertuis Charentais : le Pertuis Breton, le Pertuis d'Antioche et la mer au sud de l'île d'Oléron jusqu'à la pointe de la Coubre (154 671 hectares)

ZNIEFF 1 ET 2 SUR L'ÎLE DE RÉ

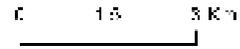


Légende

-  ZNIEFF 2
-  ZNIEFF 1



Source : CIRE de la Région Vendée - 2011
 Révisé par le Conservatoire de la Nature de l'Ile de Ré - 2013



Les acquisitions du Conservatoire du Littoral

Créé en 1975, le Conservatoire du Littoral est un établissement public qui mène une politique foncière visant à la protection définitive des espaces naturels et des paysages sur les rivages maritimes et lacustres. Il peut intervenir dans les cantons côtiers en métropole, dans les départements d'Outre-mer, à Mayotte, ainsi que dans les communes riveraines des estuaires, des deltas et des lacs de plus de 1000 hectares. Il acquiert des terrains fragiles ou menacés à l'amiable, par préemption, ou à titre exceptionnel par expropriation. Des biens peuvent également lui être transmis sous forme de dons ou de legs.

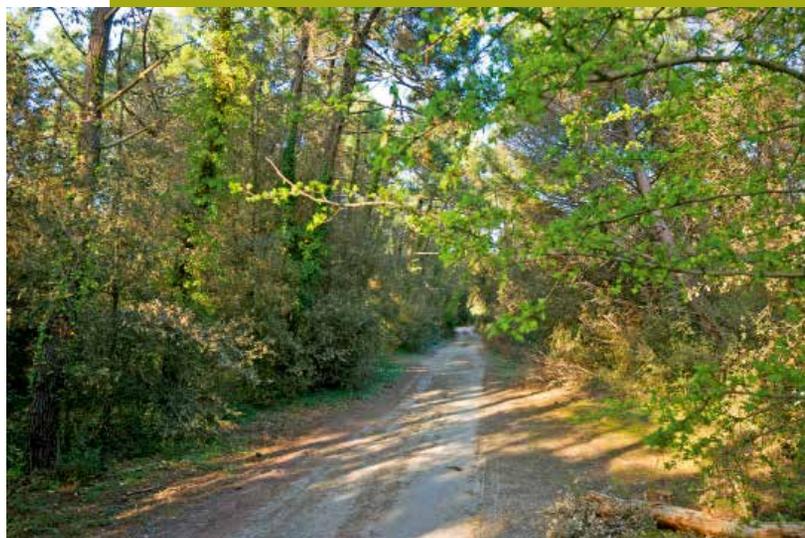
Après avoir réalisé les travaux de remise en état nécessaires, il confie la gestion des terrains aux collectivités territoriales, à des associations ou à des agriculteurs pour qu'ils en assurent la gestion dans le respect des orientations arrêtées. Avec l'aide de spécialistes, il détermine la manière dont doivent être aménagés et gérés les sites qu'il a acquis, et définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir compatibles avec ces objectifs.

Sur l'île de Ré, le Conservatoire du Littoral est propriétaire de plus de 600 hectares de parcelles répartis sur quatre sites principaux : le Fier d'Ars (Les Portes-en-Ré, Saint-Clément-des-Baleines, Ars-en-Ré, Loix), la Pointe du Grouin (Loix), les Evières (le Bois-Plage-en-Ré, La Flotte, Sainte-Marie-de-Ré) et le Défend (Rivedoux-Plage). Outre la protection de ces sites, le Conservatoire du Littoral a permis de mettre en œuvre des plans de gestion avec différents intervenants tels que la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), l'Ecomusée du marais salant, des sauniers, des agriculteurs et certaines communes du territoire.

Afin d'assurer une gestion cohérente et durable des espaces appartenant au Conservatoire du Littoral sur l'île de Ré, la mise en place d'une convention cadre entre le Conservatoire du Littoral et la Communauté de Communes est en cours d'élaboration.

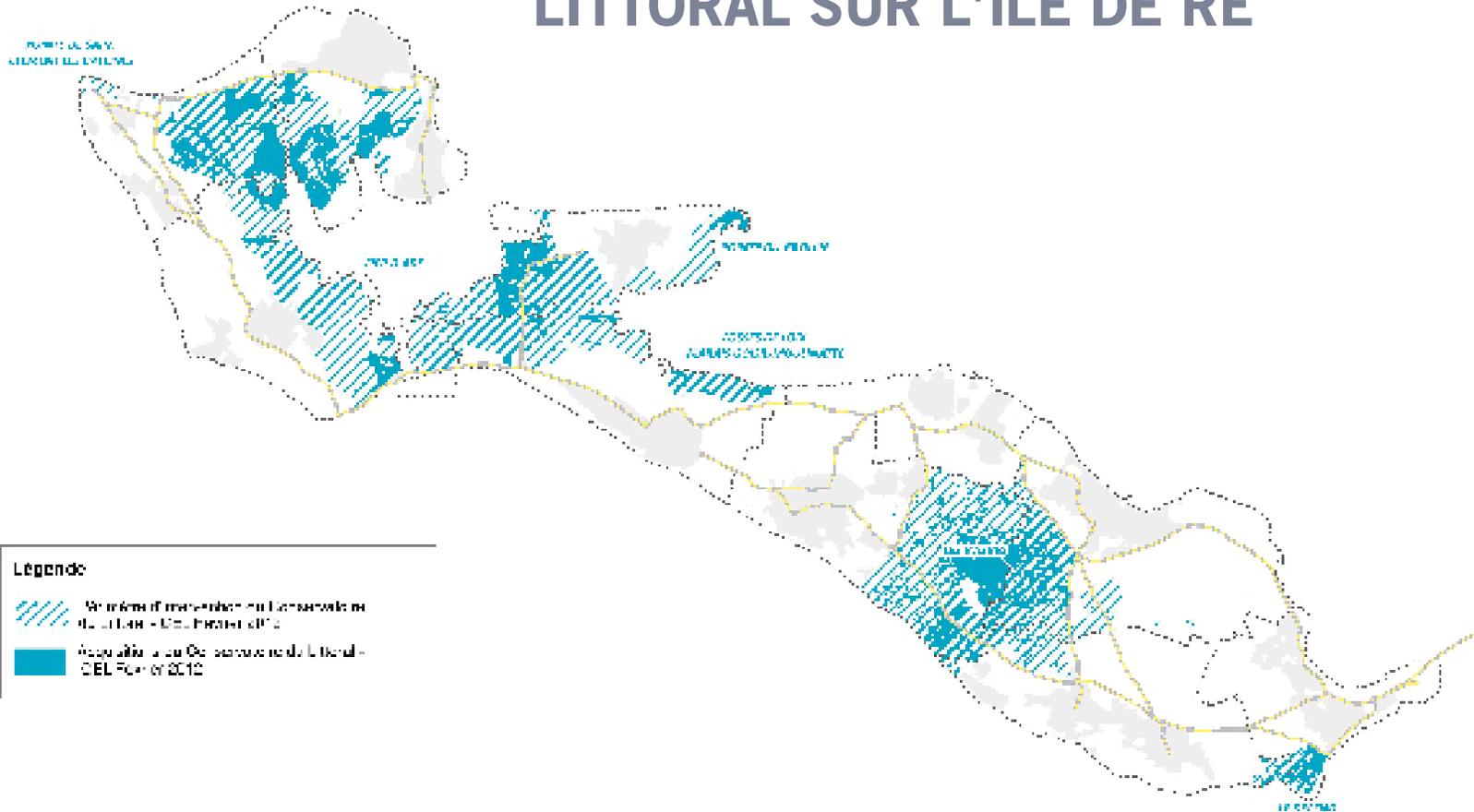


Plage, La Couarde-sur-Mer



Les Evières

PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL SUR L'ILE DE RÉ



Légende

-  Périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral - Cote d'Azur 2012
-  Périmètre d'intervention du Conservatoire du Littoral - DEL PCN de 2012



100 rue
 Conservatoire du Littoral - Ile de Ré
 Conservatoire du Littoral - 74 Service SIC - 2108-16100
 2012-2014
 Document communiqué en vertu de la Loi n° 178 du 25 JANVIER 1978
 sur l'accès à l'information.

0 5 3 Km

La gestion de l'Office National des Forêts

Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office National des Forêts est le premier gestionnaire d'espaces naturels en France. Son action est conduite dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Etat. Il assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de dix millions d'hectares de forêts et espaces boisés en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer.

Selon l'Inventaire Forestier National (IFN), la surface forestière de l'île de Ré est de 1 500 hectares, dont 407 hectares sont des forêts domaniales, gérées par l'Office National des Forêts (ONF) : la forêt de Trousse-Chemise aux Portes-en-Ré, la forêt du Lizay sur les communes des Portes-en-Ré et de Saint-Clément-des-Baleines, la forêt de la Combe à l'eau sur les communes de Saint-Clément-des-Baleines et d'Ars-en-Ré et la forêt du Bois Henri IV sur la commune de La Couarde-sur-Mer.

En ce qui concerne les dunes boisées de l'île de Ré, le rôle de l'ONF consiste essentiellement à la gestion de la fréquentation (accès, signalétique, stationnement). Suite aux différents épisodes de tempêtes (1999 et 2010) au cours desquels les dunes ont subi de lourds dégâts, un important travail de restauration puis d'entretien a été mis en œuvre. Les dunes ont ainsi été fixées et stabilisées par la mise en place de clôtures et grâce à une démarche à long terme de sensibilisation du public à la fragilité du milieu.



Panneau de signalisation du site classé du Lizay, Les Portes-en-Ré



Forêt du Lizay, Les Portes-en-Ré

ESPACES BOISÉS CLASSÉS ET FORÊTS DOMANIALES SUR L'ÎLE DE RÉ



Légende

-  Espaces boisés classés
-  Forêts domaniales



Sol 1999 :
RFFA, Poitou - Charentes - 2011
Réalisation :
Communauté de Communes de l'île de Ré - Service SIG / FD - 02 19 41 20 12

0 1,25 2,5 Km
| | |

La création du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des pertuis Charentais

Le 20 juin 2008, le Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer annonçait la mise à l'étude du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais. Cette étude s'inscrit dans le cadre des engagements du Grenelle de la Mer en faveur d'une gestion durable et concertée des ressources du littoral, traduite par la mise en place de dix parcs naturels marins. La dynamique activée par l'Etat répond à des engagements internationaux ayant pour objectif de protéger des zones marines reconnues pour leur biodiversité, tout en autorisant les activités économiques ou de loisirs, à la condition qu'elles soient compatibles.

Sous la conduite des préfets de la Vendée, de la Charente-Maritime, de la Gironde, du préfet maritime de l'Atlantique et en concertation avec les usagers, un parc naturel marin est à l'étude pour répondre aux enjeux d'amélioration de la connaissance, de protection du milieu marin et de développement durable

des activités maritimes. Depuis mars 2009, une mission d'étude de l'Agence des aires marines protégées, basée à Rochefort, a ouvert un dialogue constructif avec tous les acteurs maritimes.

La mission d'étude consiste, sur le périmètre du parc marin, à proposer un diagnostic précis et à définir les enjeux prioritaires grâce à la consultation des élus locaux, du milieu associatif et des professionnels. Après l'étude de faisabilité et sa mission de concertation, un arrêté ministériel validera ou non la création du parc.

En septembre 2011, le Conseil Communautaire de l'Ile de Ré s'est prononcé favorablement pour la création du Parc Naturel Marin sous condition de révision de certains éléments susceptibles d'impacter le Schéma de Cohérence Territoriale et le Schéma de Mise en Valeur de la Mer de l'Ile de Ré.

En fonction des résultats des divers avis et de l'enquête publique, un décret de création pourrait être pris par le gouvernement prochainement.



Le pas des Boeufs, Le Bois-Plage-en-Ré

À quoi servira le Parc ?

6 grandes orientations de gestion structurent la politique environnementale conduite par le Parc :

- **Améliorer et partager** la connaissance scientifique et empirique des milieux marins, des espèces et des usages.
- **Promouvoir et développer les activités de pêche professionnelle** (côtière et estuarienne), aquacoles et conchylicoles dans le respect des écosystèmes marins.
- **Promouvoir et développer les activités maritimes portuaires** et industrielles, ainsi que les activités de loisirs dans le respect des écosystèmes marins.
- **Renforcer le lien "Mer & Terre"** en favorisant les partenariats entre les acteurs concernés afin de préserver la qualité et la quantité des eaux.
- **Préserver et restaurer** les milieux et les fonctionnalités écologiques, dans un équilibre durable entre biodiversité et activités socio-économiques.
- **Diffuser**, auprès du plus grand nombre, la passion de la mer et impliquer chacun dans la préservation du milieu maritime et littoral.

Le périmètre du futur parc

Le projet de parc s'étend de l'embouchure du Payré en Vendée au nord, au bec d'Ambès sur l'estuaire de la Gironde au sud. Il inclut l'ensemble des pertuis, les estuaires et se poursuit jusqu'aux fonds de 50 mètres au large. Ce périmètre permet de préserver une continuité écologique car selon leur cycle de vie, les espèces se déplacent dans différents milieux estuariens, côtiers et marins. Il prend également en compte la cohérence socio-économique des bassins d'activités professionnelles et de loisirs. ■

Plage de la Conche des Baleines,
Saint-Clément-des-Baleines



PÉRIMÈTRE DU PROJET DE PARC NATUREL MARIN





2.3

SPÉCIFICITÉS INSULAIRES : DES MESURES DE PROTECTION LOCALES

LE DE Ré Les Espaces Naturels Sensibles du département

Afin de préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels, le département de la Charente-Maritime dispose d'une compétence spécifique pour élaborer et mettre en œuvre une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des Espaces Naturels Sensibles (ENS) par l'intermédiaire de la Taxe Départementale des Espaces Naturels Sensibles (TDENS).

Les Espaces Naturels Sensibles sont des sites dont le caractère naturel est menacé et rendu vulnérable, actuellement ou potentiellement, soit en raison des pressions d'aménagement qu'ils subissent, soit en raison de leur intérêt particulier. L'affectation de la taxe, réglementairement définie, est essentiellement destinée à l'acquisition, l'aménagement, la gestion et l'ouverture gratuite au public. Son objectif consiste également à amplifier les acquisitions visant à résorber le camping sur parcelles individuelles, à aménager des entités foncières pour l'ouverture au public, à protéger les milieux pour garantir la pérennité des paysages, la gestion écologique et le maintien des activités primaires.

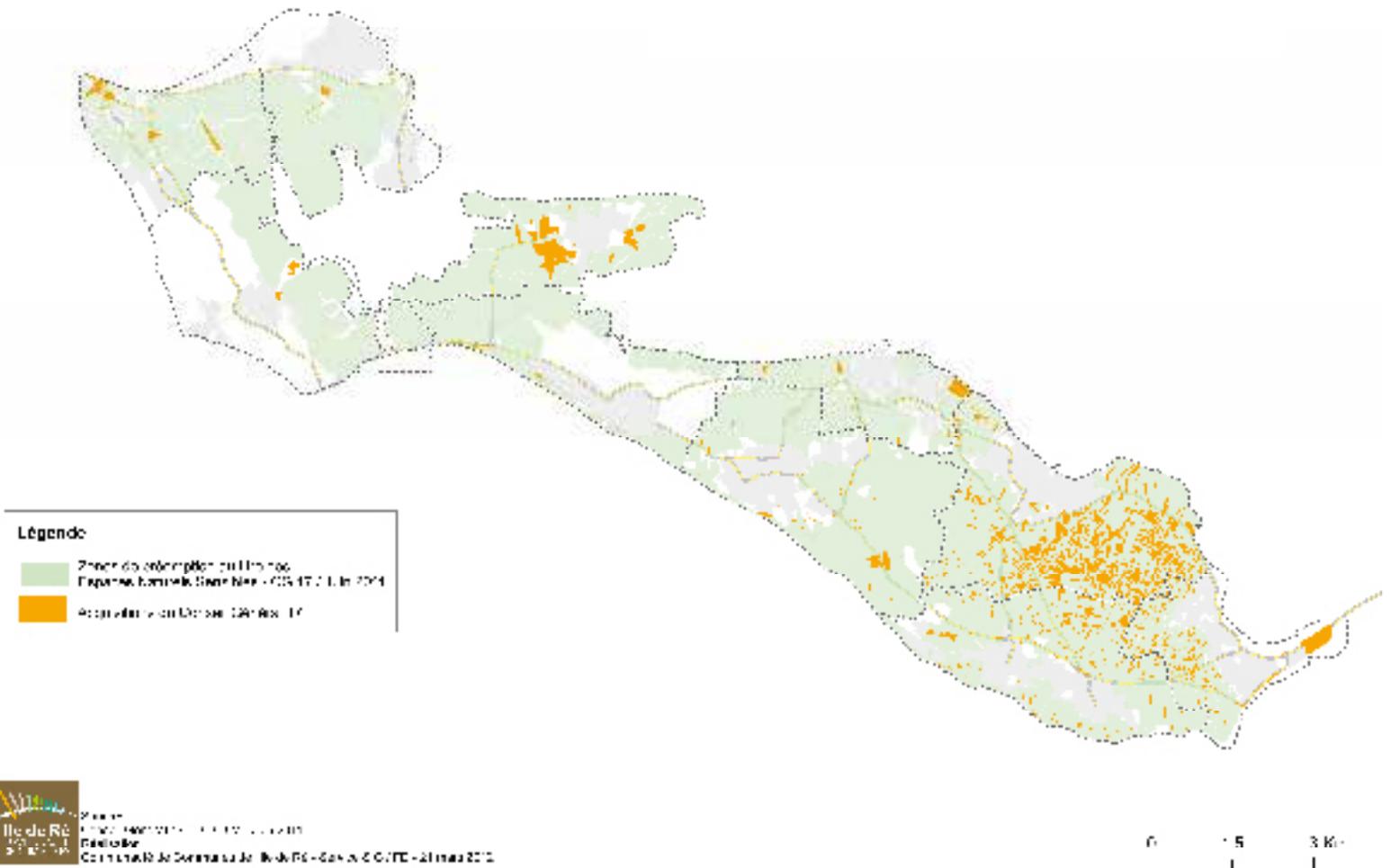
Cette taxe permet d'acquérir des terrains et d'en assurer la protection, dans une démarche complémentaire aux acquisitions effectuées par le Conservatoire du Littoral.

Sur l'île de Ré, environ 350 hectares ont ainsi été acquis par le Conseil Général au titre des ENS sur un périmètre de préemption qui représente plus de 5 500 hectares.



La ferme du Défend, site classé, Rivedoux-Plage

ZONE DE PRÉEMPTION AU TITRE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES ET ACQUISITIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL SUR L'ILE DE RÉ



Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), un document d'urbanisme pour gérer l'interface terre-mer

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) est un document élaboré à l'initiative et sous la responsabilité du Préfet. Toutefois, la loi relative au développement des territoires ruraux (23 février 2005) offre la possibilité aux collectivités territoriales d'élaborer, dans le cadre du SCoT, un chapitre individualisé valant SMVM.

Qu'est-ce qu'un SMVM ?

Le SMVM porte sur une unité géographique et maritime présentant des intérêts liés, concurrents ou complémentaires au regard de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral.

Il fixe les orientations fondamentales de l'aménagement, de la protection et de la mise en valeur du littoral. Il détermine la vocation générale des différents secteurs de l'espace maritime et des différentes zones côtières, notamment celles affectées au développement industriel et portuaire, aux cultures marines et aux activités de loisirs. Il précise les mesures de protection du milieu marin.

L'articulation du SMVM et du SCoT

Lorsque le SMVM est élaboré dans le cadre d'un SCoT, l'autorité compétente pour la mise en œuvre de ce dernier est maître d'ouvrage (la Communauté de Communes dans le cas de l'île de Ré). Mais le Domaine Public Maritime et la mer restant de la compétence de l'Etat, le chapitre individualisé est soumis au Préfet pour accord avant l'arrêt du projet de SCoT.

Le SMVM prend alors la forme d'un chapitre individualisé dans le SCoT mais l'approche des questions d'aménagement doit nécessairement être globale et les orientations et prescriptions relatives à la mise en valeur de la mer doivent trouver une traduction dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable et dans le Document d'Orientations et d'Objectifs¹.

Sur l'île de Ré, le SMVM a initialement été conçu comme un volet littoral et maritime intégré au SCoT. Cette démarche a permis d'analyser les interdépendances entre la terre et la mer, de faciliter ainsi la considération des problématiques maritimes, et de favoriser une gestion intégrée des zones côtières.

Afin de ne pas retarder l'approbation du SCoT prévue en décembre 2011 et en raison de l'attente du décret sur la création du Parc Naturel Marin de l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis Charentais qu'il convient de prendre en compte dans l'élaboration du SMVM, le volet littoral et maritime a finalement été retiré du SCoT et sera soumis au Préfet après approbation de ce dernier (en 2012).



Plage de la Conche des Baleines, Saint-Clément-des-Baleines

¹ Voir encart Qu'est ce qu'un SCoT, page 161

Le plan de gestion de l'estran

La zone de l'estran désigne la partie du littoral située entre les limites extrêmes des plus hautes et des plus basses marées. Particulièrement fragile, cette zone constitue un biotope spécifique. Depuis 2009, la Communauté de Communes de l'Île de Ré conduit une politique de sensibilisation des usagers et de veille écologique de l'estran. Le recrutement d'une équipe d' "écogardes" permet ainsi d'en assurer une surveillance permanente, tout en informant et prévenant ses usagers sur la fragilité du milieu et la nécessité de le préserver.

Le Schéma de Mise en Valeur de la Mer qui accompagnera le SCoT de l'Île de Ré, définit en outre un plan de gestion de l'estran avec plusieurs mesures phares :

- Limiter l'envasement du Fier d' Ars,
- Nettoyer l'estran en profondeur, notamment grâce au démantèlement des parcs à huîtres abandonnés,
- Restaurer les écluses à poissons qui participent à l'équilibre écologique de l'estran et à la lutte contre l'érosion,
- Restreindre la pêche à pied professionnelle dans la zone du Fier d' Ars et de la fosse de Loix,
- Maîtriser la pêche à pied de loisir grâce à la mise en place d'un système de jachère expérimentale.



L'estran

Le Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Humides (CRE-ZH) ou Contrat Territorial du Volet Milieu Aquatique (CTVMA)

Afin de préserver les eaux et les zones humides de son territoire, et pour répondre aux objectifs fixés au niveau européen dans ce domaine², la Communauté de Communes de l'Île de Ré a décidé de mettre en place un Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Humides (CRE-ZH), outil de gestion des zones humides. Il concerne les marais côtiers du Fier d' Ars et de la fosse de Loix, ainsi que les marais endigués associés.

Ce contrat a pour but :

- de développer une approche globale et cohérente de la gestion des zones humides (préservation, restauration, entretien),
- d'engager une action concertée avec l'ensemble des partenaires concernés,
- d'assurer le fonctionnement et le maintien du rôle des zones humides (rôle hydrologique, patrimonial, de biodiversité, etc.).

1 700 hectares et 30 kilomètres de réseaux ont été diagnostiqués au cours d'une étude menée en étroite concertation avec les acteurs de ce milieu spécifique.



L'estran, Sainte-Marie-de-Ré

² Directive-cadre sur l'eau (DCE) du 23 octobre 2000 qui définit au niveau européen un cadre pour la gestion et la protection des eaux.



Dans le cadre de cette démarche "état-impact-réponse", il a été décidé de conduire une double démarche :

- d'une part sur le réseau hydraulique et les ouvrages d'alimentation du marais, afin de réguler la ressource en eau aussi bien quantitativement que qualitativement (restauration des berges, curage des chenaux, restauration de certaines prises d'eau...),
- d'autre part sur la gestion durable de l'espace et des milieux, avec une attention particulière accordée au maintien des anguilles.

Dès le début de l'année 2012, la création d'un comité de marais rassemblant l'ensemble des acteurs intervenant sur ce milieu a permis de déterminer de manière concertée un programme pour une gestion hydraulique fine des marais.

Financé conjointement par la Communauté de Communes de l'Île de Ré, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil Général de la Charente-Maritime et le FEDER (Fonds européen de développement régional), le CRE-ZH, qui a pris le nom de Contrat Territorial du Volet Milieu Aquatique (CTVMA), a été signé en janvier 2012 et a permis d'établir une programmation de travaux sur cinq ans, initiés au printemps 2012.

Le Contrat d'Entretien et de Restauration des Zones Boisées (CRE-ZB)

Pendant du CRE-ZH (Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Humides), le Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Boisées vise à doter le territoire d'un plan de gestion des friches et espaces boisés recensés sur l'île de Ré. Lancé et mené par la Communauté de Communes, il repose sur un inventaire exhaustif et cartographié des zones boisées, réalisé par les écogardes et grâce au système d'information géographique de la Communauté de Communes.

Plusieurs axes prioritaires ont été identifiés :

La reconquête et la gestion des friches :

En partenariat avec le Conseil Général (via la Taxe Départementale pour les Espaces Naturels Sensibles), le Conservatoire du Littoral et l'Office National des Forêts, une politique d'acquisition et de gestion des friches agricoles sera mise en place.

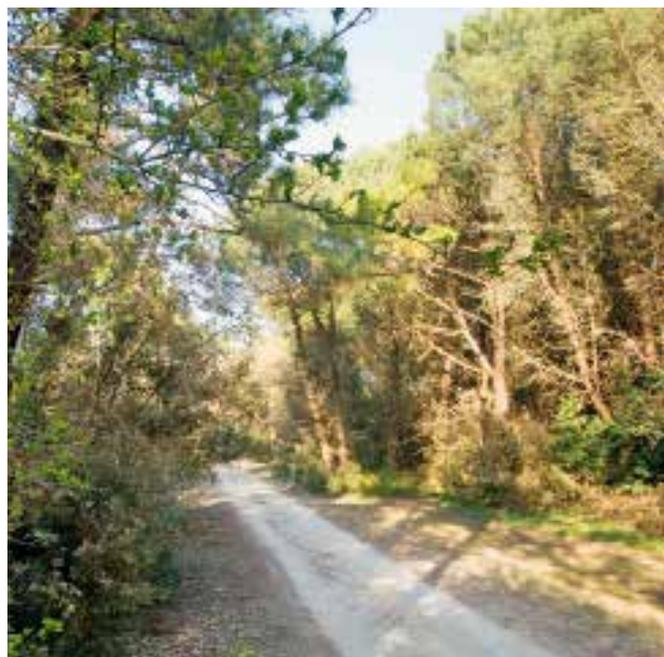
La lutte contre les espèces envahissantes :

La lutte contre les espèces invasives, véritable fléau environnemental, constitue l'un des objectifs majeurs de cette démarche. Plusieurs espèces envahissantes susceptibles de modifier et mettre en péril l'écosystème sont dans la ligne de mire du nouveau plan de gestion : le Baccharis, l'Ailante et l'Herbe de la Pampa notamment. Une phase de test mise en œuvre à Loix en 2011 devrait se poursuivre par différents traitements, visant à rétablir l'équilibre végétal des zones "vertes" du territoire.

L'équilibre faunistique est également un enjeu important du CRE-ZB. Contrôler la prolifération de certaines espèces (lapins, chenilles processionnaires) fait partie des objectifs visés par le plan de gestion.

La création d'un golf d'excellence environnementale :

La création d'un golf d'excellence environnementale a été inscrite dans le projet de SCoT. Elaboré dans le cadre du CRE-ZB, celui-ci sera soumis au respect d'un cahier des charges précis, visant à respecter des normes environnementales strictes. Une étude d'excellence environnementale a été réalisée dans cette perspective. ■



Les Evières

ZOOM SUR...

LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de connaître et suivre l'évolution de l'environnement insulaire, la Communauté de Communes souhaite créer, à l'horizon 2013, une instance d'observation de la biodiversité. Un projet d'observatoire est donc actuellement en cours de réflexion.

Cet observatoire conduit par un comité de pilotage pourrait porter sur 4 thèmes distincts, (non exhaustifs et limitatifs). Des études seraient alors réalisées sur tous les espaces naturels sensibles du territoire rétais :

- La faune sur espaces naturels terrestres (espaces dunaires, boisés...)
- La flore sur espaces naturels terrestres (espaces dunaires, boisés...)
- L'estran (avec observation et suivi du trait de côte)
- Les zones humides : faune et flore

LE RÔLE DE COORDINATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté de Communes de l'île de Ré, eu égard à son domaine d'intervention géographique, est l'échelon le plus cohérent et le plus pertinent à la mise en place d'une politique environnementale communautaire de protection et de gestion des espaces naturels.

Dans cette perspective, elle fédère les différents acteurs et partenaires du territoire (ONF, Conservatoire du Littoral, LPO, communes, agriculteurs, ...) ; elle peut intervenir soit directement sur la gestion, soit par la mise en place de conventionnements avec les associations et partenaires. Plusieurs conventions sont en cours d'élaboration, notamment avec le Conservatoire du Littoral, l'Office National des Forêts et la Ligue de Protection des Oiseaux.

A l'avenir, la perception de l'Ecotaxe lui permettra de financer de nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement (voir page 163).



Tableau récapitulatif des mesures de protection environnementales sur l'Île de Ré

Mesures de protection et de gestion de l'environnement		Traduction sur l'Île de Ré		Les surfaces concernées	TOTAL
5/2/1930	Loi portant inscription et classement des sites	1/29/1952	La Croix Blanche (Le Bois-Plage)	4 ha	13 084 ha
		9/6/1968	Trousse-Chemise	25 ha	
		6/24/1987	Franges côtières et marais du nord	7 400 ha	
		8/27/1990	Canton sud	3 704 ha	
1971	Convention RAMSAR	2/2/2003	RAMSAR ZPS Fier d'Ars et Fosse de Loix	4 452 ha	4 452 ha
7/10/1975	Loi portant création du Conservatoire du Littoral	Périmètre d'intervention		Acquisition	627,5 ha
		12/5/1979	Fier d'Ars (1538 ha)		
		3/25/1981	Les Evières (916 ha)		
		12/22/1981	Pointe de Saint-Clément (16 ha)		
		10/14/1982	Le Défend (65 ha)		
		10/30/1996	La Pointe du Grouin (99 ha)		
9/26/2011	Fosse de Loix et Marais du Goisil de La Moulinatte (66 ha)				
7/10/1976	Loi portant création des réserves naturelles Arrêté préfectoral portant création des biotopes	1/31/1980	Réserve Naturelle de Lilleau des Niges	223 ha	223 ha
12/31/1976	Loi portant création des ENS (Espaces Naturels Sensibles du Département)	Création de zone de préemption		Acquisition	432 ha
		7/8/1977	Ars-en-Ré (410 ha)	1 ha	
		11/25/1977	La Flotte (982 ha)	228 ha	
			Loix (528 ha)	48 ha	
		9/19/1978	Sainte-Marie-de-Ré (689 ha)	56 ha	
			Le Bois-Plage-en-Ré (881 ha)	15 ha	
		2/23/1981	La Couarde-sur-Mer (417 ha)	4 ha	
			Rivedoux-Plage (259 ha)	50 ha	
		3/11/1981	Saint-Clément-des-Baleines (487 ha)	14 ha	
		12/19/1996	Saint-Martin-de-Ré (301 ha)	13 ha	
6/12/1997	Les Portes-en-Ré (371 ha)	3 ha			
4/25/1979	Directive européenne Oiseaux portant création des Zones de Protection des espaces Sensibles (ZPS)	Sep-86	Anse du Fier d'Ars	4 466 ha	823 812 ha
		Oct-08	Pertuis-Charentais-Rochebonne	819 346 ha	
10/23/1979	Arrêté ministériel classant l'ensemble de l'île en site inscrit		Interdiction du camping hors espace aménagé à cette intention	8 643 ha	8 643 ha
1/3/1986	Loi littoral Code de l'urbanisme L146,1 à L146,5 : interdiction d'aménagement et de stationnement dans la bande littoral (100m)			763 ha	763 ha
1992	Directive européenne Habitats portant création des Zones Spéciales de Conservation (ZSC)	Mar-99	Pertuis Charentais	455 230 ha	459 646 ha
		Apr-02	Fier d'Ars en ZSC	3 883 ha	
		Apr-02	Dunes et forêts littorales	533 ha	
	EBC (Espaces Boisés Classés)		14% de l'île	1 156 ha	1 156 ha
	Forêts domaniales		La forêt de Trousse-Chemise	26 ha	409 ha
			La forêt et les dunes du Lizay	158 ha	
			La forêt de la Combe à l'eau	183 ha	
			La forêt du Bois Henri IV	42 ha	
			Les Bragauds	142 ha	
	ZNIEFF 1	1982	Les Evières	381 ha	4 055 ha
		1984	Les dunes du Lizay	18 ha	
		1984	La Grande et la Petite Tonille	77 ha	
		1984	Anse Notre-Dame et pointe de Chauveau	394 ha	
		1985	La Pointe du Grouin	6 ha	
		1985	La forêt de la Combe à l'eau	186 ha	
		1985	Les dunes de Gros Jonc	81 ha	
		1985	Les Porteaux	5 ha	
		1985	La forêt de Trousse-Chemise	26 ha	
		1986	La prise des Trois thupins et de la moulinatte	269 ha	
		1988	Le bois Henri IV	30 ha	
		1996	Le Fier d'Ars	2 441 ha	
			ZNIEFF 2	1986	
1986	Les pertuis Charentais			154 671 ha	
1986					

SYNTHÈSE ET ENJEUX

Terre et mer entretiennent sur l'île de Ré une relation fusionnelle et complémentaire, formant un territoire particulièrement accueillant pour une avifaune et une flore marine riches. Les mesures environnementales déjà actées, comme celles à venir, ont vocation à préserver cette richesse et à sensibiliser chaque acteur ou usager du territoire à la nécessité de la respecter. La fragilité des milieux ainsi que les risques de submersion marine, sont au cœur des préoccupations des élus et des habitants.

L'environnement, enjeu majeur pour l'avenir insulaire, tient une place centrale dans le quotidien rétais et l'ensemble des débats relatifs aux différents documents de planification en cours d'élaboration. Par conséquent, il est un élément structurant pour le projet du Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré, qui aura pour ambition et responsabilité de poursuivre les missions de préservation, de connaissance et de valorisation du patrimoine naturel insulaire.







1001
N. 10th St.

CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ILE DE Ré

3.

PLANIFIER L'URBANISME ET L'ARCHITECTURE

3-1. UN URBANISME MAITRISÉ

3-2. DIX VILLAGES, UNE ILE

3-3. L'ARCHITECTURE
CONTEMPORAINE

"Construire, c'est collaborer avec la terre ;
c'est mettre une marque humaine sur
un paysage qui en sera modifié à jamais."

Marguerite Yourcenar, écrivain

Les frontières naturelles de l'île de Ré en font un espace relativement réduit et délimité, pour lequel la maîtrise de l'extension urbaine s'avère prioritaire. La préservation des espaces non-construits et le maintien de la qualité comme de l'harmonie du bâti sont donc des éléments essentiels de la politique territoriale depuis de nombreuses années. Pourtant, les mutations à l'œuvre sur l'île exigent de trouver un équilibre serein entre maîtrise du développement et prise en compte des évolutions nécessaires pour l'inscrire dans une modernité raisonnée.

Le dispositif réglementaire encadrant le bâti et l'audace des projets architecturaux récents font état de cette recherche de consensus et de dialogue entre tradition et innovation, condition indispensable pour offrir à un territoire fragile et ses habitants un avenir viable et durable.



Venelle, La Flotte

3.1

UN URBANISME MAITRISÉ

ILE DE Ré La question de l'extension urbaine constitue un enjeu majeur sur l'île de Ré et occupe ainsi une place centrale dans le projet de SCoT³. De manière générale, l'urbanisation a pu être contenue grâce aux nombreuses mesures de protection dont bénéficie l'île. La cartographie de l'île et l'étude de l'occupation du sol montrent une structure claire où les espaces construits sont encore bien définis et individualisés. Contrairement à d'autres territoires insulaires soumis eux aussi à une forte pression foncière, il n'existe pas de phénomène de continuum urbain sur l'île de Ré. Les espaces naturels et agricoles sont largement majoritaires et assurent autant de ruptures "vertes" entre les différentes entités villageoises. Le maintien de cette limite constitue à l'évidence un enjeu essentiel dans la lisibilité et la qualité des paysages insulaires.

En 2008, avec l'arrivée de Lionel Quillet à la présidence de la Communauté de Communes et sous l'impulsion de l'ensemble des élus communautaires, la politique de développement urbain connaît un véritable tournant. En entérinant le principe du 80/20 (**80% d'espaces naturels/20% d'espaces urbanisés**), les élus ont inscrit la maîtrise de l'urbanisation comme une priorité de la politique communautaire pour les dix années à venir.

La règle des 80/20

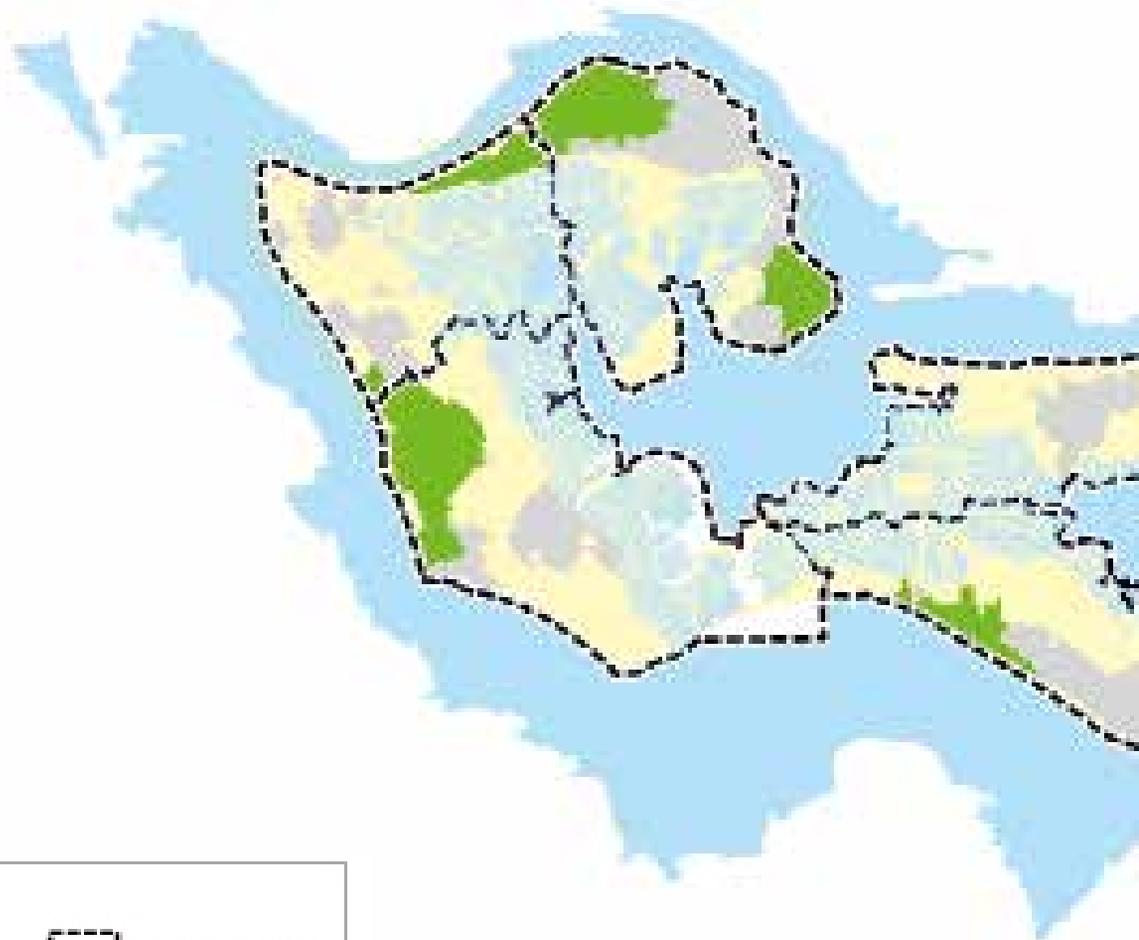
D'après le Système d'Information Géographique (SIG) de la Communauté de Communes, la totalité des zones urbanisées et urbanisables représente 19,7 % de la superficie de l'île. L'ensemble des zones naturelles ou agricoles s'étend donc sur 80,3 % du territoire. La règle du 80/20 obéit à un principe simple : dans le cadre du SCoT, il a été décidé de limiter l'urbanisation afin de maintenir et garantir une répartition entre 80 % d'espaces naturels et agricoles et 20 % d'espaces urbanisés et urbanisables. Restent donc 0,3 % d'espaces à urbaniser à l'horizon 2020, soit 23 hectares maximum. De taille a priori modeste, cet espace possède pourtant une valeur stratégique cruciale : il représente la dernière réserve foncière potentiellement utilisable pour le développement urbain de l'île. Cette réserve étant particulièrement restreinte, chaque mètre carré doit faire l'objet de profondes réflexions avant sa mobilisation, l'impact paysager de l'urbanisation, même sur un espace limité, pouvant être majeur pour le territoire insulaire.

Le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) détermine une consommation d'espace ne dépassant pas ces 23 hectares. Dans cette perspective, il prévoit l'utilisation de zones ouvertes à l'urbanisation à court terme (zones 1NA des POS et 1AU des PLU) au titre du schéma directeur mis en place en 2000, et l'ouverture de zones "ex-nihilo" (consommation d'espaces agricoles). Ces 23 hectares seront exclusivement consacrés à des projets de construction de logements sociaux, à des équipements d'intérêt collectif et à des zones d'activités. Les secteurs d'urbanisation future inscrits dans les actuels POS (Plans d'occupation des sols) non autorisés par le SCoT seront déclassés par un retour en zone agricole (A) ou en zone naturelle (N) dans les futurs PLU (Plans locaux d'urbanisme).



Ruelle, Sainte-Marie-de-Ré

³ Voir chapitre 4 sur le SCoT de l'île de Ré, page 159



Légende

	Marsis		Limite Communale
	Zones boisées		Estran
	Zones non constructibles		Zones urbaines
	Zones urbaines		

Source(s)

SCODDAS-STRATÉGIE SAE - 1^{ère} version 2008

19 - 2008

Origine cadastrale (E) - Droits de l'Etat réservés - Dernière mise à jour : 08/01/2013 - Reproduction interdite

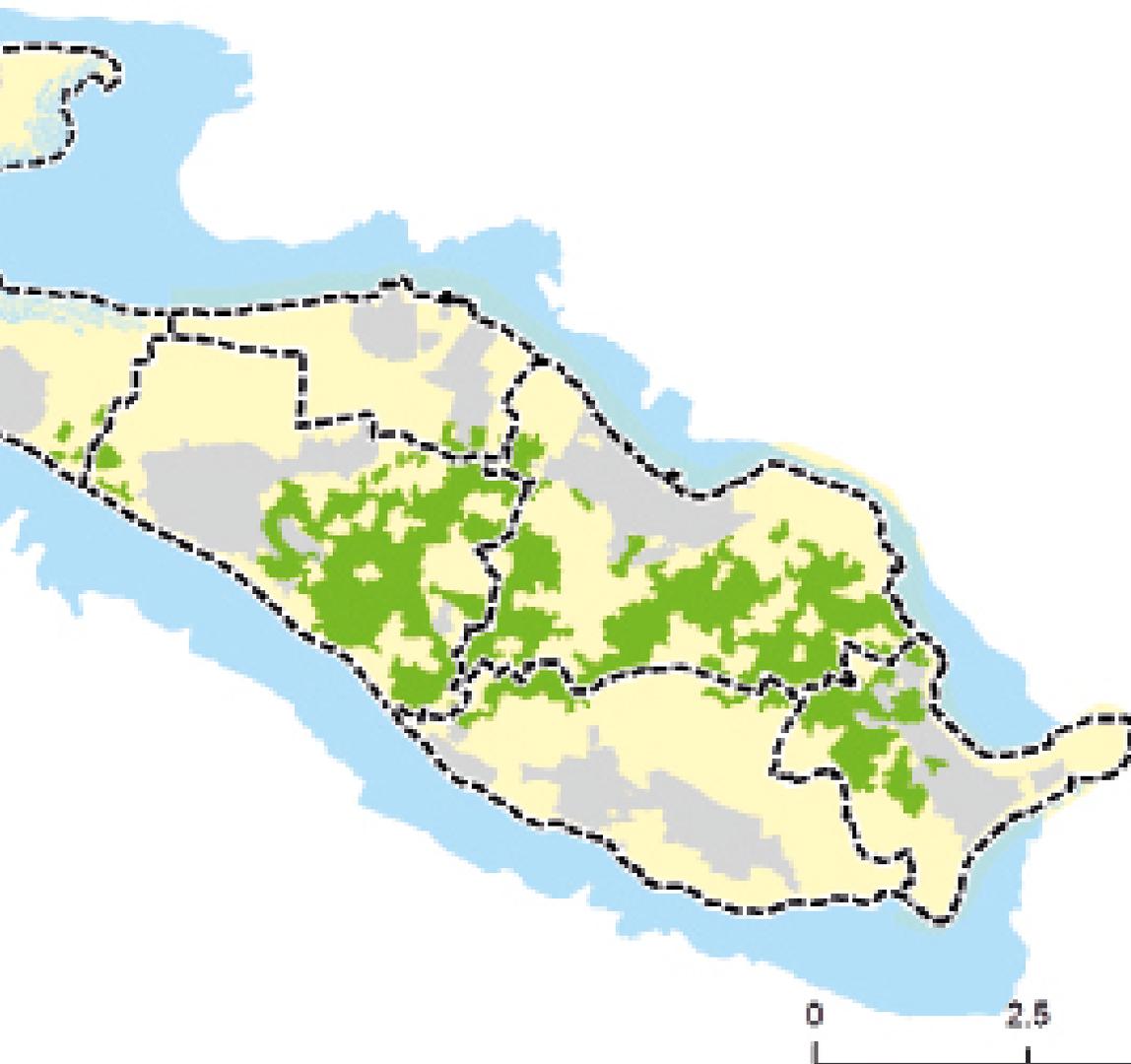
Services FCN et communaux à jour dans le LIS

Realisat (at)

Communauté de Communes de l'Île de Ré - Service GIS / IS - 26 janvier 2013



RÉPARTITION DES ESPACES SUR L'ILE DE RÉ



La maîtrise du résiduel constructible

Le résiduel constructible⁴ s'étend aujourd'hui sur 263 hectares, dégageant un potentiel maximal de 4 500 logements, largement supérieur aux objectifs de développement fixés aux alentours de 700 logements permanents et 1 000 résidences secondaires. L'enjeu consiste donc à limiter au maximum la densification du tissu urbain actuel. Le SCoT préconise donc, dans les documents d'urbanisme locaux, une maîtrise de la sur-densification sur 80 % de la superficie du résiduel constructible soit 210 hectares. Pour atteindre cet objectif, il préconise et prescrit de mobiliser les outils suivants dans les PLU :

- Article R 123-9-5 du code de l'urbanisme : superficie minimale des terrains pour préserver l'urbanisation traditionnelle ou l'intérêt paysager du site ;
- Article L 130-1 à 6 du code de l'urbanisme : le classement en Espaces Boisés Classés ;
- Articles L 642-1 à L 642-10 du code du patrimoine : la mise en œuvre d'Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) ;
- Article L 123-1-5 alinéa 7 du code de l'urbanisme : protection d'éléments de patrimoine architectural, naturel ou paysager ;
- Combinaison des articles 6, 7, 8, 9, 13 et 14 des règlements des PLU : implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques, aux limites séparatives, aux constructions sur un même terrain, Coefficient d'Emprise au Sol (CES), espaces libres, Coefficient d'Occupation du Sol (COS) ;
- Article R 421-28 e)° du code de l'urbanisme : « Doivent en outre être précédés d'un permis de démolir, les travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction : [...] Identifiée comme devant être protégée par un Plan Local d'Urbanisme, en application du 7° de l'article L 123-1 [...] » ;
- Article R 421-23 h)° qui définit que « les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un élément que le Plan Local d'Urbanisme ou un document d'urbanisme en tenant lieu a identifié, en application du 7° de l'article L 123-1, comme présentant un intérêt patrimonial ou paysager », doivent être précédés d'une déclaration préalable ;
- Article L 123-1-5 alinéa 9 du code de l'urbanisme : préservation, dans les zones urbaines, de terrains cultivés ;
- Article L 123-1-11 du code de l'urbanisme : limite d'utilisation du COS, si découpage parcellaire de moins de 10 ans. ■

⁴ Foncier potentiellement mobilisable par les propriétaires pour la construction au sein des villages (constructions nouvelles ou extensions).



Le port de Saint-Martin-de-Ré

3.2

DIX VILLAGES, UNE ILE

LE DE Ré Bâti traditionnel et extensions urbaines

Malgré l'homogénéité apparente qui se dégage de l'observation du bâti rétais, les modes de construction ont connu une véritable évolution au cours des dernières décennies. Si au Moyen-Age et jusqu'à la moitié du XX^e siècle, l'urbanisation s'effectue au cœur des bourgs, par la construction d'un habitat dense et resserré, la période de la mise en tourisme de l'île s'accompagne d'un développement urbain plus dispersé, au-delà des limites traditionnelles des villages. Cette extension a fort heureusement été maîtrisée dans le but de conserver des espaces non-urbanisés entre les différentes entités villageoises. Les constructions nouvelles, dotées d'organisations spatiales intérieures modernes, ont dans leur grande majorité conservé un aspect extérieur en adéquation avec l'architecture traditionnelle, offrant aujourd'hui à l'ensemble de l'île une grande homogénéité architecturale.

Les entrées de ville

Les entrées de ville jouent un rôle clé dans la perception et l'identité d'un lieu : c'est la première image d'une ville ou d'un village qui est donnée à voir aux visiteurs comme à ses habitants. Sur Ré, au regard de la structure urbaine dense des bourgs et de l'ouverture visuelle importante des paysages agro-naturels, la perception des entrées de villages joue sur un contraste franc de franchissement d'une frange urbaine nette. Le passage sans transition des paysages agricoles ouverts à la rue, canalise le regard sur une perspective urbaine marquée par l'alignement des maisons dans des rues étroites et sinueuses. Le réseau routier s'est développé sur des axes de contournement des villages, structurés à l'aide de carrefours giratoires. Aujourd'hui, les feux de signalisation sont absents, les poteaux électriques et téléphoniques ont progressivement été enterrés et grâce à différentes mesures de protection (site inscrit, site classé, ZPPAUP...), les panneaux publicitaires sont interdits sur la grande majorité de l'île ainsi préservée de toute forme de pollution visuelle.



Mur en moellon, La Flotte

Des ZPPAUP aux AVAP

Une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager a pour objet d'assurer la protection du patrimoine paysager et urbain et de mettre en valeur des quartiers et sites à protéger pour des motifs d'ordre esthétique ou historique. A l'initiative des communes et en liaison avec l'Etat, la ZPPAUP tend à donner aux communes un rôle actif dans la gestion et la mise en valeur de leur patrimoine. Les ZPPAUP ont valeur de servitude d'utilité publique et émettent des prescriptions (le règlement) et des recommandations qui s'ajoutent aux dispositions du POS ou du PLU (et qui se substituent à elles lorsqu'elles lui sont contraires). A l'intérieur de la ZPPAUP, les travaux sont soumis à avis conforme de l'Architecte des Bâtiments de France fondé sur les prescriptions et les recommandations de la ZPPAUP. En contrepartie, la ZPPAUP permet aux propriétaires de bénéficier d'une défiscalisation de certains travaux liés à l'amélioration et à la mise en valeur extérieure de l'habitat. L'une des forces des ZPPAUP est leur capacité à s'intégrer dans un projet global de développement urbain économique, social et culturel.

Le 12 juillet 2010, suite à la promulgation de la loi dite Grenelle 2, les ZPPAUP deviennent des Aires de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). L'AVAP est élaborée selon les mêmes principes que la ZPPAUP. A l'initiative de la commune, fondée sur un diagnostic partagé, elle fait l'objet de trois documents : un rapport de présentation, un règlement et un document graphique. Les objectifs du développement durable et l'intégration des problématiques énergétiques sont renforcés.

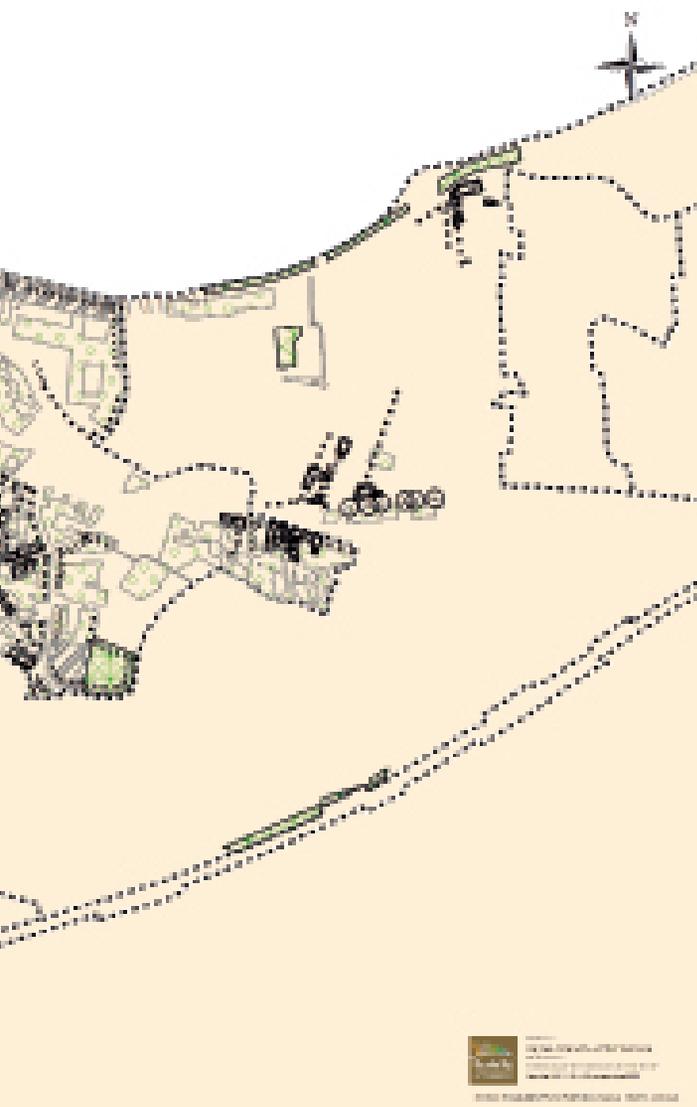
On recense trois ZPPAUP sur l'île de Ré, dans les communes de Saint-Martin-de-Ré (révisée le 21 avril 2004), de la Flotte-en-Ré (approuvée le 23 novembre 2001) et de Sainte-Marie-de-Ré (approuvée le 19 décembre 2002). Elles seront prochainement révisées et transformées en AVAP. Deux autres AVAP sont actuellement à l'étude sur les communes du Bois-Plage-en-Ré et de La Couarde-sur-Mer. Par ailleurs, le SCoT préconise la mise en place d'AVAP pour l'ensemble des dix communes du territoire.



Bâti rétais, Sainte-Marie-de-Ré



ZPPAUP DE LA FLOTTE



LA ZPPAUP de La Flotte

La ZPPAUP de la Flotte date de 2001, elle sera transformée en AVAP sitôt le PLU communal en cours d'élaboration achevé.

La ZPPAUP s'est orientée sur la conservation du patrimoine architectural constitutif de l'ensemble urbain du bourg. La protection couvre les constructions qui, par leurs volumes et leur aspect architectural, participent à la qualité architecturale du bourg et des quartiers extérieurs. Les constructions sont localisées sur l'ensemble du périmètre et touchent les différents types architecturaux constituant le patrimoine bâti de la commune : maisons ordonnancées, maisons bourgeoises, édifices ruraux. La protection couvre également le patrimoine typique de la commune qui, sans présenter une architecture exceptionnelle, constitue l'unité et la qualité du bourg ; il est défini comme "le patrimoine architectural constitutif de l'ensemble urbain". Il doit être réhabilité, modifié ou renouvelé suivant les caractéristiques architecturales typiques constitutives du front bâti de ces espaces, en respectant la composition architecturale initiale (notamment les constructions à façades à composition ordonnancée ou à façades composées, mais non ordonnancées).

La ZPPAUP s'attache également à la préservation et au respect du petit patrimoine architectural et des détails architecturaux remarquables, notamment les portes et portails monumentaux, les balcons, les entourages sculptés, les fontaines, puits, lavoirs et croix de chemins, les petits éléments d'accompagnement.

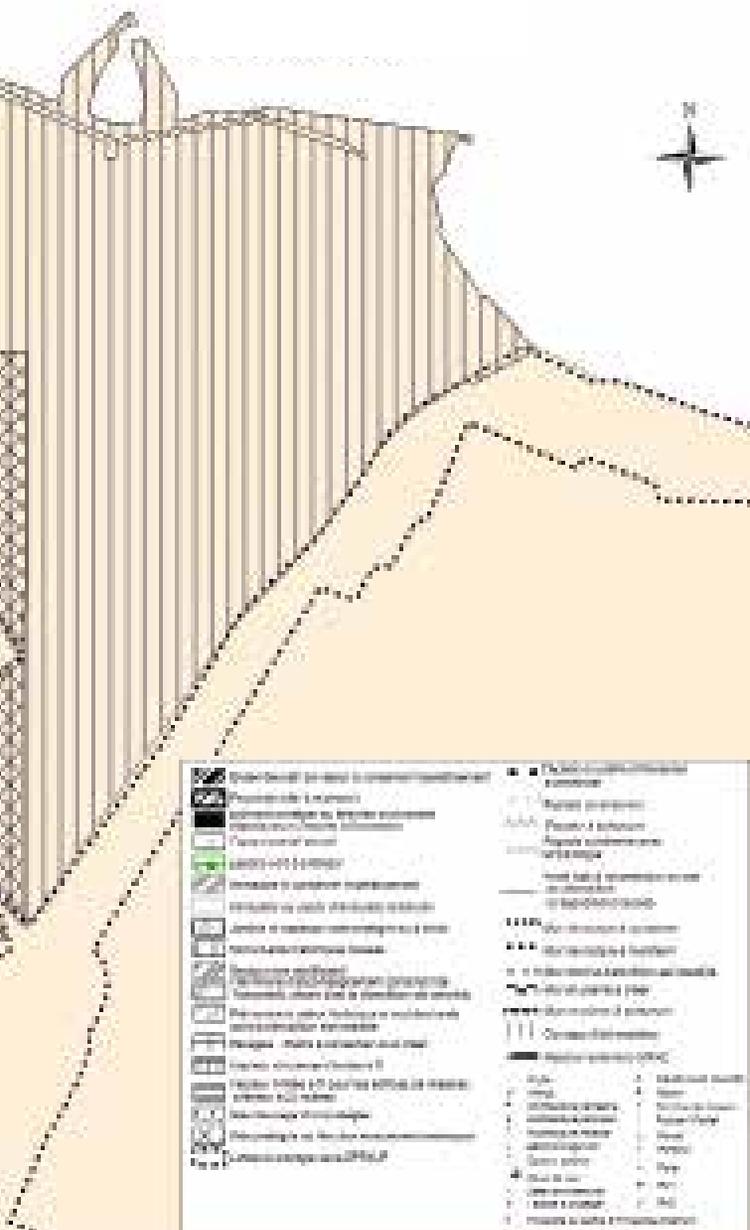
Le document prescrit des règles architecturales communes aux constructions nouvelles (insertion dans l'environnement, l'aspect des structures porteuses ou des parois pleines, les couvertures ou encore les clôtures) et anciennes (pierre de taille, enduits, toitures, coloration, ouvertures...).

Enfin, la ZPPAUP accorde une place importante à la préservation des espaces libres, notamment les espaces publics, les zones non aedificandi, les espaces boisés et jardins, et le respect des axes et faisceaux de vues.



0

ZPPAUP SAINT-MARTIN-DE-RÉ



LA ZPPAUP de Saint-Martin-de-Ré

La ZPPAUP de Saint-Martin-de-Ré date de 1988, preuve de la prise en compte ancienne de la valeur patrimoniale de l'intramuros martinais. La dernière révision date d'avril 2004. Cette ZPPAUP sera transformée en AVAP sitôt le PLU communal en cours d'élaboration achevé.

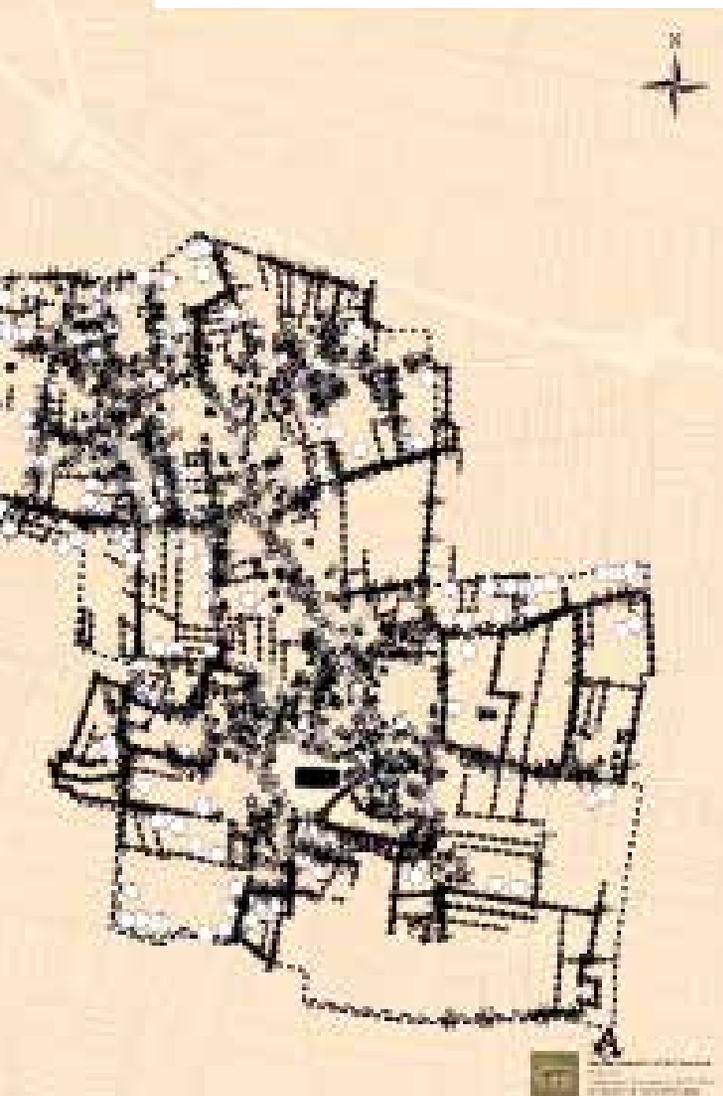
Le document prend en compte non seulement le patrimoine bâti mais aussi la structure parcellaire (soulignant l'importance des clos), l'aspect des espaces libres et des espaces routiers (avec une mention particulière pour les espaces pavés à conserver ou à créer).

Concernant le patrimoine bâti, les prescriptions concernent le patrimoine à valeur historique, archéologique et architectural, le patrimoine d'accompagnement constitutif de l'ensemble urbain, les murs de clôtures ainsi que les constructions nouvelles.

La hauteur des constructions, ainsi que les niveaux (R, R+1, R+2 suivant les quartiers), sont limités. Le choix de matériaux traditionnels est imposé (pierre de taille, moellons, chaux grasse naturelle, menuiseries et fermetures en bois peint, toitures en tuiles tige de botte de tonalités mélangées...).

Une attention toute particulière est donnée aux installations commerciales en ce qui concerne les façades (la structure de l'immeuble doit être lisible), les enseignes (limitées aux inscriptions en bandeau ou en drapeau), les bannes et stores (codes couleurs et dimensions) et les terrasses extérieures sur le domaine public.

ZPPAUP SAINTE-MARIE-DE-RÉ



LA ZPPAUP de Sainte-Marie-de-Ré

La ZPPAUP de Sainte-Marie-de-Ré date de 2002, elle sera transformée en AVAP sitôt le PLU communal en cours d'élaboration achevé.

La ZPPAUP s'est orientée sur le respect et le maintien de la continuité urbaine, fondée sur le principe d'alignement propre au tissu urbain ancien de Sainte-Marie. Le règlement qui a été élaboré prend en compte la composition d'ensemble du village, sa structure parcellaire et volumétrique, son patrimoine monumental (église Notre-Dame, demeure dite de l'Abbaye et demeure dite de la Jarrière), mais aussi son petit patrimoine à préserver (puits, porches...).

Concernant la composition d'ensemble, les prescriptions et recommandations portent notamment sur la composition de la façade, les hauteurs et niveaux de construction (le plus souvent R+1), les toitures et les ouvertures.

Une attention particulière est donnée aux murs de clos, éléments essentiels de l'urbanisme du centre ancien de Sainte-Marie-de-Ré, aux porches et portails, ainsi qu'aux architectures particulières que constituent les maisons avec courettes et les bâtiments agricoles (chais, hangars...), traditionnellement conçus pour demeurer en pierres apparentes.

Des cônes de vue qui, en des points déterminés, offrent des échappées visuelles de grande qualité vers le bourg et l'église doivent être préservés. Le choix de plantations harmonieuses et le respect des chemins piétons issus de l'organisation spatiale du tissu ancien sont également règlementés.

L'architecture traditionnelle rétaise

Le bâti rétais se caractérise par sa simplicité et son homogénéité. Il se conçoit comme un ensemble et non comme un assemblage d'architectures individuelles. Les constructions se développent à partir de l'espace de la rue où elles forment un front bâti continu et aligné sur l'espace public. Les venelles offrent une desserte fonctionnelle sur l'espace privé constitué de chais, de dépendances, de clos et de jardins. L'organisation urbaine se définit dans un dédale de rues étroites et sinueuses qui place les habitations à l'abri du vent.

Le clos

Les anciens murs de clôture ou "clos" constituent une spécificité dans l'habitat rétais. Réalisé avec des moellons de calibres différents disposés à l'horizontale, le clos se caractérise par un couronnement soit en moellons plats posés sur la tranche et inclinés afin d'évacuer les eaux de ruissellement, soit en tuile canal posée dans le sens de l'épaisseur du mur, parfois surmontée de trois ou quatre lits de pierres posées à sec. Les encadrements des portails et portillons font apparaître des jambages en pierre de taille, des linteaux en bois ou des moellons simples.

La façade

Selon une technique traditionnelle, les murs sont construits en moellons calcaires de l'île. L'appareil en pierre est enduit de mortier de chaux et sable grossièrement taloché. Un badigeon au lait de chaux recouvre ensuite toute la façade lui conférant sa couleur blanche. Les murs des dépendances et des clôtures peuvent quant à eux laisser les moellons apparents. Les ouvertures de l'étage sont alignées sur celles du rez-de-chaussée, symétrie qui attribue aux façades leur grande régularité et simplicité. Mais la variété des linteaux (monolithes en pierre ou en bois, claveaux grossiers ou appareillés) autorise une certaine fantaisie.

Les contrevents

Pour se protéger du vent et du soleil, chaque fenêtre est munie de deux contrevents en bois se rabattant en façade. En planches larges et verticales assemblées, chaque contrevent est supporté par des pentures de fer. Le traitement du bois avec du sulfate permettait aux contrevents de résister aux attaques du sable et du sel transportés par le vent et leur confère une couleur turquoise. Les prescriptions exigent aujourd'hui de recourir à une palette de couleurs s'étendant du gris (pour les façades en pierres de taille) au vert pour les peintures des contrevents sur l'ensemble de l'île.



Mur de clos, Sainte-Marie-de-Ré

La tuile canal

Traditionnellement, les toitures sont couvertes de tuiles canal dites "tiges de botte", disposées selon des inclinaisons précises pour éviter les glissements ou les infiltrations. En matériau de terre cuite, ces tuiles étaient autrefois formées à la main sur un moule en bois ce qui leur conférait un aspect irrégulier. Si les techniques ont évolué, l'utilisation de la tuile canal reste encore de mise aujourd'hui dans les constructions rétaises. Au XVIII^e siècle, les édifices les plus prestigieux se distinguent des autres constructions par le recours à l'ardoise pour le parement de la toiture, à l'image de l'Hôtel des Cadets, de l'Hôpital Saint-Honoré ou de l'Hôtel de Clerjotte situés à Saint-Martin-de-Ré.

Les portails et portes de chai

Les chais, dont la présence en grand nombre s'explique par l'importance de l'activité viticole jusqu'à la fin du XIX^e siècle, se distinguent en extérieur grâce à la présence d'une grande porte cochère. Relativement hauts, les portails en lames de bois verticales s'ouvrent sur la voie et sont surmontés de linteaux en bois ou en pierre de taille. Afin d'éviter la succession de portails et de portes, un portillon s'ouvre parfois dans les vantaux du portail principal.

Le jardin

Les contraintes climatiques ont favorisé l'implantation d'un habitat très dense, protégé du vent et des embruns par de hauts murs de clos. Le jardin se situe de l'autre côté de la clôture, caché et ombragé. Il permettait jadis aux Rétais, isolés du continent, d'y cultiver un jardin potager nécessaire à leur alimentation. Ils sont aujourd'hui des espaces d'agrément où s'épanouissent les plantes grimpantes et les arbres fruitiers. Les roses trémières qui bordent les façades sont également un signe fort et spécifique du paysage urbain rétais.



Le Guide d'architecture locale du CAUE 17

Elaboré en 2003 pour le compte de la Communauté de Communes de l'île de Ré, ce guide a été réalisé par le CAUE 17 afin de fournir aux propriétaires des conseils et préconisations en matière d'architecture et d'aménagement de leur propriété. Ce document propose des orientations à suivre dans le cadre des travaux d'architecture (construction ou restauration) menés sur le territoire, que ce soit en termes d'organisation du bâti, de choix des matériaux ou de sélection des couleurs, etc... Les travaux restent cependant soumis à la réglementation en matière d'urbanisme applicable dans chaque commune (PLU) ainsi qu'aux règles de constructions et normes en vigueur. Le guide fournit également les éléments et matériaux à bannir dans le bâti rétais dans le cadre de constructions anciennes et nouvelles. ■



Extrait du guide d'architecture locale, CAUE 17

LES DEMEURES NOTABLES RÉTAISES

Parmi les ensembles urbains qui composent l'architecture rétaise, un certain nombre de demeures méritent d'être soulignées par la qualité de leur architecture. La plupart se distinguent par leur superficie, plus grande que la moyenne, les dimensions de certaines pièces, l'importance des escaliers, la qualité du décor de leurs baies ou de leur cheminée, l'ordonnance des élévations extérieures et l'absence de dépendances. Les plus anciennes datent du XV^e siècle, les suivantes des XVI^e et XVII^e siècles, mais la majorité a été construite aux XVIII^e et XIX^e siècles. La plupart du temps édifiées sur les communes des principaux ports (Saint-Martin-de-Ré, La Flotte et Ars-en-Ré), elles appartiennent alors à des notables qui prospèrent grâce au commerce du sel et du vin. Construites en pierre de taille et non en moellon, comme la majorité des résidences rétaises, elles se distinguent par le décor des portes d'entrée et la présence de corniches et d'ornements sculptés sur les façades. Les décors intérieurs ont été fortement remaniés mais la cheminée finement sculptée, principale caractéristique de la décoration, a généralement été conservée. Parmi ces riches demeures, l'Inventaire Topographique de 1979 fait état d'une dizaine de maisons à pan de bois, toutes situées à Saint-Martin-de-Ré. La plus caractéristique, probablement édifiée au XVII^e siècle mais fortement remaniée au XIX^e siècle, désignée sous le nom de "la Vinatrie", est inscrite au titre des monuments historiques depuis 2002.



Demeure notable située au 19-25, rue des Gabarets, inscrite au titre des Monuments Historiques, Saint-Martin-de-Ré



Maison à pan de bois la "Vinatrie", inscrite au titre des Monuments Historiques, Saint-Martin-de-Ré

3.3

L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

LE DE Ré La création architecturale

Ces dernières années, des projets architecturaux portant notamment sur des équipements publics ont démontré l'audace et la modernité dont savent faire preuve les maîtres d'ouvrages insulaires. La salle de spectacle de La Maline à La Couarde-sur-Mer, la médiathèque de Sainte-Marie-de-Ré, la salle des sports d'Ars-en-Ré, la piscine intercommunale de Saint-Martin-de-Ré, l'extension du Musée Ernest Cognacq ou encore le nouveau Centre de Transfert des ordures ménagères sur la commune du Bois-Plage-en-Ré, sont autant d'exemples de créations architecturales contemporaines parfaitement insérées dans le paysage rétais. Alors que certains de ces projets s'éloignent radicalement de la tradition, d'autres s'en inspirent : c'est le cas de la salle du dojo à La Flotte ou de la salle omnisports d'Ars-en-Ré, qui proposent une réinterprétation de l'architecture des hangars à sel. Quelle que soit la vocation de ces édifices, leur intégration dans le paysage a constitué l'un des principaux critères de construction. L'exemple de l'aile contemporaine du Musée Ernest Cognacq, inaugurée en 2006, en donne la preuve avec une architecture de verre, de fer et de bois qui forme un lien parfait entre l'hôtel de Clerjotte de la Renaissance et les jardins réhabilités en 2007.

De manière plus discrète et plus dispersée, l'architecture privée voit également apparaître des exemples de constructions résolument modernes. Dès les années 1970-1980, des architectes installés sur l'île contribuent à la diffusion d'une architecture plus fonctionnelle, désormais adaptée aux besoins des nouveaux résidents : espaces et volumes plus vastes, organisation spatiale plus complexe, décoration intérieure contemporaine... Cette évolution aboutira à la naissance d'une nouvelle typologie dans l'habitat rétais, parfois en décalage avec l'extrême simplicité du bâti traditionnel. Quelques exemples de villas isolées, non visibles depuis l'espace public, proposent une architecture extérieure résolument contemporaine ; on dénombre également des exemples plus répandus d'architecture traditionnelle extérieure révélant des intérieurs extrêmement modernes. L'opposition intérieur/extérieur s'est ainsi complexifiée.

Vers une architecture durable

Le respect des nouvelles normes de qualité environnementale dans les constructions est également devenu un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire. Le Centre de Transfert des ordures ménagères, inauguré en 2011, en est la parfaite illustration. Financé par la Communauté de Communes pour permettre le transfert des déchets ménagers dans de gros porteurs afin de limiter les transports vers le continent, il abrite également le centre technique des véhicules de collecte des déchets de l'île. La conception des bâtiments et des infrastructures a été réalisée selon le référentiel Haute Qualité Environnementale (HQE) en prenant en compte l'insertion de l'ouvrage dans le paysage viticole et agricole environnant. L'architecture privée, elle aussi, s'empare de ces nouvelles technologies et l'île compte aujourd'hui quelques exemples de maisons bioclimatiques.

Parmi les orientations définies dans le Document d'Orientations et d'Objectifs du SCoT, le développement et l'accès aux énergies renouvelables s'inscrit comme une priorité. Ainsi, dans les secteurs les plus adaptés (peu d'impact paysager), le SCoT préconise l'application des principes de l'article L 11-6-2 du code de l'urbanisme :

- autoriser l'implantation contrôlée d'unités de production de chaleur dans les quartiers ;
- favoriser la mise en place de techniques solaires et éoliennes ;
- réflexion systématique sur l'optimisation de l'orientation du bâti en fonction des performances énergétiques ;
- développement de politiques de réhabilitation des habitations par la mise en place d'Opérations Programmées pour l'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments (OPATB) ;
- optimisation de l'efficacité de l'éclairage des espaces publics ;
- application et incitation à la bonification jusqu'à 20 % des droits à construire définis par le Coefficient d'Occupation du Sol (COS, article 14 du règlement de zone dans le PLU), pour les constructions neuves et les extensions dont la performance énergétique est supérieure à la norme en vigueur (Loi POPE) ;
- amélioration des performances des bâtiments publics.

LE CENTRE DE TRANSFERT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le vendredi 13 novembre 2009, Lionel Quillet, Président de la Communauté de Communes de l'Île de Ré, pose la première pierre du futur Centre de Transfert des ordures ménagères. Créé sur le site de l'ancienne usine de traitement des ordures ménagères, le bâtiment deviendra deux ans plus tard un ouvrage exemplaire en matière d'éco-construction. Construit avec des matériaux d'origine naturelle (bardage et ossature en bois, isolants en structure de chanvre), il dispose de panneaux photovoltaïques susceptibles d'assurer la production autonome d'électricité pour le site et la fourniture d'eau chaude solaire qui couvre environ 60 % des besoins de chauffage en eau sanitaire ou eau de lavage des véhicules. Les bureaux de conception bioclimatique bénéficient d'une structure en bois et d'une enveloppe très isolante, la forte inertie thermique permettant l'absence de climatisation en période estivale et le chauffage résiduel par pompe à chaleur.

La construction a été menée en éco-conception et dans le cadre d'un chantier propre : tri des déchets de chantier et traitement en filières adaptées, protection des eaux et des sols, emploi de matériaux recyclables en fin de vie, recyclage des granulats présents sur le site, broyage des bétons et remise en œuvre sur le site, utilisation des pierres locales et des remblais présents sur le territoire afin de limiter au maximum les transports.

Par ailleurs, le site entièrement réhabilité, a permis d'inscrire une ancienne carrière comme zone privilégiée d'habitat des oiseaux de l'Île de Ré. La prise en compte de l'impératif d'insertion paysagère du site dans son environnement s'est traduite dès la conception par une hauteur raisonnable des bâtiments, la mise en œuvre de façades en bois de couleur sombre, la plantation d'espèces végétales adaptées, la construction de murs de pierre sèche et la mise en place de clôtures en bois et de haies arbustives.

Avec ce projet d'envergure, la Communauté de Communes de l'Île de Ré a souhaité se positionner comme un acteur pilote dans la protection de l'environnement à travers la réalisation d'un ouvrage exemplaire.





CRÉATIONS ARCHITECTURALES

1,5,6,7 Centre de transfert des ordures ménagères, le Bois-Plage-en-Ré
JM Blais Environnement et Humeau Montarou Associés

2,16 Salle du Dojo, La Flotte Delavaud-Duvigneau
8 La Maline, la Couarde-sur-Mer Alain Murgalé



4, 10, 13, 15 AquaRé, piscine intercommunale, Saint-Martin-de-Ré Arcature
11 Médiathèque Sainte-Marie-de-Ré Sophie Blanchet

12, 14 Salle des sports, Ars-en-Ré Hubert Bonin
3, 9 Propriété privée, Ars-en-Ré Pierre-Paul Mariaud

SYNTHÈSE ET ENJEUX

Maîtrise de la croissance urbaine et démographique, préservation de l'identité architecturale du bâti insulaire, innovation des formes et des méthodes dans une approche éco-responsable : la question urbanistique dépend sur l'île de Ré d'un équilibre savant et harmonieux entre respect des usages et formes d'hier, et responsabilité dictée par les contraintes sociales, économiques et environnementales d'aujourd'hui. C'est dans le mariage réussi de ces exigences trop souvent considérées comme contradictoires que réside l'avenir de l'île. Les documents de planification en cours d'élaboration ont compris ces enjeux en s'attachant à les faire dialoguer le mieux possible. Le Pays d'art et d'histoire a également vocation, en tant qu'outil de connaissance des héritages et de l'existant architectural et urbanistique, à se positionner, dans une approche complémentaire du SCoT, comme relais majeur d'information, de sensibilisation et de valorisation de ces aspects qui engagent l'avenir du cadre de vie insulaire, et par là même, l'identité de l'île de Ré.







CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ILE DE Ré

4.

CONNAITRE ET PROTÉGER LES PATRIMOINES

4-1. LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

4-2. LE PATRIMOINE BÂTI

4-3. LE PATRIMOINE MOBILIER

"La mémoire est l'avenir du passé "

Paul Valéry, poète et philosophe

Traces laissées par les générations passées, réalité d'un présent à comprendre, matériau d'un avenir encore à construire, le patrimoine, tous les patrimoines, doivent être respectés, protégés, entretenus et valorisés. La richesse patrimoniale de l'île de Ré n'est plus à démontrer. Elle crée les conditions d'une politique culturelle dynamique et plurielle. Patrimoine archéologique, patrimoine bâti, mobilier ou immatériel : les témoignages de l'Histoire sont multiples et offrent des modalités de découverte et d'aménagement considérables pour le territoire, qui s'efforce d'en dégager la cohérence dans une triple dynamique de conservation, de transmission et de reconnaissance.



Chapelle de la Redoute, les Portes-en-Ré

4.1

LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

LE DE Ré Les Zones de Présomption de Prescription Archéologique (ZPPA)

Le code du patrimoine et le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 organisent l'instruction, par les préfetures de région, des projets d'aménagement ou de travaux affectant le sous-sol, afin d'évaluer l'impact archéologique et de prescrire les mesures de détection, voire, le cas échéant, de conservation et de sauvegarde.

Définies par les Services Régionaux d'Archéologie (SRA) et faisant l'objet d'un arrêté du Préfet de région, les Zones de Présomption de Prescription Archéologiques poursuivent un double objectif :

- organiser la transmission des dossiers d'aménagement afin d'en assurer l'instruction archéologique
- porter à la connaissance des aménageurs publics ou privés la sensibilité archéologique potentielle de certains secteurs du territoire national afin de leur permettre de mieux apprécier les contraintes qui pourraient peser sur leurs projets.

Les ZPPA ne sont pas une servitude d'urbanisme, mais permettent au ministère de la Culture et de la Communication de prendre en compte, à travers une étude scientifique ou une conservation éventuelle, les éléments du patrimoine archéologique affectés ou susceptibles d'être affectés par les travaux publics ou privés concourant à l'aménagement.

Les sites archéologiques

Les principaux gisements de vestiges préhistoriques rétais ont été découverts sur les communes des Portes et du Bois-Plage. Ils attestent d'une présence humaine certaine au Néolithique qui pourrait même remonter au Paléolithique, selon les découvertes faites par Pierre Tardy au lieu-dit La Rivière sur la commune des Portes (une pointe Levallois et des burins).

Aucun monument mégalithique n'a été conservé, bien que certains toponymes évoquent leur existence : la "Grosse-Borne" au nord du Bois-Plage ou la "Pierre-qui-Vire" entre le Bois et La Noue (commune de Sainte-Marie-de-Ré). Bien qu'il ait été détruit en 1887, on conserve une description précise du tumulus

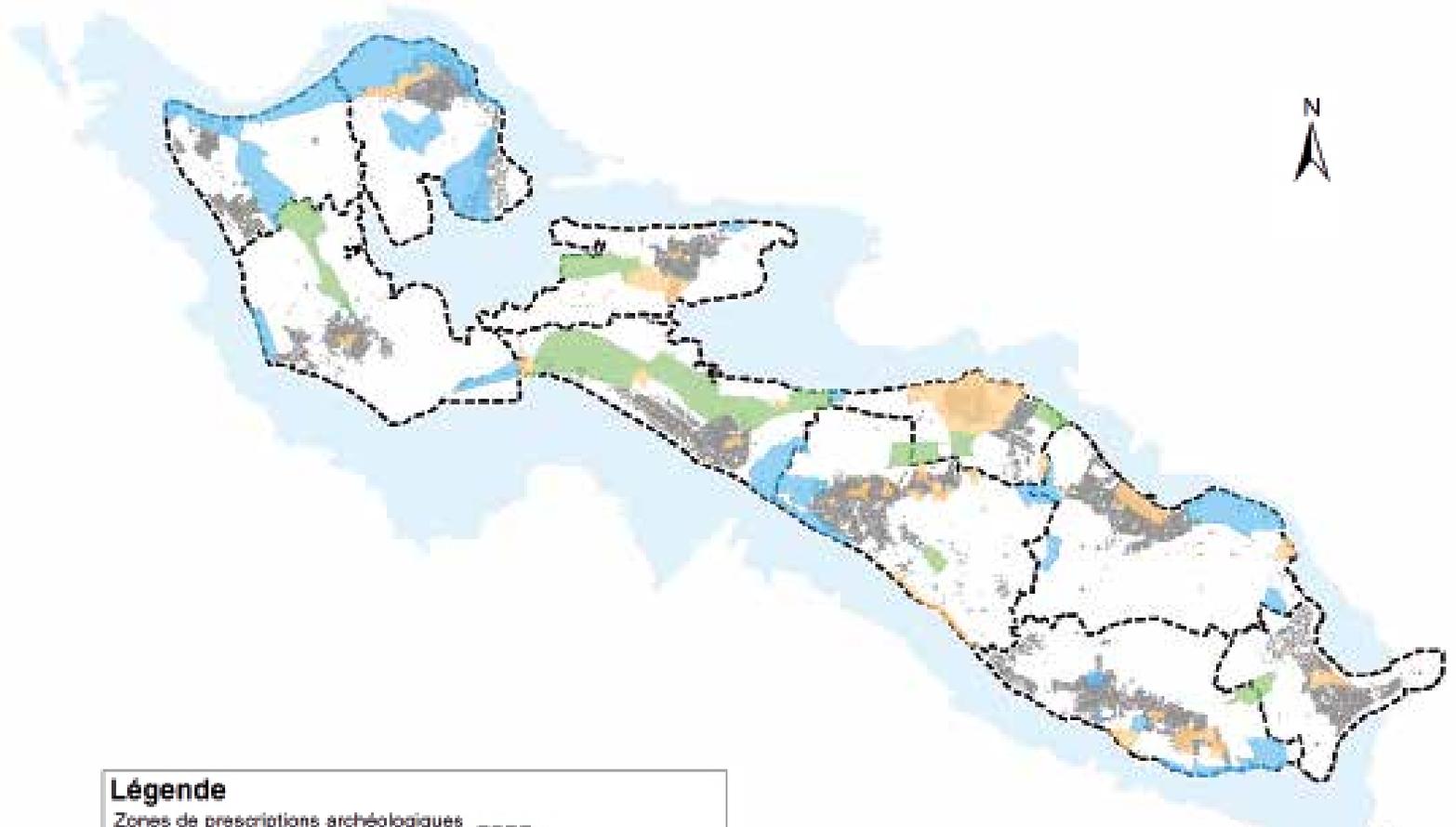
du Peu-Pierroux, principal site archéologique de l'île. Le texte de Théodore Phelippot, érudit du XIX^e siècle, maire du Bois-Plage-Ré et grand collectionneur, évoque deux salles rondes reliées par un corridor et recouvertes d'une assise de pierres sèches ; l'ensemble atteint 3,50 mètres de hauteur avec un diamètre de 60 mètres à la base et de 34 mètres au sommet. Si le site a été démantelé et les pierres réutilisées pour le pavement de la route départementale proche, des objets ont pu être sauvés et sont aujourd'hui conservés au Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré et au Musée d'Histoire Naturelle de La Rochelle. Des découvertes ont également été faites sur les sites du Désert-d'Enfer (Les Portes-en-Ré), des Gouillauds et aux Monjaudières (le Bois-Plage-en-Ré) ainsi que sur le site du Couronneau (Saint-Martin-de-Ré). Pierre Tardy a par ailleurs découvert une station importante au Lizay (Les Portes-en-Ré) qui s'étend sur 28 mètres de long et deux mètres de large.

En ce qui concerne les vestiges gallo-romains, plusieurs sites, dont on a aujourd'hui perdu la trace, ont été découverts au XIX^e siècle : un temple de Neptune, un cimetière romain - qui fut pillé sans avoir été étudié - et deux trésors de monnaies romaines du III^e siècle exhumés sur le site du Puy-Lizet et en bordure de rivage (La Flotte). Des découvertes plus récentes en divers endroits de l'île ont toutefois permis de confirmer avec certitude une présence humaine à cette époque. Des fouilles menées sur la commune de La Flotte ont par exemple permis de révéler les vestiges importants de thermes romains. ■



Tesson d'urne funéraire, vestiges du tumulus du Peu Pierroux, période campaniforme
Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré, (photographie Yann Werdefroy)

ZONES DE PRÉSUMPTION DE PRESCRIPTION ARCHÉOLOGIQUE



Légende

Zones de prescriptions archéologiques

Zone A

Zone B

Zone C

Limite Communale

Estran

Zones urbaines



Source :
DRAC/IFA Réunion - Diagnostics IFA Réunion (septembre 2002)
Grilles Cartographiques - Droits de tous réservés - Dernière mise à jour : 06/03/2011 - Reproduction interdite
Statut :
Commissariat de Communes de l'Île de la Réunion - Service SSI / IFA - 25 Janvier 2012





Crânes humains et haches polies, vestiges du tumulus du Peu-Pierroux, période néolithique
Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré, (photographie Yann Werdefroy)

4.2

LE PATRIMOINE BÂTI

ILE DE Ré Les monuments historiques

La loi de 1913 sur les monuments historiques permet à un monument ou un objet d'être protégé du fait de son intérêt historique, artistique et architectural. Il existe deux niveaux de protection : l'inscription au titre des monuments historiques pour les meubles et immeubles qui, sans justifier une demande de classement immédiat, présentent un

intérêt d'histoire ou d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation ; le classement au titre des monuments historiques pour les meubles et immeubles dont la conservation présente, du point de vue de l'histoire ou de l'art, un intérêt public. La protection concerne, dans le cas d'immobilier, tout ou partie de l'édifice extérieur, l'intérieur et ses abords.

19 monuments historiques inscrits ou classés sont recensés sur l'île de Ré :

Edifices religieux



Monument : Eglise Saint-Etienne
Localisation : Ars-en-Ré
Epoque de construction : XII^e, XV^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Classé MH en 1903



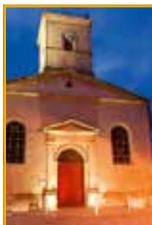
Monument : Eglise Saint-Martin, dite Le Grand Fort
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XV^e, XVII^e, XVIII^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Parties anciennes classées MH en 1903, parties non classées inscrites MH en 1997



Monument : Abbaye des Châteliers
Localisation : La Flotte-en-Ré
Epoque de construction : XII^e, XIII^e, XIV^e, XV^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Classé MH en 1990



Monument : Eglise de l'Assomption
Localisation : Sainte-Marie-de-Ré
Epoque de construction : XII^e, XV^e, XVI^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Classé MH en 1921



Monument : Eglise paroissiale Sainte-Catherine
Localisation : La Flotte en Ré
Epoque de construction : XV^e, XIX^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Inscrit MH en 1988



La Citadelle de Saint-Martin-de-Ré



Les fortifications de Saint-Martin-de-Ré

Edifices militaires



Monument : Fort de la Prée
Localisation : La Flotte-en-Ré
Epoque de construction : XVII^e, XIX^e
Propriétaire : Propriété privée
Protection MH : Classé en 2008



Monument : Citadelle et fortifications
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVII^e, XVIII^e
Propriétaire : Propriété de l'Etat, propriété de la commune
Protection MH : Classé MH en 1984



Monument : Batterie Kora-Karola
Localisation : Ars-en-Ré
Epoque de construction : XX^e
Propriétaire : Propriété de l'Etat
Protection MH : Inscrit en 2002

Edifices civils



Monument : Demeure dite
Maison du Sénéchal
Localisation : Ars-en-Ré
Epoque de construction : XVI^e
Propriétaire : Propriété privée
Protection MH : Inscrit MH en 1925



Monument : Ancienne abbaye, dénommée
aussi ancien château des Seigneurs de Rhé
ou ancien hôtel de Clerjotte
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVI^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Classé MH en 1929



Monument : Hôtel des Cadets
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVIII^e
Propriétaire : Propriété de la commune
Protection MH : Inscrit MH en 1965



Monument : Logis de la Baronnie
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVIII^e
Propriétaire : Propriété privée
Protection MH : Inscrit en 1996



Monument : Demeure au 19-25 rue
des Gabarets
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVII^e, XVIII^e
Propriétaire : Propriété privée
Protection MH : Inscrit MH en 1986



Monument : Hôpital Saint-Honoré
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVII^e, XVIII^e
Propriétaire : Communauté de Communes
Protection MH : Une partie inscrite MH en
1997, une partie classée MH en 1999



Monument : Maison à pan de bois
dite la Vinatrie
Localisation : Saint-Martin-de-Ré
Epoque de construction : XVII^e, XIX^e
Propriétaire : Propriété privée
Protection MH : Inscrit MH en 2002



Monument : Phare de Chauveau
Localisation : Rivedoux-Plage
Epoque de construction : XIX^e
Propriétaire : Propriété de l'Etat
Protection MH : Classé en 2011



Monument : Phare des Baleines
Localisation : Saint-Clément-des-Baleines
Epoque de construction : XIX^e
Propriétaire : Propriété de l'Etat
Protection MH : Inscrit en 2011



Monument : Phare des Baleineaux
Localisation : Saint-Clément-des-Baleines
Epoque de construction : XIX^e
Propriétaire : Propriété de l'Etat
Protection MH : Inscrit en 2011

ZOOM SUR...

LE LABEL UNESCO ET LE RÉSEAU DES SITES MAJEURS DE VAUBAN

En juillet 2008, la valeur universelle exceptionnelle des fortifications Vauban de Saint-Martin-de-Ré et des onze autres sites du Réseau des Sites Majeurs de Vauban a été reconnue internationalement avec l'inscription de l'œuvre de Vauban au patrimoine mondial de l'UNESCO.

L'œuvre de Vauban justifie sa valeur exceptionnelle universelle selon trois critères :

- Les fortifications de Vauban constituent l'exemple le plus rationnel de l'architecture militaire et représentent un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;
- Elles sont également le témoin de l'évolution de l'architecture militaire au XVII^e siècle, ayant influencé un grand nombre de places fortes réalisées jusqu'à la fin du XIX^e siècle à travers le monde ;
- Ces constructions peuvent aussi être décryptées comme la mise en forme d'un espace moderne, par la réalisation d'un réseau de sites frontaliers, prémices de nos frontières actuelles.

La ville de Saint-Martin-de-Ré a non seulement été sélectionnée pour l'authenticité, l'intégrité, la conservation et le système de protection de ses remparts mais également comme étant un des sites le plus représentatif de ce qui a été défini comme le premier système de défense de Vauban et surtout comme le plus bel exemple de réduit insulaire. Ces fortifications sont en effet conçues au XVII^e siècle pour défendre non seulement la population martinaise mais surtout toute la population rétaise, 16 000 habitants, en cas de débarquement ennemi. Vaste camp retranché, cette place forte occupe donc une position particulière au cœur d'un véritable système de défense insulaire. Ce système étant lui-même un maillon de la protection des pertuis Charentais et de l'estuaire de la Charente.

Le bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO englobe la totalité du monument, à savoir la citadelle et l'enceinte urbaine avec ses glacis non urbanisés, ainsi que toute la ville intra-muros.



Gestion du bien inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Dès 2007, les sites du Réseau Vauban se sont engagés à réaliser un plan de gestion, instrument qui permet de conserver, préserver, gérer et mettre en valeur leur patrimoine Vauban, à court, moyen et long terme.

Le Réseau des Sites Majeurs de Vauban, structure coordinatrice, assure le rôle d'interface entre les biens inscrits d'une part et les services de l'Etat et l'UNESCO d'autre part.

L'association accompagne les sites dans :

- la conservation, la reconversion et la requalification des sites ;
- la valorisation culturelle, touristique et socio-économique des sites ;
- la coopération et les partenariats transfrontaliers et internationaux dans le domaine de la sauvegarde des sites et du rayonnement de la pensée de Vauban ;
- la recherche et la médiation par la diffusion culturelle.

Concernant Saint-Martin-de-Ré, deux enjeux majeurs ont été présentés dans le plan de gestion :

- Développer la ville dans le respect de l'intégrité du site Vauban
- Développer un tourisme durable

L'objectif étant de concilier le maintien d'une vie permanente et le développement de l'accueil des visiteurs tout au long de l'année.

Ce système de gestion s'articule autour d'un projet culturel commun au Réseau des Sites Majeurs de Vauban qui vise à représenter et à mettre en valeur toutes les facettes de l'œuvre de Vauban à travers les thématiques propres à chaque site. Dans cette optique, outre les caractéristiques architecturales et militaires propres au site, la thématique attribuée à Saint-Martin-de-Ré est "Vauban et l'ouverture au monde".



Remparts, Saint-Martin-de-Ré

Principales actions entreprises depuis 2007 à Saint-Martin-de-Ré :

Restauration

Au delà des travaux de restauration des fortifications réalisés chaque année, un important chantier a été entrepris en 2009-2010 avec la restauration du port de la citadelle (d'importantes brèches datant de 1999 menaçaient de destruction le monument).

Dévégétalisation

La dévégétalisation est importante pour la sauvegarde des fortifications car l'essentiel des désordres causés aux maçonneries sont dus aux arbres et arbustes qui poussent sur ou dans les remparts.

Chaque année, l'essentiel du budget de l'écotaxe dédié à Saint-Martin-de-Ré est alloué aux fortifications (qui constituent un vaste espace vert devant être entretenu minutieusement). Grâce aux travaux de ces dernières années, une grande partie des remparts a été débroussaillée et dévégétalisée.

Plantations

Trois chantiers successifs de plantation d'ormes ont été entrepris. Ces arbres ont été plantés dans l'objectif de reconstituer le paysage du XVII^e siècle puisque des ormes étaient plantés sur certaines portions des remparts. En 2008 et 2009, ces plantations ont été réalisées dans le cadre de la Semaine régionale de l'arbre et de la haie avec une participation des enfants des écoles martinaises.

Remparts, Saint-Martin-de-Ré



Circulation et stationnement

Depuis 2009, la municipalité travaille à la mise en place d'un nouveau plan de circulation et de stationnement qui vise à désengorger le bourg intra-muros (surtout en haute saison) et à limiter au maximum le stationnement aux abords du monument historique (glacis des remparts) : parkings temporaires extra-muros, horodateurs en intra-muros, élargissement des zones piétonnes fermées par des bornes.

Médiation

■ Depuis juin 2011, le musée municipal Ernest Cognacq s'est doté d'une maquette tactile des fortifications permettant de découvrir la place forte telle qu'elle se présentait au début du XVIII^e siècle. Cette maquette est spécialement conçue pour les personnes en situation de handicap (handicap moteur et visuel) ne pouvant accéder au monument, ainsi qu'au jeune public.

■ Chaque année des événements culturels sont organisés dans les fortifications dans l'objectif de rendre vivant ce patrimoine et de toucher non seulement la population touristique mais également la population locale (en 2011 soutien financier au festival Musique en Ré pour organiser un concert gratuit dans les remparts).

■ L'offre de visites guidées est plus importante et mieux structurée.

■ Des dépliants bilingues "Les fortifications de Vauban inscrites sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO" ont été édités en 2009. Ces dépliants vont être réédités en 2012.

Outils de protection

La commune révisé actuellement son PLU. Suite à ce travail, la ZPPAUP de Saint-Martin-de-Ré sera transformée en AVAP.

Le patrimoine vernaculaire

Les moulins

Les sources documentaires disponibles attestent de la présence d'un grand nombre de moulins sur l'île à partir du XVI^e et jusqu'au XIX^e siècle. D'après l'Inventaire Topographique de l'île de Ré établi en 1979, un mémoire datant de 1753 mentionne l'existence de plus de 80 moulins répartis sur tout le territoire (76 moulins à vent et sept moulins à eau). Cette forte densité s'explique assez facilement par la faible production de céréales sur l'île de Ré qui obligeait les insulaires à importer du blé et à le moudre sur place afin d'alimenter en pain une population nombreuse. La carte de Cassini de 1742 (voir partie 1, pages 46-47) localise avec précision l'ensemble de ces ouvrages ; l'Inventaire Topographique fournit une liste complète de noms avec les dates de constructions et l'état de conservation dans les années 1970.

Les moulins à vent se composent d'une tour circulaire d'environ cinq mètres de diamètre, d'un rez-de-chaussée servant à entreposer le blé et la farine, d'un étage où se trouve la meule, et d'un comble où est installé le reste du mécanisme. L'accès aux niveaux supérieurs se fait par des échelles ou des escaliers en bois. Les toitures d'origine ont toutes disparu au profit de terrasses et de toits à deux pans ou coniques.

Les moulins à eau avaient quant à eux une double fonction : moudre le blé mais aussi produire des chasses d'eau pour entretenir la profondeur d'un chenal ou alimenter des marais salants. Les deux seuls conservés se situent à Loix et à Rivedoux-Plage. Les moulins à eau se situaient généralement près des ports (Ars-en-Ré, Loix, Saint-Martin-de-Ré et Rivedoux-Plage) tandis que les moulins à vent se trouvaient communément isolés ou en bordure de village. Dans la première moitié du XIX^e siècle, un moulin à marée industriel sur le modèle de ceux implantés sur la Loire est construit sur le port de Rivedoux-Plage. Dans la deuxième moitié de ce siècle, en raison des progrès de la minoterie industrielle et des moyens de transport, les petits moulins cessent de fonctionner. Afin d'échapper à la patente,

les propriétaires des moulins inutilisés en démontent les ailes. Petit à petit, les dégradations gagnent les bâtiments abandonnés. Le renouveau touristique du XX^e siècle entraîne certains réaménagements de moulins en résidences secondaires ou en chambres d'hôtes, comme le moulin à marée de Rivedoux-Plage, mais la plupart ont disparu sans laisser de traces. Le dernier moulin à vent à avoir conservé ses ailes se trouve au Morinant, sur la commune du Bois-Plage-en-Ré.

Les puits

Présents partout dans l'île de Ré, les puits sont localisés à l'intérieur de la maison (dans la buanderie ou le cellier), dans la cour ou dans la rue, en bordure de voie ou sur un petit dégagement. Parmi ceux-ci, quelques uns se situent à cheval entre la rue et l'intérieur de la maison et se trouvent ainsi accessibles depuis les deux côtés du mur de la maison. On distingue les puits individuels des puits communautaires, situés dans les quereux, sortes de placettes ou de cours intérieures, particularité de l'Aunis et de la Saintonge. Dans certaines maisons de vigneron, il n'est pas rare de trouver deux à trois puits. Si quelques uns possèdent une couverture en pierre ou en tuile, la plupart sont généralement engagés dans le mur d'une maison ou celui d'une clôture et sont le plus souvent de plan circulaire. D'autres restent isolés, pourvus d'un simple mur de margelle, surmonté, dans les grandes demeures, d'une armature en ferronnerie portant la poulie.

Les fours à chaux

Des statistiques du XIX^e siècle font mention d'un certain nombre de fours à chaux sur l'île. Deux d'entre eux ont survécu. Le premier, isolé en bordure de la route qui relie Saint-Martin-de-Ré à La Couarde-sur-Mer, comprend une habitation, des petites remises et le four à deux niveaux surmonté d'une large et massive cheminée tronconique. Un second, moins classique, existe encore sur la commune de Sainte-Marie-de-Ré.

LE MOULIN À MARÉE DE LOIX

Si l'île de Ré ne possède ni rivière, ni ruisseau, capables d'actionner des moulins à eau, les Rétais ont vite compris que la force générée deux fois par jour par les marées pouvait être utilisée aux mêmes fins. Ainsi, plusieurs moulins à marée ont été édifiés, implantés au fond d'une baie, d'une anse étroite, d'un havre ou d'un chenal. Une retenue d'eau appelée "éclusage" était construite en amont du moulin et remplie d'eau à marée haute grâce à un système de porte, dit "porteau", qui s'ouvrait sous la pression de la marée montante et se maintenait fermée à marée basse. Un ou plusieurs conduits acheminaient l'eau jusqu'aux roues motrices. Ils n'étaient ouverts par l'utilisateur que lorsque la marée était suffisamment basse pour produire un courant d'eau capable d'entraîner les roues.

A Loix, le moulin et l'éclusage sont contigus à l'entrée du chenal, avec un avantage évident : la chasse rejoint le lit du chenal à sa sortie du moulin, permettant par la même occasion de creuser dans les alluvions de la fosse et de ralentir le colmatage du port. En amont du moulin, les eaux subissaient une pression accrue qui contribuait à la conservation d'une importante voie d'eau pour alimenter des marais salants. Les fariniers des moulins à eau ont d'ailleurs bien souvent été les sauniers de quelques marais alentour. A Loix, le moulin avait un triple objectif : moudre le blé, alimenter les marais salants et entretenir le chenal qui permettait l'accès au port. Racheté en 1824, le nouveau propriétaire détourna son utilisation et mit à profit la force motrice générée par le moulin pour créer une laverie de sel. Avec un nouvel usage, le moulin continua d'assurer l'entretien du chenal et du port. Le moulin à marée de Loix constitue aujourd'hui l'un des derniers témoins de ce patrimoine insulaire.



Le moulin à marée de Loix



Vue du chenal depuis le moulin à marée de Loix





Fontaine, Rivedoux-Plage



Puits, Saint-Martin-de-Ré



Anciens à moulins à vent, Ars-en-Ré



Ancien four à chaux, La Couarde-sur-Mer

Le patrimoine industriel et les transports

L'activité salicole

La spécialisation de l'île de Ré dans la récolte du sel, à partir du XV^e et jusqu'au XIX^e siècle, a donné lieu à l'édification de bâtiments spécifiques permettant de stocker, traiter ou encore commercialiser le sel récolté dans les marais. Parmi les nombreuses cabanes de sauniers, hangars, entrepôts et raffineries à sel qui punctuaient le nord du territoire, bon nombre ont disparu ou ont été remaniés suite à la crise salicole. Certains vestiges sont toutefois toujours visibles, parmi lesquels deux raffineries situées près des ports de Loix et d'Ars-en-Ré, qui constituent de rares témoignages de l'activité industrielle rétaise du XIX^e siècle. Si certaines cabanes en pierre ont retrouvé un second souffle grâce à la relance de l'activité salicole initiée dans les années 1990, les réglementations en vigueur dans la zone du Fier d'Ars imposent aujourd'hui des mesures strictes et prescrivent l'utilisation du bois afin d'éviter toute construction récente en dur dans les zones fragiles de marais.

Créée en 1942, la Coopérative des Sauniers de l'île de Ré se situe à l'entrée du village d'Ars-en-Ré. Dans les années 1960, la coopérative acquiert des terrains sur lesquels a été construit

l'immense hangar de stockage du sel (salorge), encore debout aujourd'hui, avec pour objectif de réunir en un seul lieu toute l'activité de la coopérative. Depuis 2003, la relance de l'activité aidant, les sauniers de l'île de Ré ont entrepris le réaménagement du site qui doit répondre aux attentes des adhérents et aux exigences d'une organisation efficace. Initiés en 2005, des travaux d'agrandissement ont fait apparaître des silos de stockage capables d'accumuler suffisamment de sel pour palier à deux ou trois années de mauvaise récolte successives. Aujourd'hui libérée du stockage du gros sel, la salorge est désormais divisée en 3 parties :

- des bureaux, où siègent les activités commerciales et administratives,
- un atelier, où est conditionnée la totalité des produits, une partie à la main, l'autre mécaniquement,
- un secteur produits finis et expéditions.

En outre, une boutique ouverte en juillet 2003, permet à la coopérative de développer une activité de vente directe auprès des consommateurs.



Marais salant, Ars-en-Ré



Coopérative des sauniers, Ars-en-Ré

L'activité viticole

De la même manière, l'activité viticole ancestrale a laissé des marques évidentes dans le paysage insulaire. Les magasins ou chais, qui servaient aux vigneron pour le stockage des vins, se comptaient autrefois en grand nombre, notamment sur les communes du canton sud très tournées vers la viticulture. L'organisation spatiale des intérieurs des chais a largement été modifiée par les propriétaires successifs. On devine encore aujourd'hui la vitalité de ce patrimoine bâti viticole à travers les grandes portes cochères orientées sur la rue et les ouvertures caractéristiques de ces bâtiments.

L'Inventaire Topographique de l'île de Ré évoque également la présence d'un nombre important de vinaigreries : l'île en comptait 37 en 1836 ! Une seule a été visitée à La Couarde-sur-Mer lors de la réalisation de l'inventaire et l'on dispose par conséquent d'une information lacunaire sur ces édifices et sur d'éventuels vestiges.

La cave coopérative, construite en 1951, comprend plusieurs bâtiments situés à l'entrée de la commune du Bois-Plage-en-Ré. Elle regroupe aujourd'hui différentes coopératives sous le nom de "Uniré" et rassemble la grande majorité des viticulteurs rétais, ainsi que les producteurs de pommes de terre AOP Ile de Ré.

Vins Ile de Ré



Cave coopérative, le Bois-Plage-en-Ré



Le transport

■ Le chemin de fer

Disparu depuis plus d'un demi-siècle, le chemin de fer de l'île de Ré trouve encore sa place aujourd'hui dans la mémoire insulaire et à travers quelques infimes traces laissées dans le paysage rétais. Le chemin de fer de l'île de Ré a été construit pour le transport du varech échoué à la pointe des Baleines et au nord de l'île pour amener les vignes du canton sud. A la fin du XIX^e siècle, alors que les déplacements comme le transport des marchandises ne peuvent se faire que par charrette ou à pied, il ouvre de nouvelles perspectives de développement. De 1898, date à laquelle ont circulé les premiers trains de passagers et de marchandises, à 1947, qui marque le démantèlement de la dernière voie ferrée, le chemin de fer joue un rôle essentiel dans le quotidien insulaire pendant près de cinquante ans. 35 kilomètres de rails desservent alors les dix communes de l'île qui comprenaient chacune une gare, plaçant Sablanceaux à environ deux heures des Portes. Au-delà du service rendu aux voyageurs, le train jouait alors un rôle économique important en permettant l'acheminement des productions rétaises : vin, céréales, engrais, sel et varech.



Carte postale,
Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré

Le chemin de fer connaît un succès immédiat jusqu'à l'entre-deux-guerres, période à laquelle il commence à souffrir de la concurrence de l'automobile et de l'autobus. Le trafic ferroviaire ne cesse de diminuer jusqu'à son abandon en 1936. Il connaît un dernier sursaut sous l'Occupation, pendant laquelle les Allemands remettent en état le réseau et le développent, de manière à desservir les batteries côtières. Le tracé du chemin de fer est d'ailleurs encore visible sur certaines zones du site de Karola, de même qu'un quai de débarquement. Le trafic cesse à la Libération mais la voie ferrée continue de servir pour l'autorail (sorte d'autobus sur rail) qui assure la liaison entre Les Portes-en-Ré et Sablanceaux jusqu'en 1947, date à laquelle l'usage du rail est totalement et définitivement abandonné sur l'île. De l'époque du chemin de fer ne subsistent que peu de vestiges, mais la gare d'Ars-en-Ré, qui abrite aujourd'hui une galerie d'art, a été conservée dans son intégralité, tout comme celle des Portes-en-Ré.



Locomotive décorée pour l'inauguration
du train de l'île de Ré, Photographie 1898,
Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré





Ancienne gare, Les Portes-en-Ré

■ Le bac

Les premières liaisons à vapeur entre Ré et le continent voient le jour en 1835 et ne cessent de se développer. A la fin du XIX^e siècle, l'accès au continent est possible depuis Saint-Martin-de-Ré sur des grands vapeurs et au départ de Sablanceaux à bord de petits vapeurs. Après la Seconde Guerre mondiale et la popularité grandissante de l'île auprès des baigneurs, le service devient rapidement insuffisant et se trouve rapidement remplacé par un système de bacs à moteur, capable d'embarquer passagers et véhicules. Ce dernier, devenu obsolète avec la construction du pont en 1988, disparaît également. Une fois encore, peu d'éléments ont été conservés, la vente des bacs ayant contribué à la dispersion du matériel. Seuls subsistent des restes de l'apponement situé sur la pointe de Sablanceaux, sur lequel embarquaient et débarquaient les voyageurs. La Maison du Platin, à La Flotte, expose également au public des panneaux présentant les horaires et tarifs du bac.



Carte postale du bac, Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré



Apponement, pointe de Sablanceaux, Rivedoux-Plage

ZOOM SUR...

LE PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET LA COLLECTE DE LA MÉMOIRE

Gardiennne de savoir-faire ancestraux, de contes et légendes et de souvenirs liés à la vie quotidienne, la mémoire des Rétais est un patrimoine à part entière. Elle constitue une source de connaissance précieuse, garante des savoirs sur les spécificités de l'identité insulaire. C'est pourquoi un travail important a été engagé, d'abord sous la houlette de la Communauté de Communes, puis sous celle de l'Association des Amis du Musée Ernest Cognacq, par le COREPOR ou Collectif pour la récolte du patrimoine oral rétais.

Constitué d'un groupe de bénévoles, le COREPOR est chargé de rechercher, rassembler et récolter la mémoire des Rétais à travers la réalisation d'entretiens avec des "anciens". Le panel étudié porte plus particulièrement sur les personnes ayant vécu sur l'île avant la Seconde Guerre mondiale et jusqu'aux années 1970 (avant l'essor touristique). L'étude s'adresse indifféremment aux natifs de l'île de Ré ou aux résidents secondaires s'étant établis sur l'île avant les années 1970, surnommés les "vieux baigneurs".

Le COREPOR assure ensuite la numérisation des entretiens et l'analyse de leur contenu. Les données, une fois récoltées et analysées, sont mises en dépôt au Musée Ernest Cognacq et consultables sur place. Une centaine d'entretiens ont déjà été réalisés.

Le collectif organise parallèlement, chaque année, une Veillée des conteurs qui s'inscrit dans le cadre des Journées européennes du patrimoine et s'attache à inviter des "anciens" à prendre la parole sur une thématique originale.

Par extension, le Corepor a donné naissance au Cri-Cri (Comité pour le Recueil et l'Inventaire des Chansons Rétaises Introuvables), chargé de retrouver, recenser, collecter et transmettre des chansons rétaises traditionnelles. Près de 100 chansons ont été collectées auprès des Rétais et dans les documents d'archives, dont un tiers sont en poatois.



Le port de Rivedoux-Plage

Le patrimoine maritime

Les ports

Les profondes évolutions du transport maritime ont considérablement bouleversé le paysage des ports. Ce constat a pris une dimension plus particulière encore sur l'île de Ré, où le temps des navires de commerce et de guerre désormais révolu, a laissé la place aux bateaux de plaisance et à quelques bateaux de pêche encore en activité. On dénombre aujourd'hui cinq ports situés sur la façade nord de l'île qui représentent 845 mouillages : Rivedoux-Plage, La Flotte-en-Ré, Saint-Martin-de-Ré, Loix et Ars-en-Ré.

Les phares et balises

Les premiers phares apparaissent dans l'Antiquité en Méditerranée afin de signaler les côtes aux navigateurs, de jour comme de nuit. Le phare antique le plus célèbre est celui construit par les Grecs sur l'île de Pharos, près d'Alexandrie, au troisième siècle avant Jésus-Christ. D'abord simples feux de bois se consumant à l'air libre au sommet de falaises, puis en haut de tours spécialement construites à cet effet, les phares ont évolué avec le mode d'éclairage utilisé. Ainsi, le charbon a remplacé le bois ; la lampe à huile le charbon et l'électricité la lampe à huile. Malgré l'évolution des techniques, les phares et balises restent actuellement un moyen répandu de signaler aux navires la proximité des côtes.

Sur la côte charentaise, le XVII^e siècle est une période très active dans ce domaine avec l'achèvement du phare du Cordouan en 1610, la réalisation du phare de Chassiron sur Oléron et du phare des Baleines sur Ré, tous deux édifiés sous le règne de Louis XIV. Un important dispositif viendra compléter le système de signalisation des côtes rétaises au cours du XIX^e siècle.

Qu'ils soient anciens ou plus récents, abandonnés ou toujours en activité, les phares rétais constituent un patrimoine considérable, témoignages d'une architecture spécifique et d'un mode de vie particulier lié à la présence de la mer.



Le port de Saint-Martin-de-Ré



Le port de La Flotte

Les phares et balises en activité :

- Le Phare des Baleines : 1849-1853
(Saint-Clément-des-Baleines)
- Le Phare de Chauveau : 1839-1842
(au large de Rivedoux-Plage)
- Le Phare des Baleinaux : 1849
(au large de Saint-Clément-des-Baleines)
- Le feu de Chanchardon (au large d'Ars-en-Ré)
- La Tourelle de Lavardin : 1823-1841
(au large de Rivedoux-Plage)

Les phares non-actifs :

- La Tour des Baleines : 1669-1682
(Saint-Clément-des-Baleines)
- L'ancien Phare de Trousse-Chemise
(Les Portes-en-Ré)



Lanterne du phare des Baleines, Saint-Clément-des-Baleines



Le Phare de Chauveau, au large de Rivedoux-Plage



ZOOM SUR...

LE PHARE DE CHAUVEAU

Construit entre 1839 et 1842, le Phare de Chauveau est situé en mer, à 1 200 mètres de la pointe de Chauveau, sur la commune de Rivedoux-Plage. Le phare mesure un peu plus de 30 mètres de haut. Sa base évasée à profil concave et l'extrême finesse de sa tour lui confèrent une silhouette élancée et élégante. Au fil du temps, le phare a évolué et s'est modernisé : en 1880, le feu est renforcé par un faisceau rouge supplémentaire ; en 1906, l'huile de colza est remplacée par la vapeur de pétrole ; en 1953, il est équipé d'un signal sonore destiné à prévenir les pêcheurs à pied de la marée montante ; en 1968, le phare est automatisé et voit les derniers gardiens quitter définitivement les lieux.

En 2011, la mairie de Rivedoux-Plage a engagé un travail de recherche sur le phare, dont les résultats ont donné lieu à une publication. Les recherches ont conduit à une découverte extraordinaire : l'un des derniers gardiens du Phare de Chauveau, Irénée Garnereau, vit depuis de nombreuses années sur l'île de Ré, tout près de la tour qui l'accueillait de 1951 à 1956. Fort de 40 années d'expérience sur les phares, il se plaît aujourd'hui à partager son expérience et à présenter des objets et documents qu'il a conservés, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine ou lors de rencontres organisées par la commune de Rivedoux-Plage.



Les amers

Au-delà des phares et balises, de nombreux édifices ont servi et continuent de servir de points de repère pour la navigation. Certains ont été construits spécialement pour cet usage. C'est le cas de la Pyramide des Chaumes, sur la commune de Saint-Clément-des-Baleines, composée d'un socle carré surmonté d'un obélisque de 1,50 mètre de haut. L'amer de la Rivière, situé sur le lieu-dit du même nom (Les Portes-en-Ré), est formé d'un haut mur de calcaire, terminé par un pignon et soutenu par deux contreforts sur chaque face. Une grande baie à linteau de bois perce la partie supérieure de l'ouvrage.

Par ailleurs, des édifices existants, profitant de parties supérieures visibles depuis la mer, ont été adaptés pour servir d'amer. C'était autrefois le cas de la façade de l'abbaye des Châteliers, des tours de l'église de Saint-Martin-de-Ré et du clocher de l'église de Saint-Marie-de-Ré ; c'est aujourd'hui encore le cas du clocher de l'église d'Ars-en-Ré, dont la pointe peinte en noir et blanc offre une meilleure visibilité depuis la mer.

Les digues

Sur les douze kilomètres de maçonneries qui bordent l'île de Ré, certaines, très anciennes, ont conservé une forte valeur patrimoniale. C'est le cas de la digue de pierre du Martray qui protège le Fier d'Ars au niveau de l'isthme éponyme. Elle a pour particularité d'accueillir en son sein une petite cabane, probablement une cabane de douanier, au niveau du lieu-dit de Foirouse. Aux digues à la mer (vers l'océan), s'ajoutent les "levées", construites dans les zones de marais.

L'abri du canot de sauvetage

Construit en 1869 par la Société Nationale de Sauvetage en Mer, il se situe sur la commune de Saint-Clément-des-Baleines. De plan rectangulaire et voûté en berceau, les murs situés aux deux extrémités sont surmontés d'une corniche et percés d'une large porte. Comme son nom l'indique, il avait pour fonction d'abriter un canot de sauvetage destiné à secourir d'éventuels naufragés. ■



La Pyramide des Chaumes, Saint-Clément-des-Baleines



Cabane de douanier dans la digue du Martray, Ars-en-Ré



Abri du Canot de sauvetage, Saint-Clément-des-Baleines

ZOOM SUR...

LES ÉCLUSES À POISSONS

Parmi les originalités du patrimoine rétais, les écluses à poissons sont sans aucun doute l'élément le plus représentatif de la réalité de la vie locale. Ces pêcheries, localement appelées "écluses", trouvent leur origine au Moyen-Age. Elles permettaient alors aux insulaires de compléter les productions que leur assurait la terre pour leur alimentation quotidienne, illustrant parfaitement l'expression qui qualifie souvent les Rétais de "paysans de la mer".

Construites sans liant, elles se composent de rangées de pierres savamment déposées une à une pour permettre au mur érigé de supporter les assauts de la mer. Construites en forme de demi-cercle, elles demandent un entretien continu et des réparations régulières pour assurer leur solidité. Elles reposent sur un principe simple : avec le retrait de la mer, les poissons restent prisonniers de ces immenses pièges en fer à cheval, submersibles à marée haute. Les écluses se développent de manière importante jusqu'au XIX^e siècle où l'on compte près de 140 ouvrages répartis sur l'ensemble de l'île.

L'évolution des modes de vie a depuis entraîné leur abandon progressif : alors qu'on en recensait encore 70 en 1965, elles ne sont plus qu'une dizaine aujourd'hui. Depuis quelques décennies, la reconnaissance de la valeur patrimoniale de ces ouvrages singuliers a suscité plusieurs campagnes de restauration. Aujourd'hui, l'ADEPIR (Association de Défense des Ecluses à Poissons de l'île de Ré) œuvre au quotidien pour l'entretien, la restauration et la valorisation de ce patrimoine maritime original.



Ecluse à poissons, Sainte-Marie-de-Ré



Ecluse à poissons, Les Portes-en-Ré



Ecluse à poissons, Sainte-Marie-de-Ré

4.3

LE PATRIMOINE MOBILIER

LE DE Ré Les objets archéologiques

De nombreux objets et outils ont été découverts sur les sites archéologiques identifiés sur l'île. La plupart sont aujourd'hui conservés au Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-de-Ré, ainsi qu'au Museum d'Histoire Naturelle de La Rochelle.

■ Paléolithique

Une pointe Levallois et des burins (Les Portes-en-Ré).

■ Néolithique

Silex, haches polies, tessons de vases campaniformes (Les Portes-en-Ré et le Bois-Plage-en-Ré).

■ Découvertes non datées (IX^e-VI^e siècles avant JC ?)

Des grattoirs, deux perçoirs, des boulets de quartz, céramique abondante (site archéologique du Lizay – Les Portes).

■ Civilisation campaniforme (vers 1 800-1 500 avant JC)

Cinq vases, un bouton perforé en V, deux poignards de cuivre,

trois haches polies (Tumulus du Peu-Pierroux), des tessons de poteries (Les Portes, Le Bois), des grattoirs, des haches polies, des pointes de flèches, un maillet à gorge (Le Bois).

■ Age du bronze (1 500-750 avant JC)

Des haches, un bracelet décoré en bronze, une épée de bronze, une pointe de lance (Ile de Ré).

■ Epoque de La Tène (500-50 avant JC)

Fragments de céramique (Lizay) et fragments d'amphores (La Rivière).

■ Epoque gallo-romaine

Trésor de monnaies romaines (La Flotte), poteries et céramiques (Le Bois, Les Portes, La Flotte, Saint-Martin, Sainte-Marie).

■ Moyen-Age

Carreaux de pavement, chapiteaux et éléments d'architecture provenant de l'abbaye des Châteliers (La Flotte)⁵.

Lames, vestiges du tumulus du Peu Pierroux, période campaniforme



Fibules, La Claireia, période gallo-romaine

Haches polies, vestiges du tumulus du Peu-Pierroux, période néolithique



Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré, (photographies Yann Werdefroy)

⁵Source : Inventaire Topographique de l'île de Ré

De gauche à droite :

Chapelle de Saint-Pierre des Marins, église Sainte-Catherine, La Flotte - **vitrail**, église Sainte-Catherine, La Flotte - **retable (détail)**, église Sainte-Catherine, La Flotte - **vitrail**, église de l'Assomption, Sainte-Marie-de-Ré - **statue de Jeanne d'Arc**, église Sainte-Catherine, La Flotte - **fontes baptismaux et vitraux**, église Notre-Dame de Lourdes, Rivedoux-Plage - **retable**, église Saint-Clément, Saint-Clément-des-Baleines - **fontes baptismaux**, église Saint-Clément, Saint-Clément-des-Baleines - **retable**, église Sainte-Catherine, Loix - **vitrail**, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-Ré - **retable**, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-Ré - **vitrail**, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-Ré - **chapelle de la vierge**, église Sainte-Catherine, Loix - **retable (détail)**, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-Ré - **Christ marchant sur les eaux**, église Notre-Dame de l'Assomption, Sainte-Marie-de-Ré

Le mobilier religieux

L'île de Ré compte actuellement dix églises paroissiales et deux chapelles. Hormis l'église de Rivedoux-Plage et la chapelle Notre-Dame à Sainte-Marie-de-Ré, qui contiennent du mobilier moderne du XX^e siècle, tous les autres édifices sont pourvus de mobilier ancien. Celui-ci, inventorié par les services de l'Etat au cours d'une enquête menée dans les années 1970, se compose d'autels, de tabernacles, de retables, de chaires, de confessionnaux et de vêtements religieux. Leur période de création s'échelonne du XVII^e au XIX^e siècle. En raison des guerres de religion et des destructions commises par les huguenots dans les églises de l'île, aucun élément mobilier antérieur au XVII^e siècle n'a survécu. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les fabriques et confréries présentes sur le territoire travaillent pour meubler les églises de Ré de manière plus ou moins régulière et abondante, au rythme des cycles de prospérité ou de crise économique.

La présence de meubles antérieurs à 1789 dans les églises rétaises prouve aujourd'hui qu'une partie du mobilier a pu être restituée au culte malgré les destructions et aliénations

survenues pendant la période révolutionnaire. La première moitié du XIX^e siècle voit se concrétiser le renouvellement d'une grande partie du mobilier religieux de style néoclassique, tandis que la seconde moitié du siècle, de manière moins abondante, voit apparaître un mobilier de style néo-gothique. A cette même période, de nombreux vitraux viennent remplacer les anciennes baies dans la plupart des églises. Malgré quelques exemples isolés de meubles en pierre ou en marbre, l'essentiel du mobilier religieux rétais était fabriqué en bois, matériau de moindre coût⁶.

L'Inventaire Topographique a dressé la liste exhaustive des tableaux, sculptures, statues, bancs, lutrins et autres objets de culte conservés à l'époque dans l'ensemble des douze édifices religieux recensés sur le territoire. Depuis ce dernier inventaire, quarante années se sont écoulées, rendant aujourd'hui indispensable la mise en œuvre d'une nouvelle enquête susceptible d'actualiser les données sur le patrimoine religieux rétais.



Orgue, église Sainte-Catherine, La Flotte



Saint Jean-Baptiste embrassant le pied de l'enfant Jésus, sculpture en marbre blanc de Carrare, XVII^e siècle, église Saint-Martin, Saint-Martin-de-Ré

⁶ Source : Inventaire Topographique de l'île de Ré



Le mobilier civil

En parallèle, l'Inventaire Topographique fournit un inventaire précis et détaillé du mobilier civil (sièges, lits, armoires, placards, buffets, coffres et tables) du XVII^e au XIX^e siècle, élaboré grâce à l'étude des minutes notariales (testaments, inventaires pour vente ou après décès). Une enquête de terrain a par ailleurs permis de dresser un portrait du mobilier rétais dans les années 1970. Au total, 885 pièces ont été recensées sur l'ensemble de l'île. L'investigation menée sur les maisons particulières, constructions récentes et résidences secondaires incluses, a permis d'établir une vision globale du mobilier qui composait les intérieurs rétais et d'en comprendre ainsi l'organisation. Un premier constat concerne la provenance des meubles, majoritairement originaires de l'île de Ré ou de l'Aunis lorsqu'il s'agit de résidences permanentes. L'enquête a démontré que la plupart de ces meubles provenaient d'héritages issus des parents et conservés au sein des familles depuis trois ou quatre générations. A l'inverse, les résidences secondaires contenaient souvent des meubles fabriqués au-delà des frontières poitevines. Un second constat insiste sur les différences quantitatives dans le domaine mobilier : les meubles nombreux dans les maisons bourgeoises, sont beaucoup moins abondants dans les maisons paysannes⁷. Depuis les années 1970, les intérieurs rétais et le mobilier qui les compose ont probablement évolué. On sait cependant que les cheminées et les boiseries ont souvent été conservées.

Les beaux-arts

C'est l'Inventaire Topographique qui offre une fois encore la vision la plus globale sur le patrimoine artistique rétais. En ce qui concerne la sculpture, 189 œuvres ont été étudiées, que l'on peut répartir dans trois grandes catégories distinctes : le décor d'architecture (41 œuvres), la sculpture religieuse (106 œuvres) et la sculpture profane (42 œuvres). Peu d'éléments nous sont parvenus sur la datation et les auteurs de la plupart de ces œuvres.

L'enquête sur les œuvres peintes a, quant à elle, porté sur les collections publiques (églises, hôpital Saint-Honoré de Saint-Martin-de-Ré et Mairie d'Ars-en-Ré) et les collections privées. Les églises paroissiales de l'île rassemblaient alors 65 tableaux, l'hôpital Saint-Honoré sept toiles peintes et deux pastels sur papier, la Mairie d'Ars-en-Ré trois grandes peintures sur toile. L'étude des collections privées a révélé 130 tableaux, 37 dessins et 72 estampes⁷.

Les collections du Musée Ernest Cognacq abritent également un fonds pictural important. Le fonds originel rassemble essentiellement des portraits du XVIII^e siècle qui restent désespérément muets, ne dévoilant ni leur auteur, ni l'identité de leur sujet. La dernière décennie du XX^e siècle a cependant été marquée par l'acquisition d'œuvres d'artistes rétais incontournables comme Louis Suire, Tatave, William Barbotin, Jean-Franck-Baudoin... complétées par une donation importante du peintre Raymond Enard et les témoignages ethnographiques peints par Raphaël Drouart.

Port d'Ars-en-Ré, huile sur bois de Gaston Roullet, peintre officiel de la Marine, 1878

Collection Musée Ernest Cognacq,
ville de Saint-Martin-de-Ré



⁷Source : Inventaire Topographique de l'île de Ré



Port de Saint-Martin-de-Ré, huile sur toile de Roger Chapelain-Midy, vers 1960
Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré

Patrimoine maritime

Les ex-voto

Qu'il s'agisse de maquettes de navires de guerre, de bateaux de commerce, de navires de pêche, de tableaux, de vitraux ou de plaques et stèles commémoratives, toutes les églises de l'île, ainsi que certaines chapelles, conservent en leur sein un ou plusieurs ex-voto.

L'église de Saint-Martin-de-Ré renferme une "chapelle des Marins" composée de deux maquettes de navires et de deux tableaux. Le premier bateau représente une corvette trois-mâts carré armée de six canons sur chaque bord. Cette maquette aurait été réalisée selon la tradition locale par un marin martinais dans les années 1830. Le second navire est un brig dont chaque bord est percé de onze sabords. Un buste de femme est sculpté à la proue et une étoile rouge peinte à la poupe. La maquette de ce navire de commerce armé, réalisée vers 1850, serait aussi l'œuvre d'un marin de Saint-Martin.

Les tableaux sont tous deux des peintures à l'huile. L'un d'entre eux date du XVIII^e siècle et porte l'inscription : "Ex-voto La Suzanne-Marguerite Com(man)dée par Mr Boureau - 1766". La seconde toile, réalisée en 1882, porte pour sa part l'inscription "Ex-Voto Voeu de Baptiste Guesnin sauvé d'un naufrage 1881". Enfin, sur les murs de l'église, un vitrail achevé peu avant 1851 est appelé "Vierge du Bon Secours" et représente un navire pris dans une tempête.

A Loix, les nombreux décors et œuvres votives de l'église Sainte-Catherine sont tournés vers la mer : la maquette d'une frégate de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, celle du bateau de course "Tikocco", réalisée après le drame de la Fastnet en 1979, course célèbre qui tourna rapidement au drame causant quinze victimes. On retrouve également des peintures et des vitraux inspirés de motifs marins datant des années 1830-1835.

L'église de La Flotte conserve quant à elle quatre ex-voto dont trois sont classés au titre des Monuments Historiques : la Jeanne d'Arc, maquette de lougre de commerce à gréement aurique datée du XIX^e siècle ; le Saint-Pierre, une corvette datant de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, et la Marie-Thérèse, une

huile sur toile datée de 1753, offerte par le capitaine Louis Houin après avoir été sauvé d'un naufrage.

L'église Notre-Dame de l'Assomption de Sainte-Marie-de-Ré compte également une maquette de corvette du XIX^e siècle offerte par un équipage de l'île d'Yeu après un naufrage. A La Couarde, une maquette suspendue à la voute de la nef représente un navire à trois mâts et beaupré et date du XIX^e siècle. L'église d'Ars-en-Ré renferme la "Reine des Anges", brick ponté à deux mâts et beaupré datant de 1854. Celle de Saint-Clément-des-Baleines compte deux maquettes de trois-mâts de 1865 et 1869, tandis que l'église des Portes-en-Ré révèle une maquette du XIX^e siècle suspendue à la voûte de la nef.



Ex-voto le Saint-Pierre, XVIII^e siècle, classé Monument Historique, église Sainte-Catherine, La Flotte

Les bateaux traditionnels

Bien qu'assez méconnues, il existe des embarcations traditionnelles proprement rétaises.

Le "Cazavant", créé en 1938 par l'inventeur du même nom, est particulièrement adapté à la navigation dans le Fier d'Ars, grâce à son faible tirant d'eau. S'il était à l'origine entièrement réalisé en pin rouge de Scandinavie, une version modernisée en polyester et gréement en bois a vu le jour en 1995.

Le "Tofinou", du nom d'un village de pêcheurs nigérian qui inspira son propriétaire Edouard Menuteau, originaire d'Ars, est un voilier de sept mètres de long. L'embarcation familiale, capable de naviguer sur le Fier et dans les pertuis charentais, voit le jour en 1928. Les Tofinoux sont aujourd'hui réalisés avec des matériaux modernes (teck, matières plastiques) et connaissent un grand succès à travers le monde.

D'autres types d'embarcations, dont les origines ne sont pas nécessairement rétaises, répondent aux techniques et usages largement répandus sur les littoraux atlantiques, y compris sur l'île de Ré.

L'association "Flotille en Pertuis" regroupe des propriétaires de bateaux traditionnels des pertuis charentais et entretient, restaure et valorise une cinquantaine de bateaux traditionnels qui ont été conservés. Parmi eux, cinq sont protégés au titre des Monuments Historiques : le "Laisse les dire" et le "Général Leclerc" classés Monuments Historiques, l'"Amphitrite" inscrit et en cours de classement, le "Père Gabriel" et l'"Aurore" inscrits au titre des Monuments Historiques. Depuis 2011, un ponton aménagé dans le port de La Flotte permet de rendre ce patrimoine maritime accessible au public, lui offrant ainsi une nouvelle visibilité. Par ailleurs, des régates organisées sur l'île de Ré ou ailleurs offrent la possibilité à ces embarcations de retrouver, de manière occasionnelle, leur vocation première.



Maquette du "Laisse les dire", Maison du Platin, La Flotte



Maquette du "Général Leclerc", Maison du Platin, La Flotte

ZOOM SUR...

L'INVENTAIRE DES PATRIMOINES RÉTAIS

L'île de Ré est le premier territoire français à avoir bénéficié d'une enquête dans le cadre de l'Inventaire général du patrimoine culturel, dans les années 1970. Réalisée sous l'égide de la Commission régionale d'inventaire de Poitou-Charentes pour le compte du ministère de la Culture et de la Communication, l'enquête a alors permis d'établir 3 200 dossiers d'inventaire et de constituer un fonds photographique exceptionnel.

Elle a également donné lieu à la publication de l'Inventaire Topographique de l'île de Ré, en 1979, ouvrage de près de 700 pages qui répertorie et présente, commune par commune, le patrimoine bâti et mobilier recensé au cours de l'étude. Il propose également une présentation géographique et historique du territoire ainsi que des présentations par typologie de patrimoine (patrimoine architectural, mobilier, militaire, etc.). D'une extrême précision et d'une grande richesse documentaire, cet ouvrage représente une source d'information essentielle pour quiconque s'intéresse au patrimoine de l'île. Mieux, il constitue un ouvrage de référence en matière d'inventaire du patrimoine culturel.

En 1994, une mise à jour partielle de certains dossiers a permis d'aboutir à la publication d'un nouvel ouvrage de la collection "Images du Patrimoine".

Une mise à jour intégrale de l'inventaire par le biais d'une nouvelle enquête serait aujourd'hui nécessaire pour l'actualisation de l'ensemble des données. En outre, des éléments plus récents qui font désormais partie intégrante du patrimoine rétais n'ont pas été recensés à l'époque et mériteraient toute leur place au sein d'un inventaire actualisé (le pont de l'île de Ré, les créations architecturales contemporaines, le patrimoine immatériel, etc.).

Par ailleurs, des initiatives parallèles, dans des domaines particuliers, sont en cours d'élaboration et devraient rapidement venir compléter les données de l'inventaire. L'Ecomusée du marais salant a ainsi initié un inventaire du patrimoine rural et salicole de l'île de Ré. La Communauté de Communes souhaite engager la mise en œuvre d'un inventaire complet des espèces végétales et animales présentes sur le territoire afin d'appuyer sa politique environnementale. Autant de projets qui, à terme, offriront une connaissance exhaustive des patrimoines rétais, à la fois base de données scientifique cruciale et repère culturel essentiel, nécessaire à la poursuite des politiques de conservation, de restauration et de valorisation en cours.



Cabane de douanier dans la digue du Martray, Ars-en-Ré

LA RESTAURATION DU PATRIMOINE

MONUMENT	LOCALISATION	DESRIPTIF DES TRAVAUX	DATE	MONTANT DES TRAVAUX	FINANCEMENT
PATRIMOINE RELIGIEUX					
Eglise	LOIX	Restauration toitures et façades	2008-2012	446 000 €	Conseil général : 40 % Souscription Fondation du Patrimoine : 40 777 € Solde : Mairie de Loix
Eglise	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réfection ceinture de pierre et toiture, nettoyage des enduits			Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Eglise	LA FLOTTE	Restauration intérieure et extérieure Restauration de trois toiles inscrites MH Restauration des vitraux	1982-1994	807 000 €	Conseil Général : 5 000 € Etat : 211 000 € Conseil Régional : 30 000 € Solde : Mairie de La Flotte
Eglise	ARS-EN-RE	Restauration du clocher et de la flèche Réfection de la peinture du clocher Restauration intérieure	2005-2012	485 000 €	Conseil Général : 105 000 € Etat : 152 500 € Solde : Mairie d'Ars-en-Ré
Abbaye des Châtelliers	LA FLOTTE	Restauration et mise en valeur du cloître Accès, signalétique, illumination Traitement du sol des galeries du cloître	1995-2004	562 000 €	Conseil Général : 92 000 € Etat : 86 000 € Conseil Régional : 191 000 € Solde : Mairie de La Flotte
Presbytère	LA FLOTTE	Rénovation intérieure et extérieure	1981	2 800 €	Mairie de La Flotte
Chapelle du couvent	ARS-EN-RE	Détermitage	2008	3 000 €	Mairie d'Ars-en-Ré
Eglise	SAINT-MARTIN-DE-RE	Restauration d'un tableau classé MH « le Christ en croix »	2010	4 000 €	Conseil Général : 35 % Etat : 40 % Solde : Mairie de Saint-Martin
Eglise	LA COUARDE-SUR-MER	Plancher de la sacristie, crépi extérieur, chauffage	2001-2006	58 000 €	Mairie de La Couarde-sur-Mer
Chapelle Saint-Sauveur	SAINTE-MARIE-DE-RE	Restauration du retable	1998	3 000 €	Mairie de Sainte-Marie-de-Ré
Eglise	SAINTE-MARIE-DE-RE	Réfection de l'ensemble des murs intérieurs et de la toiture, traitement du sol, consolidation du clocher, changement des dalles en cuivre et des descentes d'eau...	1999-2002	800 000 €	Mairie de Sainte-Marie-de-Ré
Chapelle de la Redoute, dite Notre-Dame de la Mer	LES PORTES-EN-RE	Reconstruction à l'identique d'un magasin à poudre du fort de la Redoute construit par Vauban au XVII ^e siècle, aménagement du parvis	1985-1989	96 000 €	Subventions/dons
Eglise	LES PORTES-EN-RE	Restauration de mobilier (chaise, fauteuils...), du tabernacle, du maître autel, du retable du maître autel, de la fresque du plafond, enduit des murs intérieurs, peinture de l'intérieur, consolidation de la charpente, mise aux normes électriques, rénovation de la toiture, installation d'une VMC	1994-1996	170 000 €	Subventions/legs/ Mairie des Portes-en-Ré
PATRIMOINE MILITAIRE					
Fort de la Prée	LA FLOTTE	Restauration des murs du fort			Financement privé
Port de la Citadelle	SAINT-MARTIN-DE-RE	Restauration	2009-2010	650 000 €	Conseil général/Région Poitou-Charentes/Etat/ Mairie de Saint-Martin-de-Ré
Fortifications du front de mer	SAINT-MARTIN-DE-RE	Rejoindement des maçonneries			Un chantier par an depuis 1999
La Redoute de Sabanceaux	RIVEDOUX-PLAGE	Remise en état du couronnement extérieur, intérieur en cours ; dégagement d'un escalier en avant du pont levés ; remise en état des murs et de la couverture de la descente à la poudrière ; remise en état de l'escalier de cette descente ; nettoyage et dégagement de la poudrière ; nettoyage et réhabilitation des pierres de parements de l'entrée ; débroussaillage et entretien régulier de l'ensemble du bâtiment	De 2004 à aujourd'hui	155 000 €	Conseil général : 25 % Etat : 35 % Solde : Mairie de Saint-Martin-de-Ré
PATRIMOINE MARITIME					
Phare des Baleines	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réhabilitation de la Vieille Tour en musée Mise en valeur des espaces verts	2001-2010		Financement privé
Pyramide des Chaumes (amer)	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réparation			Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Amer de la Rivière	LES PORTES-EN-RE	Consolidation, piquage de l'enduit ancien en mauvais état, réfection de l'enduit	2003	8 100 €	Mairie des Portes-en-Ré
Perrés nord et sud et cale du vieux port, pont du Vieux Port et sa pelle	LES PORTES-EN-RE	Travaux de consolidation et de jointage, réfection complète du pont	1999	192 000 €	Subventions/Mairie des Portes-en-Ré

MONUMENT	LOCALISATION	DESRIPTIF DES TRAVAUX	DATE	MONTANT DES TRAVAUX	FINANCEMENT
PATRIMOINE VERNACULAIRE					
Puits (rue des Sabies, rue des Pigeons)	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réparation et mise en valeur			Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Fontaine	RIVEDOUX-PLAGE	Reconstruction à l'identique de la fontaine existant à cet emplacement dans les années 1940	2009	25 000 €	Conseil Général/Mairie de Rivedoux-Plage
Puits	RIVEDOUX-PLAGE	Reconstruction à l'identique de deux anciens puits	2011	34 000 €	Mairie de Rivedoux-Plage
Prise d'eau du moulin à marée	RIVEDOUX-PLAGE	Remise au jour de la prise d'eau d'alimentation du moulin à marées situé en arrière de la digue.	2009	45 000 €	Conseil Général
Pigeonnier	LES PORTES-EN-RE	Restauration	1981-1982	5 500 €	Mairie des Portes-en-Ré/ copropriétaire
Cabane des Fontaines	LES PORTES-EN-RE	Restauration d'une maison forestière, réhabilitation en « Maison de la Dune »	2007-2009	28 000 €	Subventions/mécénat/dons/ Fondation du Patrimoine
Puits communaux	LES PORTES-EN-RE	Restauration à l'identique de 24 puits communaux	2012-2013	41 800 €	Subventions/mécénat/dons/ Fondation du Patrimoine
ECLUSES À POISSONS					
La Brizere	SAINTE-MARIE-DE-RE	Restauration, remise en activité de pêche	1995	600 €	Fonds européens/ bénévolat
La Vasouse	SAINTE-MARIE-DE-RE	Restauration, reconstruction partielle	1995-1997	1 000 €	Fonds européens/ mécénat/bénévolat
La Belle Pointe	SAINTE-MARIE-DE-RE	Reconstruction, réhabilitation avec mise en place d'une bourgne	1996-1998	3 000 €	Fonds européens/ mécénat/bénévolat/ Communauté de Communes
Moufette	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Restauration complète suite à la tempête de 1999, remise en état totale	1999-2000	5 000 €	Association ADEPIR
Fairose	ARS-EN-RE	Reconstruction totale	2000-2008	5 000 €	Association ADEPIR/ Communauté de Communes
Verdonnais	LOIX	Restauration, reconstruction	2004	300 €	Association ADEPIR/Mairie de Loix
Verdonnais	LOIX	Restauration, remise en état de pêche	2009-2011	3 000 €	Association ADEPIR/Mairie de Loix
Touche à tout	SAINTE-MARIE-DE-RE	Restauration, réparation importante	2006	2 000 €	Association ADEPIR/ bénévolat/assurances
Pailarde	SAINTE-MARIE-DE-RE	Réparation d'importantes brèches	1995-2000-2007-2008	2 000 €	Association ADEPIR/ Communauté de Communes
Grand-Port	SAINTE-MARIE-DE-RE	Réparation, entretien	2007-2008-2011	1 000 €	Association ADEPIR
Moufette	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réparation, entretien	2008-2011	200 €	Association ADEPIR/ bénévolat
AUTRES					
Ancienne école des filles	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réhabilitation en 6 logements	1998		Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Ancienne mairie	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Réhabilitation en bibliothèque et office de tourisme	2011		Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Place de l'Eglise	SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	Aménagement et mise en valeur	2010		Mairie de Saint-Clément-des-Baleines
Marché médiéval	LA FLOTTE	Restauration complète	1982-2001	271 000 €	Conseil Général : 45 000 € Etat : 27 000 € DGE : 13 000 € Solde : Commune de La Flotte
Maison du Pinfin	LA FLOTTE	Restauration complète	1989	85 000 €	Conseil Général : 21 000 € Solde : Mairie de La Flotte
Bureau du Port	LA FLOTTE	Restauration complète	1992	91 000 €	Conseil Général : 22 000 € Solde : Mairie de La Flotte
Galerie Sénac de Méilhan	LA FLOTTE	Reconstruction d'un immeuble détruit au XVIII ^e siècle			Mairie de La Flotte
Logis de Beaugard	LA FLOTTE	Rénovation intérieure (origine XVIII ^e siècle)			
Hôtels particuliers XVIII ^e siècle	LA FLOTTE	Restauration complète	2000-2011		Financement privé
Maison Caillaud	ARS-EN-RE	Façades et toiture	2010	47 500 €	Conseil Général : 16 400 € Solde : Mairie d'Ars-en-Ré
Médiathèque	SAINTE-MARIE-DE-RE	Réhabilitation complète	2002-2004	950 000 €	Europe (FEDER), Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Mairie de Sainte-Marie-de-Ré
Kiosque à musique	LA COUARDE-SUR-MER	Structure pierres de taille	2007	574 €	Mairie de La Couarde-sur-Mer

SYNTHÈSE ET ENJEUX

La connaissance exhaustive, précise et rigoureuse d'un territoire, de son histoire et des traces qu'elle a laissées, est une étape préalable à toute politique patrimoniale animée par des convictions profondes en termes de conservation, de valorisation et de transmission. Cette première étape a brillamment été franchie dans les années 1970 grâce à la réalisation de l'enquête du ministère de la Culture et à la publication de l'Inventaire Topographique de l'Île de Ré.

Dans cette perspective, le Pays d'art et d'histoire s'attachera, en étroite collaboration avec le Service Régional de l'Inventaire, à poursuivre ce travail de connaissance fondamental en proposant une actualisation d'un inventaire aux bases solides mais aujourd'hui incomplètes. Le visage de l'Île de Ré a changé et c'est en redessinant un portrait approfondi des éléments architecturaux, artistiques et paysagers qui la composent qu'elle pourra s'approprier davantage encore sa mémoire ancienne et récente, et voir s'épanouir une politique de préservation et de valorisation pertinente, cohérente et stimulante.







CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ILE DE Ré

5.

VALORISER LES PATRIMOINES ET SAVOIR-FAIRE RÉTAIS

5-1. UN MUSÉE LABELLISÉ
MUSÉE DE FRANCE ET DES SITES
D'INTERPRÉTATION THÉMATIQUES

5-2. LES OPÉRATIONS
DE VALORISATION

5-3. LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE : VERS UN
TOURISME DURABLE

"Le patrimoine, c'est l'apprentissage
de qui nous sommes par la découverte
de qui nous ne sommes plus."

Pierre Nora, historien

Indispensable à la connaissance de soi et des sociétés dans lesquelles nous évoluons ou avec lesquelles nous échangeons, le patrimoine, une fois identifié et protégé, a vocation à être porté à la connaissance du public. Sur l'île de Ré, depuis la création du premier musée destiné à présenter la collection d'Ernest Cognacq jusqu'au classement des fortifications de Vauban sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, les équipements, les acteurs et les outils de valorisation des traditions et des patrimoines rétais se sont multipliés et améliorés. Le tourisme, première activité économique de l'île, a indéniablement servi de levier à la mise en valeur du patrimoine auprès des visiteurs français et étrangers.



Musée Ernest Cognacq, Saint-Martin-de-Ré

5.1

UN MUSÉE LABELLISÉ MUSÉE DE FRANCE ET DES SITES D'INTERPRÉTATION THÉMATIQUES

LE DE Ré Le Musée Ernest Cognacq, Saint-Martin-de-Ré

L'hôtel de Clerjotte, qui abrite aujourd'hui le Musée Ernest Cognacq, a été construit vers 1470-1480 par Louis Clergeat, receveur de l'île de Ré au service de Charles de France, duc de Guyenne. Louis Clergeat aurait donné son nom au logis : "la maison de Clergeatte". De cette première période datent le corps de logis flanqué d'une tour abritant un escalier à vis et une porte de style gothique flamboyant.

C'est à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e qu'est décidée la construction de deux ailes inspirées de la Renaissance tardive, destinées à développer et embellir l'architecture médiévale originelle. En 1690, l'hôtel est réquisitionné pour servir d'arsenal à la nouvelle place forte qu'est devenue Saint-Martin-de-Ré. Des logements pour officiers, puis une aile de communs sur jardin, seront ajoutés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle.

Arsenal militaire jusqu'au XX^e siècle, classé Monument Historique en 1929, dévolu un temps à la Marine, l'Hôtel de Clerjotte est cédé dans les années 1950 à la ville de Saint-Martin-de-Ré qui l'aménage en musée municipal.

En 1905, à la mort de Théodore Phélipot, auteur de publications sur l'histoire locale, grand collectionneur et ancien maire du Bois-Plage, l'association "Les Rétais de Paris", représentée par le docteur Emile Atgier, trouve en la personne d'Ernest Cognacq, natif de Saint-Martin-de-Ré et fondateur de la Samaritaine, un mécène. Ce dernier achète l'ensemble de la collection Phélipot pour la céder à la commune de Saint-Martin-de-Ré ; il fait également don de l'hôtel des Cadets Gentilhommes, situé sur l'actuelle Place de la République, afin que la collection puisse être présentée au public. Le musée est inauguré le 31 août 1907.

Le musée demeure dans ses locaux d'origine jusqu'en 1969. Une grande partie de ses collections est alors mise en caisses et y reste plusieurs années en attendant leur transfert dans l'Hôtel de Clerjotte, alors en pleine restauration. C'est sous l'égide du maire de l'époque, M. Bouthillier, qu'est inauguré le nouveau Musée Ernest Cognacq dans son écrin définitif.

De 1969 à 1993, les collections du Musée national de la Marine et quelques éléments du fonds Ernest Cognacq y sont réunis. À partir de 1993, date à laquelle le dépôt du Musée de la Marine est transféré, le musée est désormais entièrement consacré aux collections d'Ernest Cognacq. Elles contiennent un fonds de céramiques, peintures, objets de marine, ainsi qu'un fonds cartographique et archivistique important. L'hôtel de Clerjotte est aujourd'hui en cours de réhabilitation et devrait accueillir une nouvelle exposition permanente dans les années à venir. Depuis 2006, la construction d'une aile contemporaine juxtaposée à l'Hôtel de Clerjotte permet au musée de proposer au public des expositions temporaires qui connaissent un grand succès :

- "Itinéraire d'une utopie" en 2006
- "Vauban, Ingénieur du Soleil" en 2007-2008
- "Larguez les amarres, Vivre à bord des vaisseaux au XVIII^e siècle" en 2009-2010
- "Le goût des autres, Regard occidental sur les sociétés extra-européennes de 1800 à 1914" en 2010-2011
- "Ré, les facettes d'une île" depuis 2011

Le Musée Ernest Cognacq est le seul de l'île de Ré labellisé Musée de France.

La Maison du Fier et la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges, Les Portes-en-Ré

Cet espace d'interprétation de la nature rétaise se situe dans un ancien hangar à sel du vieux port des Portes-en-Ré. Il est la propriété du Conservatoire du Littoral et a été entièrement restauré par la Communauté de Communes après la tempête dévastatrice de 1999. Inaugurée en octobre 2001 par Jean-Pierre Raffarin, alors Président du Conseil Régional de Poitou-Charentes, la Maison du Fier est gérée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) et se situe à quelques pas de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges.

Ce centre de découverte du patrimoine naturel rétais propose une exposition permanente autour des thèmes de la formation du Fier, des milieux qui le composent et des oiseaux qui le peuplent, de la faune et de la flore de l'île de Ré et des activités humaines déployées dans la zone du Fier. La Maison du Fier organise également des expositions temporaires et propose de nombreuses activités pédagogiques, notamment en direction des publics scolaires. La Maison du Fier reste avant tout un lieu de rencontre et d'échange sur le patrimoine naturel insulaire et propose régulièrement des sorties sur le terrain, à la rencontre de la faune et la flore du Fier et d'espèces rares d'oiseaux. La Maison du Fier a également pour mission de sensibiliser les visiteurs à la biodiversité, à la fragilité des milieux insulaires et à la nécessité de les préserver. En cours de réaménagement, la Maison du Fier entame en 2012 la mise en œuvre d'une nouvelle muséographie, notamment grâce au soutien de la Communauté de Communes.

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) est une association reconnue d'utilité publique, dont le siège national se situe à la Corderie Royale de Rochefort. Créée en 1912, elle a pour missions la protection des espèces, la préservation des espaces, l'éducation et la sensibilisation des publics. La LPO met en œuvre des plans nationaux de restauration d'espèces d'oiseaux menacées et coordonne des programmes européens de sauvegarde d'espèces. Elle propose à l'État comme aux collectivités régionales et locales son expertise sur le patrimoine naturel, contribuant ainsi à la protection d'espèces et d'habitats menacés dans le cadre, par exemple, de projets d'infrastructures. La LPO accueille chaque année des milliers d'oiseaux blessés, tombés du nid ou mazoutés, dans ses six centres de sauvegarde. Gestionnaire de plusieurs réserves naturelles nationales, la LPO gère plus de 20 000 hectares de milieux naturels répartis sur 130 sites dans 21 régions françaises, dont 15 000 hectares en réserves naturelles terrestres et maritimes, et 1 350 hectares en propriété. L'association compte 45 000 membres. Elle bénéficie de l'agrément "Éducation Nationale" et propose à tous les publics, notamment au jeune public, des ateliers, des visites guidées, des conférences, des expositions... Particulièrement active sur l'île de Ré, la LPO est gestionnaire de la Maison du Fier et de la Réserve Naturelle de Lilleau des Niges ; elle participe activement, par son statut et son dynamisme, à la sensibilisation des publics à la richesse des milieux naturels rétais.



La Maison du Platin, La Flotte

Cet écomusée a été créé en 1989 à l'initiative de l'association "Flotille en Pertuis". Après avoir rassemblé avec patience une collection d'objets sur la navigation, la pêche et la vie rétaises, et à la suite de deux saisons d'exposition dans la salle des fêtes de La Flotte, la municipalité a proposé à l'association de s'installer de façon permanente dans l'ancienne distillerie fondée au XIX^e siècle par la famille Margotteau, située près du port de La Flotte. La Maison du Platin doit son nom à sa situation sur le front de mer, mais aussi et surtout à sa double vocation culturelle et maritime : être un reflet des traditions liées à la mer et un acteur de leur diffusion auprès du public (le "platin" est un terme local pour désigner l'estran).

La Maison du Platin déploie sa collection sur 4 niveaux d'exposition :

■ Les origines et les activités traditionnelles de l'île :

Le rez-de-chaussée du musée expose les vestiges de l'abbaye des Châteliers, exhumés au cours des divers chantiers de fouilles. Des photographies rappellent que La Flotte fut autrefois un important port de commerce. Les activités traditionnelles de l'île de Ré comme l'agriculture, l'ostréiculture et la pêche sont évoquées à travers des outils anciens et des maquettes de bateaux.



Maquette tactile, Maison du Platin, La Flotte

■ Les liaisons Ré - continent :

Des voiliers au pont, en passant par les vapeurs et les bacs, la Maison du Platin présente l'histoire de la traversée entre l'île de Ré et le continent. Elle expose le mobilier des anciens bacs et introduit à la polémique suscitée par la construction du pont à travers un fonds d'archives de presse.

■ L'habitat et les costumes :

Un intérieur charentais rural du début du XX^e siècle est reconstitué au troisième niveau. Des documents issus des traditions orales et écrites ainsi qu'une partie de l'impressionnante collection photographique de Nemours Bonin y sont regroupés.

Les 50 mètres carrés du niveau supérieur sont consacrés à l'exposition temporaire du musée. En 2011, une exposition consacrée à l'œuvre d'Eugène-Nemours Bonin, "Regard sur l'île de Ré", a présenté l'extraordinaire collection de portraits qui ont immortalisé les habitants de La Flotte dans les années 1920-1930.

Des jeux de piste (en français et en anglais) et des lectures pour les enfants sont organisés à travers les différents niveaux de l'espace permanent, et des sorties régulières à la découverte des ruines de l'abbaye des Châteliers complètent le dispositif de médiation mis en place par la Maison du Platin.



Reconstitution d'un intérieur rétais, Maison du Platin, La Flotte



L'Ecomusée du marais salant, Loix

Créé en 1985 par des membres du Groupement d'études rétaises sous la dénomination de "Maison des Marais salants", ce centre d'interprétation est installé sur le site de la prise de la Lasse, à Loix, sur un terrain appartenant au Conservatoire du Littoral. En 1996, le Groupement d'études rétaises crée l'association "Ecomusée du marais salant", qui donne son nom à la structure actuelle.

L'Ecomusée présente une exposition permanente intitulée "Sel de mer, Sel de Ré" qui retrace l'histoire des marais salants rétais et illustre la technique de production du sel. Les guides du musée expliquent autour d'une maquette le fonctionnement des marais salants et présentent à travers des outils traditionnels le travail quotidien des sauniers. Ils accompagnent ensuite les visiteurs sur le marais adjacent où ils découvrent une flore spécifique (salicorne, stavis, moutarde...) et, suivant la saison, l'avifaune si particulière aux marais (bernaches, tadornes, aigrettes...).

Outre son rôle pédagogique auprès du public et des scolaires grâce aux expositions et aux visites de terrain, l'écomusée agit au quotidien pour la conservation et la promotion de l'activité salicole et le soutien aux jeunes sauniers par la transmission des savoir-faire et de techniques traditionnelles. Dans cette optique, il est aujourd'hui pleinement intégré à divers programmes européens de valorisation des zones agricoles humides et des savoir-faire salicoles, dont un vaste projet de "Route des Sels de l'Atlantique", qui s'étend de la Grande-Bretagne au Maroc. L'Ecomusée du marais salant a également initié un important travail d'inventaire du patrimoine salicole rétais qui permettra de recenser et d'étudier l'ensemble des éléments constitutifs de ce patrimoine.

L'A.N.C.R.E. Maritaise, Sainte-Marie-de-Ré

Depuis avril 2011, la commune de Sainte-Marie-de-Ré accueille sur son territoire, à deux pas de la plage de Montamer, une nouvelle structure : l'A.N.C.R.E. Maritaise (Arts Nature Culture Recherche Ecluses). Initiée par la Municipalité de Sainte-

Marie, elle a une triple vocation environnementale, culturelle et artistique. Cette structure nouvelle fonctionne grâce à un collectif d'associations composé actuellement de la LPO, de l'ADEPIR (Association de défense des écluses à poisson) et de Ré Nature Environnement. Diverses animations et expositions sont proposées au grand public, mais aussi aux plus jeunes par le biais des écoles et centres de loisirs. Les thèmes abordés sont variés : biodiversité de l'estran, découverte de la faune et de la flore, environnement... Des sorties botaniques, ornithologiques, des visites d'écluses à poissons et des conférences offrent à chacun la possibilité d'approfondir ses connaissances sur le patrimoine naturel rétais. Dans le domaine artistique, des expositions de peintures, sculptures et photographies sont programmées, en lien constant avec des thématiques environnementales.

Le Phare et le Musée des Baleines, Saint-Clément-des-Baleines

Propriété du Ministère de l'Équipement, le site du Phare des Baleines est géré depuis 2001 par la société "Patrimoine & Océan". Réputé pour son escalier en colimaçon de 257 marches, le Phare des Baleines est le site le plus visité de l'île de Ré et l'un des plus fréquentés en Charente-Maritime. Outre la vue offerte au sommet du phare, une salle d'exposition occupe son rez-de-chaussée. Les trois hectares de parc, créés en 1861 par l'architecte paysagiste D. Perrier, sont également accessibles au public. En 2005-2006, l'ancienne école des gardiens, au pied de la Vieille Tour des Baleines, a été restaurée pour accueillir un espace d'animation et d'interprétation sur le thème des phares et des grandes missions de balisage menées par l'État pour la sécurité en mer. Il propose un parcours didactique qui retrace l'histoire des phares et de leur implantation, notamment autour des pertuis charentais, et l'évolution du balisage depuis le XVII^e siècle. Ces grands thèmes sont traités à travers des panneaux d'exposition et des animations audiovisuelles et multimédia réalisées avec l'équipe du journaliste Jamy Gourmaud, animateur de l'émission télévisée de vulgarisation scientifique "C'est pas sorcier". ■



Ecomusée du marais salant, Loix



A.N.C.R.E. Maritaise, Sainte-Marie-de-Ré



Musée du Phare des Baleines, Saint-Clément-des-Baleines



Installation du collectif d'artistes Zo prod à l'occasion des Journées européennes du patrimoine 2011, Communauté de Communes, Saint-Martin-de-Ré

5.2

LES OPÉRATIONS DE VALORISATION DES PATRIMOINES

LE DÉ Ré Les opérations nationales ou régionales sur l'architecture et le patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine

Organisées chaque année le troisième week-end de septembre par le ministère de la Culture et de la Communication, les Journées européennes du patrimoine sont désormais le grand rendez-vous culturel de la rentrée. Les acteurs du patrimoine rétais se mobilisent pour permettre aux habitants et aux derniers estivants de découvrir ou re-découvrir la grande diversité culturelle, monumentale et paysagère de l'île. Les communes, musées, centres d'interprétation et associations sont les principaux organisateurs de l'événement. La Communauté de Communes, dont les locaux sont installés depuis 2008 dans l'aile Saint-Michel de l'ancien hôpital Saint-Honoré, profite de l'occasion pour ouvrir ses portes au public dans une ambiance originale assurée par l'intervention d'artistes.

L'édition 2011 des Journées européennes du patrimoine a ainsi favorisé la mise en place d'une programmation éclectique et festive sur l'ensemble du territoire. Le public, essentiellement composé de Rétais, s'est déplacé en nombre et a une nouvelle fois montré l'importance de cette manifestation comme instrument de dialogue entre la population locale et son patrimoine.

Sur la commune de La Flotte, la Maison du Platin, en association avec la LPO, a proposé des visites guidées et des circuits nocturnes à l'abbaye des Châteliers et dans le centre du village, évocations de l'histoire, de la géologie et de la vie de la commune au XIX^e siècle.

La municipalité et l'office de tourisme de La Couarde-sur-Mer ont présenté une exposition originale composée de documents anciens offrant une rétrospective de la vie de la commune au XIX^e siècle.

Au Bois-Plage-en-Ré, c'est la musique qui était à l'honneur avec l'organisation par le Comité d'action communale d'un concert de la compagnie "Musica Coeli", qui, à travers des airs populaires de Bellini, Verdi et Puccini, a fait découvrir au public

l'architecture harmonieuse de l'église de Tous les Saints sous un nouveau jour.

A Sainte-Marie, des visites guidées du clocher de l'église organisées par l'office de tourisme ont fait du panorama à 360 ° un cadre privilégié pour le récit d'anecdotes et de détails historiques précieux.

La commune de Rivedoux-Plage a ouvert la redoute édifée par Vauban, un site remarquable habituellement fermé au public. Pour l'occasion, une exposition de photographies, un concert de jazz et une rencontre animée par Irénée Garnereau, ancien gardien du Phare de Chauveau, ont redonné vie à ce lieu méconnu.

A Saint-Martin-de-Ré, le Musée Ernest Cognacq a rencontré un succès sans précédent en proposant des animations typiquement rétaises : dégustation de plats locaux, initiation au jeu de cartes local de l'aluette, chants traditionnels interprétés par les membres du Cri-Cri (Comité pour l'inventaire des chansons rétaises introuvables). La Communauté de Communes a choisi de revisiter son patrimoine grâce à l'intervention du collectif d'artistes Zo Prod dont les jeux de cordages, de lumières et de miroirs ont révélé de nouvelles compositions et des facettes insolites du lieu. La mairie de Saint-Martin-de-Ré a également permis à de nombreux curieux d'accéder de manière exceptionnelle à l'Apothicaire, ancienne pharmacie de l'hôpital Saint-Honoré, remarquable par son état de conservation et la richesse de sa collection.

A Ars-en-Ré, les traditions locales étaient à l'honneur avec une exposition de costumes rétais, des chants marins sur le parvis de l'église ou encore des visites guidées à travers les venelles du village.

Aux Portes-en-Ré, la Maison du Fier et la LPO ont proposé, outre la visite du musée, une conférence sur les oiseaux migrateurs et un point d'observation de la nature.

Enfin, le sémaphore des Baleines a exceptionnellement ouvert ses portes au public sur la commune de Saint-Clément-des-Baleines.

La Nuit des Musées

Chaque année, le temps d'une soirée de mai, la Nuit des Musées, organisée par le ministère de la Culture et de la Communication, met à l'honneur les musées français en proposant à un large public un accès libre et nocturne aux collections. Cette soirée est souvent l'occasion pour les établissements de mettre en œuvre des animations particulières qui permettent de découvrir le musée autrement (mises en lumière, visites théâtrales, ateliers, concerts...).

Le Musée Ernest Cognacq participe à cette opération nationale. En 2011, outre des visites libres et guidées de l'exposition temporaire, il a offert au public des visites "incongrues" animées par "Aline et compagnie", une troupe de théâtre d'improvisation niortaise.

Les Rendez-vous aux jardins

Chaque premier week-end de juin, les Rendez-vous aux jardins, coordonnés par le ministère de la Culture et de la Communication, s'adressent aux professionnels et amateurs de jardins, qui trouvent alors l'occasion et le temps de se rencontrer, d'échanger, de partager leur passion et de découvrir des parcs et jardins parfois insoupçonnés. L'île de Ré possède de nombreux jardins remarquables, dont la plupart appartiennent à des propriétaires privés.

Lors de la dernière édition, l'office de tourisme de Sainte-Marie-de-Ré a, comme chaque année, proposé un circuit à pied ou à vélo pour partir à la découverte de plusieurs jardins d'ornements et de potagers.

Sur la commune de Saint-Martin-de-Ré, de nombreuses visites de jardins privés ont été mises en place. Au cœur du jardin du Musée Ernest Cognacq, le musée a organisé des visites commentées pour les adultes, une chasse au trésor pour les enfants, ainsi qu'une bourse aux plantes. Le service des espaces verts de la ville était présent et a pu proposer au public des démonstrations de gestes techniques. Resté en friche jusqu'à sa restauration en 2007, le jardin du Musée Ernest Cognacq a été remanié par le paysagiste Pierre Joyaux et les services techniques-espaces verts de la ville. Il répond à deux objectifs : créer un jardin fidèle à l'esprit du XVII^e siècle et établir un lien entre l'architecture contemporaine de la nouvelle aile du musée et l'Hôtel de Clerjotte (fin du XV^e siècle).



Jardin du Musée Ernest Cognacq, Saint-Martin-de-Ré

LE MOIS DE L'ARCHITECTURE ET DU CADRE DE VIE

EN POITOU-CHARENTES | MARS 2012

Le Mois de l'Architecture

Le Mois de l'architecture est une manifestation organisée par la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes en partenariat avec le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de la région, les CAUE et la Maison de l'Architecture de Poitou-Charentes.

A travers des manifestations originales et des découvertes insolites, cette opération invite le public (élus, scolaires, habitants des secteurs urbains et ruraux, administrations et professionnels) à visiter, rencontrer et échanger sur les nombreux projets et initiatives lancés dans la région autour de l'architecture, du paysage et du cadre de vie. Conférences, expositions et visites ont pour objectif de sensibiliser aux projets achevés ou futurs de développement des territoires. Suite au succès rencontré par l'opération, le ministère de la Culture et de la Communication incite aujourd'hui vivement l'ensemble des Directions régionales des affaires culturelles à organiser des manifestations similaires, avec pour objectif d'étendre l'opération au niveau national.

Dans le cadre de la démarche de candidature de l'Île de Ré au label Pays d'art et d'histoire, la Communauté de Communes a souhaité participer à cette opération pour la première fois en 2012. A cette occasion, elle a décidé de présenter au public une exposition croisant les projets de SCoT et la candidature au label Pays d'art et d'histoire. Intitulée "Connaître le passé pour mieux planifier l'avenir", elle a été lancée de manière concomitante au début de l'enquête publique sur le SCoT.

CRÉATION CONTEMPORAINE
DEVELOPPEMENT DE LA VILLE
CADRE DE VIE
GRANDS ARCHITECTES
PATRIMOINE
EXPOSITIONS
CINEMA / VISITES / DEBATS



Les opérations locales

Sensibiliser le public à l'environnement et au patrimoine naturel

■ L'Opération "Coup de Poing Estran"

Au cœur de la politique de la Communauté de Communes, la protection de l'environnement constitue une priorité pour le territoire insulaire. Depuis 2009, dans le but de répondre à l'impératif de sensibilisation des habitants et des visiteurs aux problématiques environnementales, et notamment à la fragilité de l'estran, l'établissement public intercommunal organise à chaque printemps une opération "Coup de Poing Estran". Le temps d'une journée d'avril, de nombreux bénévoles, membres d'associations environnementales ou de pêche à pied, élus, agents municipaux et communautaires, répartis sur les 32 principaux sites de pêche à pied de l'île, se rassemblent pour expliquer aux touristes, pêcheurs à pied amateurs ou semi-professionnels pourquoi il est si important de respecter la maille et la quantité maximale de pêche autorisée. Une opération à visée pédagogique qui favorise, grâce au contact humain et à l'échange d'expériences, la préservation d'un milieu sensible et menacé.

■ Ré La Belle

Prolongement de l'opération "Je nettoie mon île" lancée en 2009 à l'initiative de l'association "L'Avenir du Bois" et du journal local "Le Phare de Ré", "Ré la Belle", organisée par la Communauté de Communes et l'Avenir du Bois, permet chaque année au mois de juillet de rassembler des centaines de bénévoles pour assurer le nettoyage des plages. En réunissant les associations environnementales, le personnel de la Communauté de Communes et des mairies, mais aussi les habitants et les touristes autour d'une journée consacrée à l'entretien des plages rétaises, cette opération citoyenne et conviviale permet de s'inscrire dans une démarche plus globale de sensibilisation du public à la protection de la nature mais également à la réduction des emballages et des volumes de déchets par habitant.



Ré La Belle

■ La Fête de la Nature

Opération nationale coordonnée à l'échelle locale par la LPO, elle se déroule au mois de mai. Pendant une semaine, les communes de l'île, la Communauté de Communes, les centres d'interprétation de la nature, l'Office National des Forêts, les offices de tourisme et de nombreuses associations environnementales s'associent pour offrir un programme riche autour des différentes composantes du patrimoine naturel rétais. Ces professionnels et bénévoles font découvrir gratuitement des espaces naturels à travers des balades, visites et animations diverses. Le public est invité à découvrir des espèces emblématiques ou méconnues, à arpenter des territoires parfois familiers sous la conduite de guides naturalistes pour mieux comprendre le travail et la passion des gestionnaires d'espaces naturels, des forestiers et des acteurs de la protection de la nature. La Fête de la Nature est aussi un moment exceptionnel de sensibilisation aux urgences et aux enjeux de la protection des milieux. Elle permet de s'interroger sur la place de l'homme dans la nature et sur sa responsabilité dans la conservation de la biodiversité.

Valoriser les savoir-faire et traditions locales

■ Les Régalades

La saveur sucrée, la chair ferme et fondante, la peau fine, fragile et légèrement salée de la Pomme de Terre AOP Ile de Ré en font à chaque printemps un produit primeur très recherché par les gastronomes. Entrée en 1998 dans le cercle restreint des produits AOP, elle est aujourd'hui la reconnaissance du savoir-faire des maraîchers de l'Ile de Ré. Au mois de mai, sous la coordination de la Coopérative Uniré du Bois Plage, de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré et d'Ile de Ré Tourisme, les Régalades proposent un véritable parcours initiatique et gourmet à la découverte des producteurs de pommes de terre, des viticulteurs, des sauniers et de toute la richesse gastronomique de l'Ile de Ré.

■ La Route des Métiers d'Art

Inaugurée en juillet 2011, la Route des Métiers d'Art est le fruit d'un partenariat volontariste mené entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente-Maritime, Charente-Maritime Tourisme, la Communauté de Communes de l'Ile de Ré et Ile de Ré Tourisme. Deuxième département français en terme de fréquentation touristique, la Charente-Maritime est également l'un des départements qui compte le plus de professionnels des Métiers d'Art. La mise en place de cette opération sur l'Ile de Ré constitue une démarche pilote, l'initiative ayant vocation à se développer sur l'ensemble du département à partir de 2012. L'objectif poursuivi est de permettre à chacun de découvrir de façon ludique et pédagogique les savoir-faire présents sur l'île. Les neuf professionnels des Métiers d'Art participant à l'opération invitent le public à venir les rencontrer dans leurs ateliers pour assister à des démonstrations, appréhender des techniques rares et authentiques, et découvrir leurs réalisations. Le projet a donné lieu à la publication d'un guide de la Route des Métiers d'Art.

Les neuf professionnels des Métiers d'Art rétais participant à l'opération :

- **L'imagerie**
Christine Malbosc (artisan encadreur)
- **L'atelier de Julien**
Marianne Rougeron (encadrement sur mesure de tableaux)
- **C'la faute à Voltaire**
Sandra La Rallier (tapissier décorateur)
- **Le pied d'Alouette**
Marité et Dany Busi (peinture sur soie)
- **L'atelier Quillet**
Lionel Quillet (restauration de livres anciens)
- **Vitrail de Ré**
Monique Pequet (vitraux, décoration)
- **L'atelier de Verre**
Maryvone Brullon (décoration, vitraux, bijoux...)
- **L'atelier de Ludovic Heissler**
Ludovic Heissler (création et restauration de meubles)
- **L'atelier de la plage**
Anne Martiarena (création de bijoux)



L'atelier de Verre, Maryvone Brullon

ZOOM SUR...

L'ATELIER QUILLET, ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT

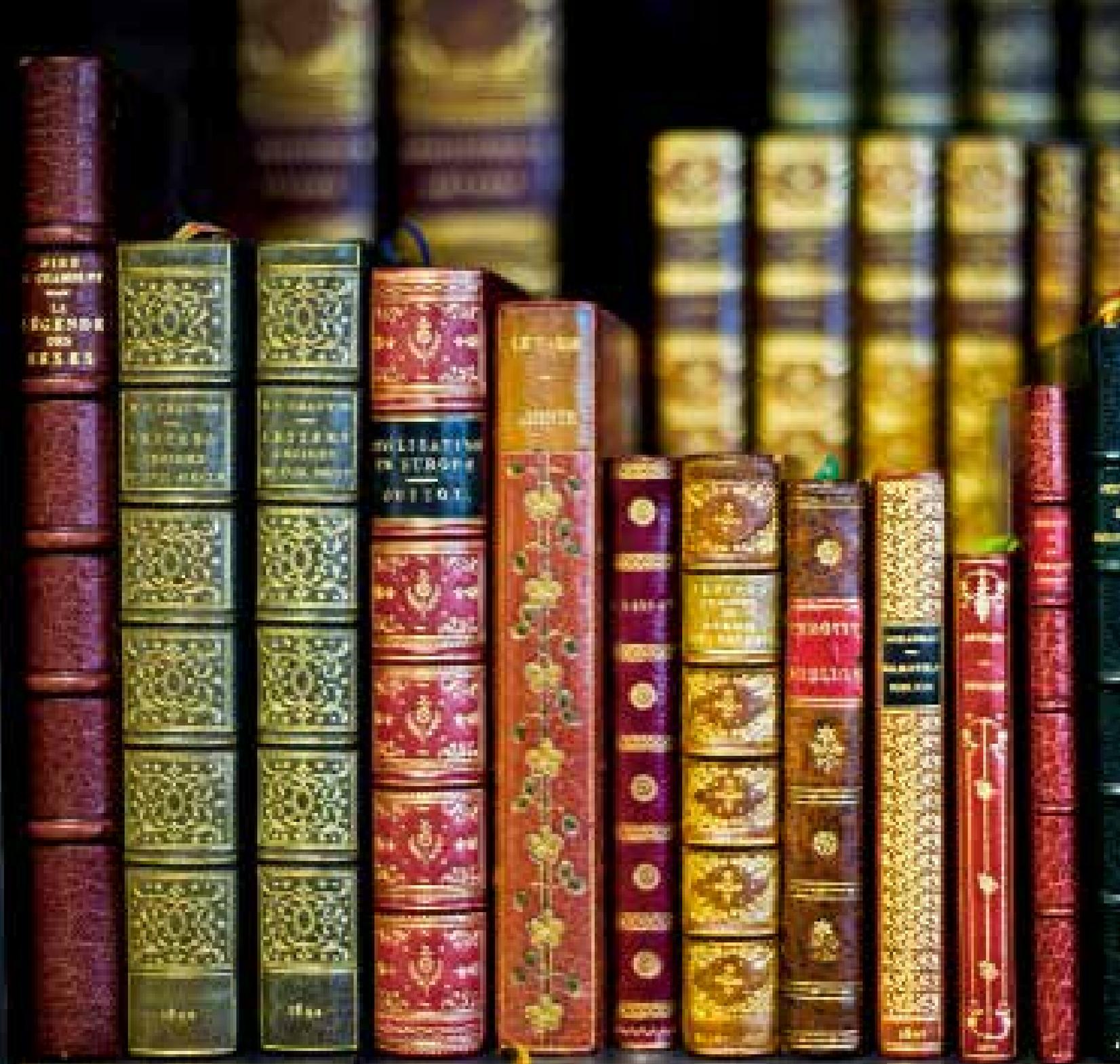
Créé en 1987 et implanté sur la commune de Loix, l'Atelier Quillet est spécialisé dans la reliure, la conservation et la restauration de documents anciens. L'entreprise rassemble aujourd'hui une équipe de trente personnes dont 21 restaurateurs, répartis en petites équipes spécialisées :

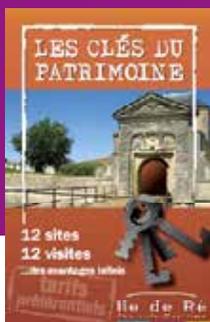
- Corps d'ouvrage
- Reliure et restauration de reliure, dorure
- Restauration de documents
- Travaux spécifiques

Cette activité artisanale concilie un savoir-faire traditionnel et l'utilisation des derniers procédés de restauration. L'ensemble des documents est restauré conformément aux cahiers des charges et clauses techniques élaborés par le Service du Livre et de la Lecture, la Bibliothèque Nationale de France, le Service Interministériel des Archives de France et le Service des Musées de France.

L'Atelier Quillet a obtenu en 2007 le label des "entreprises du patrimoine vivant" (EPV) attribué par le Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie aux entreprises détenant un savoir-faire artisanal rare, renommé ou ancestral, reposant sur la maîtrise de techniques traditionnelles ou de haute technicité.







Les pass

■ Les Clés du Patrimoine

Réalisé par la Communauté de Communes, le guide "Les Clés du Patrimoine" permet à chaque visiteur de découvrir les richesses patrimoniales de l'île de Ré au travers de douze visites. Entièrement gratuit, il offre des tarifs préférentiels dès le deuxième site visité, avec un objectif simple : inciter les visiteurs à se rendre dans l'ensemble du réseau des musées, monuments et sites d'interprétation des patrimoines rétais. Cette brochure complète, réalisée au format poche, présente les douze sites ouverts au public : le Fort de la Préé, l'abbaye des Châteliers, la Maison du Platin, le Musée Ernest Cognac, les clochers de Saint-Martin-de-Ré, Sainte-Marie-de-Ré et Ars-en-Ré, l'Ecomusée du marais salant, la Maison du Fier et la Réserve Naturelle nationale de Lilleau des Niges, le Phare des Baleines, l'ANCRE Maritaise et la redoute de Rivedoux-Plage.

Le guide "Les Clés du Patrimoine" est disponible sur les sites partenaires de l'opération, ainsi que dans les offices de tourisme et les mairies de l'île.

■ Le Pass' La Rochelle-Ile de Ré

Initiative du Symod (Syndicat mixte de la mobilité durable) regroupant les autorités organisatrices des transports en Charente-Maritime, fruit d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Communauté de Communes de l'île de Ré, le Conseil Général de la Charente-Maritime et les entreprises de transport Les Mouettes et Yélo, le "Pass' La Rochelle-Ile de Ré" a été lancé en 2011. Valable pendant toute la durée de l'été (du 1^{er} juin au 30 septembre), il offre une formule de transport à la journée couplée de la visite d'au moins un site rochelais et/ou rétais à tarif préférentiel.

Le "Pass' La Rochelle-Ile de Ré" est en vente dans les offices de tourisme de l'île de Ré et de La Rochelle, ainsi qu'à la boutique Les Mouettes.

Les labels

■ Le patrimoine mondial de l'UNESCO

L'inscription d'un monument sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO constitue un levier de développement touristique prestigieux et fondamental pour les territoires. Au-delà des mesures d'encadrement, de protection et de gestion qui accompagnent le label, celui-ci constitue un moyen de sensibiliser les visiteurs en s'appuyant sur la réputation internationale d'excellence patrimoniale de l'UNESCO. L'inscription des fortifications de Saint-Martin-de-Ré sur cette liste, au même titre que onze autres sites majeurs de Vauban, constitue un atout indéniable pour la qualité de l'offre touristique sur la commune de Saint-Martin-de-Ré, et plus largement pour l'avenir du développement culturel de l'île de Ré.

■ Les Villages de pierre et d'eau

Le réseau des Villages de pierres et d'eau a été développé en Charente-Maritime pour distinguer les villages qui possèdent un bâti remarquable associé à une source d'eau sous toutes ses formes (océan, estuaire, fleuve, marais, source, étang...). Seuls peuvent prétendre à ce label les petits villages de moins de 3 000 habitants, riches d'un ensemble architectural de qualité, représentatifs du département de la Charente-Maritime, situés à proximité d'une ressource en eau et considérés comme dynamiques sur le plan touristique. Ars-en-Ré et La Flotte font partie des treize premiers villages à avoir reçu ce label de la part du Conseil Général de la Charente-Maritime.

■ Les Plus Beaux Villages de France

Attribué par l'association éponyme, le label qui qualifie Les Plus Beaux Villages de France a ancré sa stratégie autour d'un triple objectif : qualité, notoriété et développement. Préserver et valoriser la qualité du patrimoine des villages pour accroître leur notoriété, tout en maîtrisant leur fréquentation et favoriser ainsi leur développement économique. Pour pouvoir être labellisées, les communes candidates doivent attester d'une dimension



rurale (maximum 2000 habitants), posséder sur leur territoire au minimum deux sites ou monuments protégés (classés ou inscrits) et prouver d'une adhésion collective au projet de demande de classement via une délibération du conseil municipal. Ars-en-Ré et La Flotte ont déjà accompli cette démarche et reçu cette distinction.

■ Le Pavillon Bleu

Créé par l'Office français de la Fondation pour l'Education à l'Environnement en Europe en 1985, le Pavillon Bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'application durable en faveur d'un environnement de qualité. Le Pavillon Bleu est un label à forte connotation touristique, symbole d'une qualité environnementale exemplaire. En 2011, les communes de La Flotte et du Bois-Plage-en-Ré étaient labellisées.

■ Les Stations Vertes

A la campagne, à la montagne, près des littoraux ou en Outre-Mer, une "Station Verte" est une destination touristique de loisirs et de vacances, reconnue au niveau national comme une station organisée, offrant les services et les plaisirs attendus dans l'univers Nature :

- une nature respectée et préservée
- une gamme de séjours à décliner selon les envies
- des lieux et des activités à vivre et à partager
- une porte d'entrée des terroirs

Une Station Verte est :

- Un village proposant une offre permanente et organisée de loisirs
- Une destination respectueuse de l'environnement
- Un office de tourisme organisant l'accueil et l'information
- 200 lits en hébergements variés
- des services, des commerces, des aires de jeux, des espaces entretenus et fleuris

- des équipements de loisirs (baignade, jeux, sports, sentiers)
- des espaces de découvertes : nature, visites, produits à déguster

La commune de Sainte-Marie-de-Ré fait partie des 600 Stations Vertes labellisées en France.

■ Famille Plus

Famille Plus est un label national né de la collaboration entre 3 associations de communes touristiques :

- L'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques,
- L'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne – Ski France,
- La Fédération Française des Stations Vertes de Vacances et des Villages de Neige.

Soutenu par les services de l'Etat en charge du tourisme, ce label est destiné à valoriser les communes adhérentes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des familles.

Les critères concernent :

- l'accueil et l'information,
- les animations de la commune,
- les activités,
- la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines,
- l'hébergement, la restauration et les commerces et services,
- les équipements, les transports et la sécurité
- les tarifs adaptés aux familles et/ou aux enfants

Pour répondre aux attentes et aux envies des familles, ce label est décliné en quatre territoires : Famille Plus Montagne, Famille Plus Mer, Famille Plus Ville et Famille Plus Nature.

La commune de Saint-Martin-de-Ré est titulaire du label Famille Plus Mer. ■

5.3

LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : VERS UN TOURISME DURABLE

LE DE Ré Pourquoi un Schéma de Développement Touristique ?

L'importance de l'activité touristique pour l'île de Ré et ses liens étroits avec des domaines essentiels du SCoT : transport, logement, écologie, ont convaincu les élus, experts, partenaires institutionnels et acteurs économiques associés à la démarche, de l'intérêt de doter le SCoT d'une véritable stratégie de développement touristique.

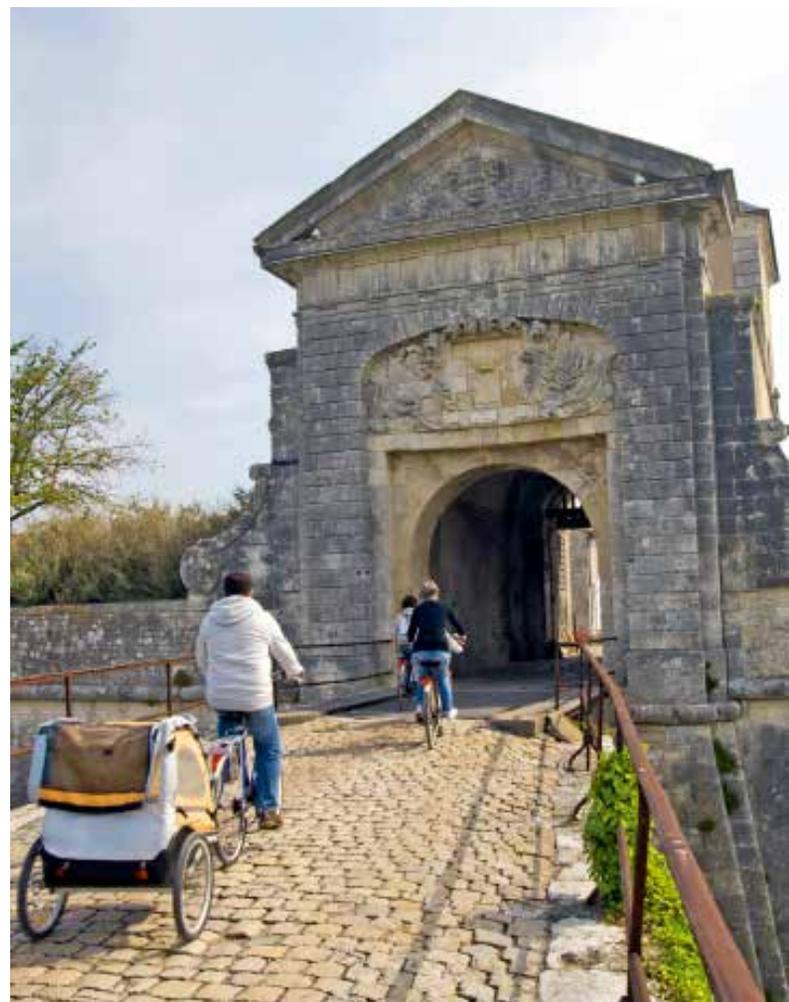
Objectifs

C'est pourquoi en 2009, la Communauté de Communes de l'île de Ré a décidé de piloter l'élaboration d'un Schéma de Développement Touristique, outil de référence pour la mise en œuvre d'une stratégie touristique définie avec la contribution de tous les acteurs concernés. Le Schéma de Développement Touristique est un document facultatif qui n'a pas de valeur réglementaire, c'est un outil d'analyse du territoire qui définit une stratégie de développement touristique ainsi qu'un plan d'actions pluriannuel.

Ce Schéma de Développement Touristique de l'île de Ré poursuit un triple objectif :

- Définir des objectifs stratégiques et un positionnement en matière de développement touristique.
- Proposer un schéma organisationnel au niveau des structures compétentes en matière touristique.
- Proposer un programme opérationnel d'actions pour la mise en œuvre du projet touristique de l'île de Ré.

La stratégie ainsi définie est venue nourrir le volet économique et touristique du SCoT, tandis que le programme d'actions constitue un des aspects de sa mise en œuvre.



Porte des Campani, Saint-Martin-de-Ré

Le calendrier du Schéma de Développement Touristique

	2 ^e semestre 2010	1 ^{er} semestre 2011	2 ^e semestre 2011
PHASE	Réalisation d'un diagnostic touristique et identification des enjeux	Définition des orientations et d'une stratégie	Elaboration d'un plan d'actions opérationnel
OBJECTIF	Dégager les enjeux et les défis à relever	Proposer un scénario stratégique hiérarchisé et construit collectivement Fournir une analyse comparative entre les schémas organisationnels possibles	Produire un tableau de bord des actions à conduire en précisant leur planification, leur mode opératoire et leur système d'évaluation

Enjeux identifiés lors du diagnostic :

- Privilégier la contribution économique du tourisme et non pas le volume (pas de tourisme de masse).
- Considérer le tourisme comme l'une des facettes de l'économie de l'île, et une facette multi-saison et transversale : imprimer le réflexe tourisme dans l'ensemble des politiques et outils de planification.
- Préserver et valoriser les patrimoines de l'île comme ressources premières de l'activité touristique.
- Faire du tourisme un outil au service de la préservation et de la valorisation de l'identité rétaise.
- Travailler à la reconnaissance du tourisme en tant que source de bénéfice local : passer de la perception du tourisme intrusif à une notion de tourisme choisi et partagé.

- Harmoniser la vision de l'île et de ses espaces de manière commune et partagée entre tous : résidents, touristes, résidents secondaires, excursionnistes de proximité.
- S'adapter aux évolutions du marché touristique à partir d'une stratégie de différenciation permettant à la destination Ile de Ré de trouver un statut d'unicité et d'originalité sur le "nouveau" marché touristique : une stratégie de marque "Ile de Ré" claire, lisible, partagée et attractive.
- Impliquer l'ensemble des composantes publiques et privées dans une stratégie commune.

Plan d'actions :

Pour répondre à ces enjeux, 17 actions ont été identifiées et composent le plan d'action à mettre en œuvre :

Action n°1 : Mise en œuvre du principe de co-pilotage Communauté de Communes / Communes

Actions n°2 et 3 : Marque Ile de Ré

■ Elaboration du code de marque et de la charte

■ Définition et mise en œuvre de la démarche d'adhésion à la charte

Action n°4 : Adapter, qualifier et valoriser les activités balnéaires et nautiques

Action n°5 : Renforcer l'offre en matière de loisirs et sports

Action n°6 : Consolider l'offre forme et bien-être

Action n°7 : Développement raisonné de l'offre de découverte et de sensibilisation à la préservation des espaces, des savoir-faire et des patrimoines culturels

Action n°8 : Développement du tourisme d'affaires

Action n°9 : Adaptation et qualification des hébergements touristiques

Action n°10 : Définition et mise en place d'un plan marketing et d'actions commerciales pour les trois prochaines années

Action n°11 : Définition et mobilisation des acteurs autour d'un guide de communication et du plan de communication de la marque Ile de Ré

Action n°12 : Développement d'un modèle insulaire d'évaluation du projet de développement touristique

Action n°13 : Développer les missions de veille et d'observation touristique

Action n°14 : Développement d'une offre de transports alternatifs

Action n°15 : Renforcement de l'offre de services et animations

Action n°16 : Elaboration et mise en œuvre d'un schéma d'accueil et d'organisation de l'information touristique

Action n°17 : Identification et mise en œuvre de dispositifs spécifiques visant les résidents secondaires

Schéma de Développement Touristique et Pays d'art et d'histoire

Comme pour le SCoT, la démarche du SDT a été menée en cohérence avec le projet de Pays d'art et d'histoire. Ce dernier, s'il ne repose pas exclusivement sur des enjeux de développement touristique dans le cas de l'île de Ré, comme cela peut être parfois le cas pour d'autres territoires, a pourtant un rôle fondamental à jouer dans ce domaine. En effet, le label peut sans aucun doute contribuer à faire évoluer l'image du territoire, trop souvent perçue comme une destination purement et uniquement balnéaire par les visiteurs. En mettant l'accent sur les richesses patrimoniales et architecturales du territoire, le label pourra constituer un levier de développement pour un tourisme culturel et patrimonial de qualité. En outre, grâce à la

mise en place d'une programmation à l'année, il constituera un outil pour lutter contre la forte saisonnalité qui marque l'activité touristique rétaise.

Dans le diagnostic établi dans le cadre du SDT, la valorisation du patrimoine (naturel, culturel, historique) a été identifiée et inscrite comme un enjeu essentiel pour l'avenir du territoire. C'est pourquoi le projet de Pays d'art et d'histoire occupe une place centrale dans la fiche action N°7 du Schéma de Développement Touristique consacrée au "développement raisonné de l'offre de découverte et de sensibilisation à la préservation des espaces, des savoir-faire et des patrimoines culturels", identifiée comme une action prioritaire.

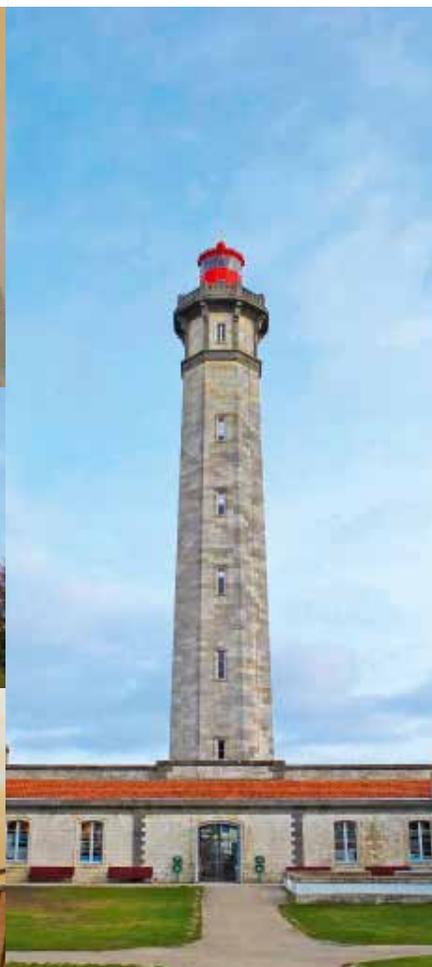


Pêche à pied, Rivedoux-Plage

SYNTHÈSE ET ENJEUX

Musées, sites d'interprétation thématiques, manifestations nationales et locales, offre touristique, labels : les outils de valorisation du patrimoine composent un maillage dense et équitablement réparti sur l'ensemble du territoire insulaire. Le diagnostic établi dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Développement Touristique et au cours des premières réunions de travail organisées en vue de la candidature au label Pays d'art et d'histoire, ont pourtant fait apparaître un manque de coordination et de cohérence entre ces différents outils comme entre les acteurs du patrimoine. Fédérer les professionnels, mutualiser les informations et les moyens existants, penser le développement culturel et touristique à échelle globale, tels sont les objectifs qui se sont immédiatement imposés comme les orientations stratégiques constitutives du futur Pays d'art et d'histoire de l'île de Ré.





CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

LE DE Ré



6.

CRÉER L'ILE DE DEMAIN : LE SCOT DE L'ILE DE RÉ

6-1. LE SCOT : UN PROJET
DE TERRITOIRE

6-2. LES GRANDES ÉTAPES DU SCOT

6-3. SCOT ET PAYS D'ART ET
D'HISTOIRE : DES DÉMARCHES
PARALLÈLES ET COMPLÉMENTAIRES

"L'avenir ne se prévoit pas,
il se prépare. "

Maurice Blondel, philosophe

Depuis 2009, le territoire insulaire est entré dans une période charnière de planification territoriale qui doit voir apparaître à l'horizon 2012 un cadre nouveau pour le développement de l'île au cours des dix prochaines années. Le Schéma directeur en vigueur sur l'île de Ré depuis 2000, deviendra caduc en janvier 2013 et laissera alors place au Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration. De la même manière, les Plans d'Occupation des Sols (POS) en vigueur sur les dix communes rétaises seront progressivement remplacés par des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). En fixant des orientations pour le développement économique, urbain, paysager et environnemental de l'île, le SCoT entend offrir aux élus locaux un cadre d'intervention ouvert mais encadré, qui permette de préserver les richesses et les spécificités du territoire.



Plage de la Conche des Baleines, Saint-Clément-des-Baleines



LE DE Ré Qu'est-ce qu'un SCoT ?

La loi sur l'environnement dite Grenelle II du 12 juillet 2010 rend les SCoT obligatoires sur l'ensemble du territoire national à partir du 31 décembre 2016 et renforce les objectifs des SCoT (ainsi que des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et des cartes communales) : ces plans, cartes et schémas doivent ainsi contribuer à réduire la consommation d'espace (lutter contre la périurbanisation), préserver les espaces affectés aux activités agricoles ou forestières, à équilibrer la répartition territoriale des commerces et services, améliorer les performances énergétiques, diminuer (et non plus seulement maîtriser) les obligations de déplacement, réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la préservation de la biodiversité et des écosystèmes, notamment via la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques.

Le SCoT comprend : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) et un document d'orientation et d'objectifs (DOO).

■ Le rapport de présentation explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durables et le document d'orientation et d'objectifs en s'appuyant sur un diagnostic du territoire. Il présente une analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du schéma et justifie les objectifs chiffrés de limitation de cette consommation compris dans le document d'orientation et d'objectifs.

■ Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) : c'est un document obligatoire dans lequel l'Etablissement public de coopération intercommunale exprime de quelle manière il souhaite voir évoluer son territoire dans le respect des principes de développement durable. Il fixe les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, du logement, des transports et des déplacements, d'implantation commerciale, d'équipements structurants, de développement économique, touristique et culturel, de développement des communications électroniques, de protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles, forestiers et des paysages, de préservation des ressources naturelles, de lutte contre l'étalement urbain, de préservation et de remise en bon état des continuités écologiques.

■ Un document d'orientation et d'objectifs (DOO) : c'est la mise en œuvre du PADD. Le DOO détermine les orientations générales de l'organisation de l'espace et les grands équilibres entre les espaces urbains et à urbaniser et les espaces ruraux, naturels, agricoles et forestiers. Pour cela, il définit des prescriptions (éléments réglementaires opposables aux documents d'urbanisme ou de planification : PLU, PLH, PDU) et des préconisations (éléments qui ont valeur de recommandation, non réglementaires et non-opposables, qui doivent faciliter la mise en œuvre des orientations du SCoT en proposant des outils).

6.1

LE SCOT : UN PROJET DE TERRITOIRE

LE DE Ré Parmi les orientations définies dans le cadre du SCoT de l'île de Ré, quatre priorités ont été identifiées et occuperont une place déterminante pour l'avenir du territoire :

Vie permanente

Assurer le maintien et le développement de la vie permanente constitue un enjeu crucial pour le territoire insulaire, fortement marqué par la saisonnalité estivale liée à l'activité touristique. Offrir un cadre privilégié pour préserver les commerces de proximité, les postes d'enseignants, les services aux personnes, s'impose comme un objectif prioritaire pour les élus. Pour répondre à cette nécessité, plusieurs mesures ont été inscrites dans le projet de SCoT, dont les principales sont :

- La construction de 550 logements sociaux, avec un objectif de 19 700 habitants permanents à l'horizon 2020, contre 18 300 aujourd'hui.
- La construction d'équipements d'intérêts collectifs (équipements sportifs et culturels, crèches...).
- Le développement des activités primaires : mise en place d'un Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) et soutien à l'activité conchylicole à travers une étude socio-économique de l'activité ostréicole.
- Le développement des activités économiques et de l'emploi : réalisation d'un Document d'Aménagement Commercial à l'échelle du bassin de vie (Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Pays d'Aunis et Communauté de Communes de l'île de Ré).
- La maîtrise du développement des résidences secondaires : avec un rythme de construction 3,5 fois inférieur à celui mené

entre 2000 et 2007, le SCoT fixe une limite de 1 000 résidences secondaires supplémentaires à l'horizon 2020.

Urbanisme

Sur un territoire aussi réduit et convoité que l'île de Ré, l'enjeu principal en matière d'urbanisme et de planification se situe de manière évidente autour de la consommation d'espace. Cette problématique, au cœur des enjeux politiques du territoire depuis plusieurs décennies, le restera pour les années à venir. C'est donc autour de cette question primordiale de l'urbanisation que s'est construit une grande partie du SCoT de l'île de Ré qui a choisi de garantir à l'horizon 2020, une répartition entre 20 % d'espaces urbanisés maximum et 80 % d'espaces naturels et agricoles⁸.

Transport : le Plan Global de Déplacement

La problématique du transport constitue sur l'île de Ré un enjeu majeur. Réduire la circulation automobile en saison touristique ; offrir des solutions de transport économiques et écologiques aux habitants tout au long de l'année : ces questions sont au cœur du Plan Global de Déplacement en cours d'élaboration. Lancé en novembre 2010 par la Communauté de Communes, le Plan Global de Déplacement est un document complémentaire au SCoT qui vise à établir une politique de transport pour les dix années à venir.

Sur la base d'un diagnostic élaboré en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (Etat, région, département, Communauté d'agglomération de La Rochelle, associations environnementales), le PGD définit un programme d'actions visant à promouvoir les modes de déplacements les moins polluants, compatibles avec les besoins des usagers.

A ce stade de l'étude, plusieurs objectifs et orientations ont été identifiés :

- Renforcer le service de transports collectifs en basse saison
- Développer une offre de transport public attractive sur l'ensemble de l'île et vers le continent
- Développer la place du vélo dans les centre-bourgs
- Améliorer les conditions de circulation automobile.

Le programme d'action établi dans le cadre du Plan Global de Déplacement sera mis en œuvre dans le courant de l'année 2012.

Parallèlement au PGD, la Communauté de Communes expérimente depuis quelques années des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des navettes électriques sont ainsi mises en place en saison estivale pour transporter gratuitement les passagers des villages jusqu'aux plages. La navette Ré Activ Bus a été créée en 2009 pour permettre aux salariés de l'île de Ré habitant sur le continent de bénéficier d'un système de navettes leur évitant le passage du pont avec leur véhicule personnel. Enfin, un site de covoiturage et des zones dédiées à ce dispositif ont été aménagés.

Ecotaxe et environnement

Conformément aux dispositions de l'article L.173-3 du Code de la Voirie Routière, l'Ecotaxe est un droit départemental de passage dû par les usagers de véhicules terrestres à moteur qui empruntent le pont reliant l'île de Ré au continent. Jusqu'au 31 décembre 2011, les recettes du péage étaient affectées au remboursement de l'emprunt dédié à la construction du pont, aujourd'hui arrivé à son terme. Depuis le 1^{er} janvier 2012,



La navette Ré Activ Bus

le produit de l'Ecotaxe est destiné au financement exclusif de mesures de protection et de gestion des espaces naturels rétais.

Une convention multipartite définit un mode répartition des recettes de l'Ecotaxe entre le Conseil Général de la Charente-Maritime (45 %), la Communauté de Communes de l'île de Ré (55 %) et chacune des dix communes de l'île (base fixe de 50 000 € à laquelle s'ajoute un complément proportionnel à la superficie d'espaces naturels acquis par le Conseil Général et le Conservatoire du Littoral).

Le produit de l'Ecotaxe permettra de financer différentes actions engagées dans le domaine de l'environnement :

- La gestion environnementale des marais (Contrat d'Entretien et de Restauration des Zones Humides),
- La gestion environnementale des friches (Contrat d'Entretien et de Restauration des Zones Boisées),
- La surveillance et la protection des espaces naturels via le recrutement d'écogardes,
- Les études scientifiques liées à l'environnement (inventaire faunistique et floristique),
- L'observatoire de la biodiversité,
- Les études et expérimentations liées aux transports.

6.2

LES GRANDES ÉTAPES DU SCOT

ILE DE Ré Après trois années de travail, le projet de SCoT a été arrêté par les élus communautaires le 15 décembre 2011. Transmis aux services de l'Etat et soumis à enquête publique, il devrait être approuvé en 2012 et entrer en vigueur en 2013.

Les étapes de l'élaboration du SCoT de l'île de Ré



Un diagnostic complet

L'élaboration du SCoT, grâce aux nombreuses études qu'elle a nécessitées, a permis d'établir un diagnostic complet du territoire. Outre les documents obligatoires (rapport de présentation, PADD et DOO), la Communauté de Communes a fait réaliser des études et documents de planification complémentaires permettant d'étudier l'ensemble des domaines d'intervention concernés par le SCoT :

- Le diagnostic (juin 2010),
- L'état initial de l'environnement (juin 2010),
- L'étude sur le résiduel constructible (novembre 2010),
- Le diagnostic de l'agriculture rétaise (novembre 2009),
- L'analyse de la fréquentation et des pratiques sur l'île de Ré (septembre 2010),

- Le schéma de développement touristique (décembre 2011)
- Le plan global de déplacement (février 2012)
- L'étude complémentaire sur l'ostréiculture rétaise (novembre 2011)
- Le document d'aménagement commercial (mars 2012 pour la partie commune aux trois EPCI)
- L'étude environnementale liée au projet de golf (septembre 2012)

Ces données récentes et actualisées ont largement bénéficié à l'élaboration du dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire.



ZOOM SUR...

LE DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Issu du SCoT de l'île de Ré, le Document d'Aménagement Commercial permet d'aborder les questions liées à l'aménagement commercial sur l'île de Ré tout en gardant à l'esprit l'importance de concilier vie permanente, développement de l'activité économique et préservation de l'environnement (règle du 80/20).

Afin de répondre à ces priorités, la Communauté de Communes, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de La Rochelle et le Pays d'Aunis, a choisi un bureau d'études spécialisé en urbanisme commercial afin de réaliser ce document.

Deux phases d'études seront réalisées :

Phase 1 : Etat des lieux et perspectives à l'échelle des 4 territoires

- Elaboration du diagnostic ;
- Perspectives ;
- Propositions de préconisations stratégiques de développement commercial

Phase 2 : Mission d'assistance à l'élaboration des DAC propres à chaque territoire

Le calendrier du DAC :

- Mi-avril 2012 : finalisation du diagnostic
- Fin-avril 2012 : prospective
- Mi-juillet 2012 : stratégie
- Fin-octobre 2012 : validation des DAC

6.3

SCOT ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : DES DÉMARCHES PARALLÈLES ET COMPLÉMENTAIRES

LE DE Ré La candidature au label Pays d'art et d'histoire fait partie des démarches complémentaires conduites par la Communauté de Communes parallèlement à l'élaboration du SCoT. Les deux démarches ont été menées en cohérence et des liens ont été tissés entre les deux dossiers à chaque fois que cela s'avérait possible et utile. C'est ainsi que le label Pays d'art et d'histoire a pu être intégré au SCoT en trouvant sa place au sein du PADD. Il figure dans la partie 2 de ce document intitulée : "Conforter la vie à l'année", et correspond à l'objectif stratégique "Une offre touristique et culturelle qui doit aussi être bénéfique à la vie à l'année". Le label s'inscrit donc dans le SCoT comme un levier supplémentaire pour favoriser le développement de la vie permanente sur l'Ile de Ré. Des projets structurants tels que le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine et la mise en place de classes patrimoine et environnement dans le cadre du label, ont également été inscrits dans ce PADD.

La Communauté de Communes, dans le cadre de sa candidature au label Pays d'art et d'histoire, a souhaité participer au Mois de l'architecture en Poitou-Charentes⁹ en 2012. En accord avec la volonté d'inscrire les démarches en cours dans la complémentarité, l'établissement public a décidé de proposer au public rétais une exposition croisant les projets de SCoT. Conçue comme un véritable outil pédagogique, elle a permis de présenter au public les principales orientations des deux démarches et de montrer les liens qui les unissent autour du thème suivant : "Connaître le passé pour mieux planifier l'avenir". A travers cette opération, la Communauté de Communes a également souhaité inaugurer le rôle fondamental du futur Pays d'art et d'histoire pour la sensibilisation des publics aux questions d'urbanisme et de cadre de vie.



Le pont de l'Ile de Ré

⁹ Le Mois de l'architecture est une manifestation organisée par la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes en partenariat avec le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire de la région, les CAUE et la Maison de l'Architecture de Poitou-Charentes.







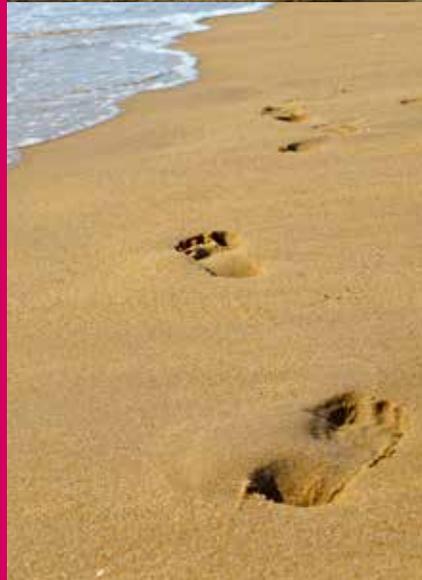
SYNTHÈSE ET ENJEUX

Les différentes démarches de planification engagées par la Communauté de Communes depuis 2009 doteront le territoire d'un véritable cadre d'intervention pour le développement urbain, économique, paysager et patrimonial du territoire pour les années à venir. Elles confirment la volonté des élus de travailler en commun sur des projets globaux et non limités à l'échelle des communes, qui permettent d'assurer la pérennité, la cohérence et l'intégrité du territoire insulaire. Inscrit dans cette tendance, le projet de labellisation Pays d'art et d'histoire ne fait que confirmer la place primordiale et grandissante de l'intercommunalité dans le développement du territoire et la nécessité de penser le territoire à l'échelle globale de l'île.

La réflexion sur le label Pays d'art et d'histoire pour l'île de Ré a été engagée dès le début de l'année 2009, à la suite de l'inscription des fortifications de Vauban de Saint-Martin-de-Ré sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Suite à l'obtention de cette distinction au rayonnement international, les élus rétais, en accord avec le Conseil de Développement, ont souhaité poursuivre la politique patrimoniale engagée avec l'obtention du label UNESCO, à l'échelle plus globale de l'ensemble de l'île.

Le label Pays d'art et d'histoire s'est rapidement présenté comme un outil nécessaire à la mise en œuvre d'une politique globale et commune dans les domaines de la connaissance, de la conservation et de la valorisation des patrimoines, de l'architecture et du cadre de vie insulaires.

En toute logique, les élus communautaires ont voté le projet de candidature à l'unanimité en décembre 2009. A compter de cette date, un long travail de concertation, de rencontres et de réflexion a été engagé pour définir une méthodologie adaptée à l'élaboration du dossier de candidature.





BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

BARTHON Céline, *L'île de Ré, Histoire et géographie contemporaine*, Editions Palantines, 2005

BOUCARD Jacques, *Les écluses à poisson dans l'île de Ré, Rupella*, La Rochelle, 1984

BRIGAND Louis, *Les îles du Ponant, Histoires et géographie des îles et archipels de la Manche et de l'Atlantique*, Editions Palantines, 2002

BRUGIER Camille, *Le Phare de Chauveau*, Mairie de Rivedoux-Plage, 2011

CASSAGNE Jean-Marie, SEGUIN Stéphane, *Origine des noms de villes et villages de Charente-Maritime*, Editions Bordessoules, 1998

CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DE CHARENTE-MARITIME ET COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ILE DE RE, *Guide d'architecture locale, île de Ré*, 1997

CUDENNEC Guillaume, *Les Fortifications de Rivedoux-Plage*, Mairie de Rivedoux-Plage,

GUILLONEAU Bernard, *Les Grandes heures de l'île de Ré, Le Croît vif*, Saintes, 2011

JULIEN-LABRUYERE François, *Dictionnaire bibliographique des Charentais et de ceux qui ont illustré les Charentes*, Le Croît vif, Saintes, 2005

KEMMERER Théodore-Eugène, *Histoire de l'île de Ré*, Insula Rhéa, Princi Negue, 2008

LUC Albert-Michel, *Gens de Ré au XVIIIe siècle, Marins d'une terre, terriens de la mer*, Le Croît vif, Paris, 2008

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *île de Ré, Inventaire Topographique*, Imprimerie Nationale, Paris, 1979

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Inventaire des bateaux anciens du littoral charentais*, 1990

MUSEE ERNEST COGNACQ, *Le goût des autres, regard occidental sur les sociétés extra-européennes 1800-1914*, catalogue d'exposition, Saint-Martin-de-Ré, 2010

MUSEE ERNEST COGNACQ, *Larguez les amarres, Vivre à bord des vaisseaux au XVIIIe siècle*, catalogue d'exposition, Saint-Martin-de-Ré, 2009

MUSEE ERNEST COGNACQ, *Vauban, Ingénieur du Soleil*, catalogue d'exposition, La Rochelle, 2007

MUSEE ERNEST COGNACQ, *Itinéraire d'une utopie*, catalogue d'exposition, Saint-Martin-de-Ré, 2006

PAWLOWSKI Auguste, *Géographie historique des côtes charentaises (ainsi que Médoc et Bas-Poitou)*, Le Croît vif, Saintes, 1998

RENAUD-ROMIEUX Geneviève, RIOU Jean-Yves, ROUSSEL Jean-Pierre, *L'île de Ré, Charente Maritime*, collection Images du Patrimoine, Editions Connaissance et Promotion du Patrimoine de Poitou-Charentes, 1994

ROQUES Hervé, *Dictionnaire de l'île de Ré*, Editions Sud-Ouest, Bordeaux, 2008

TARDY Pierre, *Sel et sauniers d'hier et d'aujourd'hui*, Groupement d'études rétaises, Sainte-Marie-de-Ré, 1987

ÉTUDES

Communauté de Communes de l'île de Ré, *Schéma de Développement Touristique*, 2011

Communauté de Communes de l'île de Ré, *L'état initial de l'environnement*, 2010

Communauté de Communes de l'île de Ré, *L'étude sur le résiduel constructible*, 2010

Communauté de Communes de l'île de Ré, *Le diagnostic de l'agriculture rétaise*, 2009

Communauté de Communes de l'île de Ré, *L'analyse de la fréquentation et des pratiques sur l'île de Ré*, 2010

Communauté de Communes de l'île de Ré, *Le plan global de déplacement*, 2012

Communauté de Communes de l'île de Ré, *L'étude complémentaire sur l'ostréiculture rétaise*, 2011

Communauté de Communes de l'île de Ré, *Le document d'aménagement commercial*, 2012

Communauté de Communes de l'île de Ré, *SCoT de l'île de Ré, Rapport de présentation*, 2011

Communauté de Communes de l'île de Ré, *SCoT de l'île de Ré, Projet d'aménagement et de développement durables*, 2011

Communauté de Communes de l'île de Ré, *SCoT de l'île de Ré, Document d'orientations et d'objectifs*, 2011

REVUES ET PRESSE

Les Cahiers de la Mémoire, revue d'art et tradition populaire, d'archéologie et d'histoire, n°1 à 76, Groupement d'études rétaises, Sainte-Marie-de-Ré

Le Phare de Ré (1949-2012), hebdomadaire, Saint-Martin-de-Ré

Le Bulletin de l'Association des Amis de l'Île de Ré

Communauté de Communes de l'Île de Ré, Journal d'information, N°1 à 4

CANDIDATE AU LABEL
PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

ÎLE DE
Ré

RÉDACTION

Dossier réalisé par Marie-Laure Cifuentes, chargée de mission Pays d'art et d'histoire, Communauté de Communes de l'Île de Ré.

REMERCIEMENTS

Aux élus et techniciens de la Communauté de Communes de l'Île de Ré,

Aux élus et techniciens des dix mairies de l'Île de Ré,

Aux élus de la Commission Patrimoine,

Au Conseil de Développement,

A la Direction régionale des affaires culturelles de Poitou-Charentes,

Aux nombreux partenaires et associations ayant participé aux Comités de pilotage et aux groupes de travail,

Aux responsables des structures patrimoniales de l'Île de Ré,

Aux historiens et scientifiques qui ont suivi et contribué à l'élaboration du dossier, notamment Jacques Boucard, Nicolas Faucherre, Céline Barthon et Guillaume Cudennec,

Au Musée Ernest Cognacq et à la ville de Saint-Martin-de-Ré pour sa participation à l'illustration du dossier de candidature,

A Vincent Ader, pour sa patience et ses relectures assidues,

A tous ceux, Rétais et non-Rétais, qui ont participé à ce projet.

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Yann Werdefroy, Studio Lézard Graphique, Carine Bancel (photographies de l'Île de Ré), Musée Ernest Cognacq, commune de Saint-Martin-de-Ré (iconographie ancienne et cartes postales), Communauté de Communes de l'Île de Ré (photographies des manifestations culturelles), Georges Roy, Epsilon (vues aériennes de Saint-Martin-de-Ré, p.19 et 99).

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Studio Lézard Graphique, Aytré.

IMPRESSION

Imprimerie Rochelaise - PEFC/10-31-1240



3 rue du Père Ignace - BP 101
17410 Saint-Martin-de-Ré
Tél. 05 46 09 00 97
Fax 05 46 09 01 86
accueil@cc-iledere.fr
www.cc-iledere.fr